

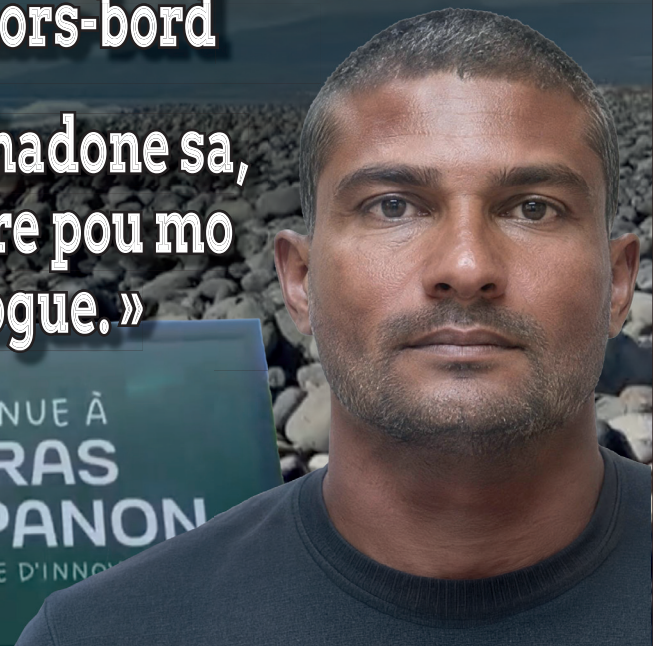
**La mer ne sera jamais
leur refuge**

DIMANCHE 02 AU SAMEDI 08 AOÛT 2026 | N° 1533 | ÉDITION NUMÉRIQUE

Trafic présumé de cannabis : **les images de vidéosurveillance accablent** **le duo Govind-Chimajee**

● Des allers-retours suspects conduisent les enquêteurs jusqu'au hors-bord

● Goolshan Govind : « Méthadone sa, mon acheté sa pou mo boire pou mo capav sorti dans la drogue. »



Réforme des pensions :

Révoqué après son vote,
Sydney Pierre choisit la
fidélité plutôt que la rupture



Le Bouchon : jugement en délibéré, les habitants
contestent la légitimité d'Eco-Sud

NIC
GROUP

Finance the acquisition
of land, apartment, land
& house or property

NIC HOME LOAN

Get your quote

602 3000 | loanoperations@nicl.mu

Terms & Conditions apply

National Insurance Co. Ltd (IS15000024) is licensed by the Financial Services Commission.

ÉDITORIAL

La mer ne sera jamais leur refuge

À lire le récit de nos journalistes, on pourrait croire à un scénario hollywoodien : des traversées maritimes clandestines, des embarcations rapides, des images de vidéosurveillance, des échanges permanents de renseignements, des recoupements de données et des enquêteurs qui reconstituent patiemment chaque étape d'un itinéraire. Pourtant, tout est bien réel.

Derrière cette opération se cache un travail colossal, discret et souvent méconnu du grand public. Rien n'aurait été possible sans la collaboration exemplaire entre les différents services de sécurité des deux îles. Les services de renseignement de La Réunion, les unités de la Gendarmerie nationale, les équipes spécialisées dans la lutte contre les stupéfiants, les services mauriciens de l'ADSU, la National Coast Guard, les unités de renseignement, les équipes de lutte contre la contrebande ainsi que tous les officiers mobilisés ont démontré qu'en matière de narcotrafic, aucune institution ne peut agir seule.

Le véritable succès de cette opération ne réside pas uniquement dans une saisie importante ou dans les développements qui ont suivi. Il réside avant tout dans un réseau de coopération construit sur la confiance, le partage rapide des renseignements et une coordination permanente entre les différents acteurs. Aujourd'hui, les trafiquants travaillent en réseau. La réponse des autorités doit être encore plus forte : un réseau plus efficace, plus réactif et mieux coordonné.

Cette affaire démontre également que les frontières maritimes ne sont plus un obstacle pour les organisations criminelles. Entre Maurice et La Réunion, la mer est devenue un espace que certains tentent d'exploiter pour le transport de stupéfiants. Face à cette menace, la vigilance ne peut jamais faiblir. Chaque renseignement partagé, chaque embarcation contrôlée, chaque image de vidéosurveillance analysée peut faire basculer une enquête.

Les développements de cette affaire ont conduit à plusieurs interven-

tions des autorités et à des arrestations. Les enquêtes se poursuivent désormais afin d'établir toutes les responsabilités. Il appartiendra à la justice de se prononcer sur les faits et chacun bénéficie pleinement de la présomption d'innocence.

Pour notre part, au *Journal du Dimanche*, nous continuerons à suivre ces dossiers avec la plus grande rigueur. Notre rôle n'est pas de condamner, mais d'informer. Nous poursuivrons nos investigations, nous continuerons à recouper les informations et à mettre en lumière les mécanismes utilisés par les réseaux criminels pour tenter d'inonder notre région de drogue.

La lutte contre le narcotrafic est un combat de longue haleine. Elle ne se gagne ni en un jour ni par une seule opération. Elle exige une présence constante sur le terrain, une circulation permanente de l'information et une confiance mutuelle entre tous ceux qui sont engagés dans cette bataille. C'est cette coopération silencieuse qui permet d'obtenir des résultats concrets et de protéger nos populations.

Enfin, nous souhaitons saluer le professionnalisme de tous les officiers de police, enquêteurs, analystes du renseignement, garde-côtes et spécialistes de la lutte contre la contrebande, tant à Maurice qu'à La Réunion. Leur travail est souvent accompli loin des projecteurs, mais il est essentiel à la sécurité de nos îles.

Le crime organisé évolue sans cesse. Nos institutions doivent continuer à évoluer plus vite encore. Car face aux trafiquants, le véritable avantage ne réside pas seulement dans les moyens matériels. Il réside dans la qualité du renseignement, dans la confiance entre partenaires et dans la force du réseau.

Dans cette guerre contre la drogue, le succès ne se mesure pas seulement au nombre de kilos saisis. Il se construit chaque jour grâce à une coopération sans faille. Et cette coopération est aujourd'hui notre meilleure arme.

Baboo Bhunjun

TRIBUNE

Hier au service du Maharaja... aujourd'hui plus royalistes que le roi

Les incidents survenus devant les locaux de la Financial Crimes Commission cette semaine sont un signal d'alarme. Qu'un journaliste soit insulté, menacé ou intimidé parce qu'il couvre un événement d'intérêt public est inacceptable. S'en prendre à la presse, c'est s'en prendre au droit des citoyens d'être informés.

Mais cette affaire dépasse les seuls débordements de ces derniers jours. Elle nous oblige à regarder notre profession en face. Aujourd'hui, il suffit parfois d'un téléphone portable, d'un micro acheté sur Internet et d'une page Facebook pour se proclamer journaliste. Les directs se multiplient, les opinions remplacent les faits, les commentaires prennent le pas sur les enquêtes. Être le premier sur les lieux d'un accident ou devant un tribunal est devenu, pour certains, la preuve ultime de leur professionnalisme. Or, le journalisme ne consiste pas à arriver le premier.

Comme l'enseignaient autrefois les grandes écoles de journalisme, lorsqu'un chien mord un homme, ce n'est pas une information. Lorsqu'un homme mord un chien, cela mérite un article. Toute la différence est là. Le journaliste ne se contente pas de montrer ce qui se passe ; il comprend pourquoi cela se passe, il vérifie, il recoupe, il replace les faits dans leur contexte et il assume la responsabilité de chaque mot publié. Le journalisme n'est pas une course aux "likes". C'est une responsabilité.

Cette responsabilité ne s'improvise pas. Elle se forge au fil des années, dans les salles de rédaction, au contact de rédacteurs en chef exigeants, au rythme des enquêtes, des erreurs corrigées et des leçons apprises sur le terrain. Ce n'est ni une caméra, ni un micro, ni une présence sur les réseaux sociaux qui font un journaliste. Ce qui fait un journaliste, c'est la rigueur, le doute, le respect des faits et, surtout, l'humilité.

Notre profession a eu la chance de compter des enquêteurs d'exception. Des journalistes comme Dharmanand Dhoorika, Reza Isaak, ou encore des gens comme Gérard Cateau, Jacques

David ou encore Jacques Rivet ont marqué leur époque, non par le bruit qu'ils faisaient, mais par la solidité de leur travail. L'humilité était leur signature, la crédibilité leur seule récompense.

Aujourd'hui, certains journalistes choisissent de rejoindre des cabinets ministériels ou des équipes de communication politique. C'est un choix parfaitement légitime. Mais il convient de distinguer clairement les rôles. Lorsqu'on rédige les discours d'un ministre ou que l'on façonne l'image d'un gouvernement, on n'exerce plus le métier de journaliste : on devient communicant.

Il n'y a rien de répréhensible à ce changement de carrière, à condition de l'assumer. Le journalisme et la communication politique répondent à des logiques différentes. Le premier sert le public en questionnant le pouvoir. La seconde sert une stratégie et défend une action gouvernementale. Confondre les deux ne rendent service ni à la profession ni à la démocratie.

Ce qui surprend davantage, c'est de voir certains revenir ensuite donner des leçons d'indépendance ou d'éthique comme si cette parenthèse n'avait jamais existé. Peut-on servir le Maharaja lorsqu'il est au pouvoir, défendre chacune de ses décisions, bénéficier de sa proximité, puis, au lendemain d'une alternance, se présenter comme le gardien de la liberté de la presse ? Peut-on devenir plus royaliste que le roi une fois le palais vidé de ses occupants ? Le public, lui, possède une mémoire plus solide qu'on ne l'imagine.

Le plus regrettable est sans doute de voir certains jeunes croire que tout leur est acquis. Ils confondent parfois visibilité et légitimité, notoriété et crédibilité. Ils pensent que le vent leur sera toujours favorable. Mais le journalisme enseigne une leçon que les anciens connaissaient bien : les vents changent, les tempêtes finissent toujours par arriver. Dans ce métier, l'humilité n'est pas une faiblesse. C'est une force. Car la crédibilité se construit patiemment, mais peut disparaître en un seul instant.

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Trafic présumé de cannabis : les images de vidéosurveillance accablent le duo Govind-Chimajee



● Des allers-retours suspects conduisent les enquêteurs jusqu'au hors-bord

● Goolshan Govind : « Méthadone sa, mon acheté sa pou mo boire pou mo capav sorti dans la drogue. »



Une saisie spectaculaire de 100 kilos de cannabis, estimés à Rs 234 millions, à La Réunion a mis au jour une présumée filière maritime entre les îles sœurs. Fruit d'une étroite coopération entre les services de renseignement mauriciens et réunionnais, l'enquête a conduit à l'arrestation de Goolshan Govind, époux de la Junior Minister Véronique Leu-Govind, et de Ravindra Chimajee. Les enquêteurs tentent désormais de reconstituer le parcours du hors-bord suspect et de déterminer le rôle joué par chacun des protagonistes dans cette tentative présumée d'importation de drogue vers Maurice.



L'alerte venue de La Réunion

L'affaire débute le dimanche 26 juillet 2026. À 12 h 19, les services de renseignement mauriciens sont alertés par leurs homologues réunionnais qu'un hors-bord rapide vient de quitter Saint-André, sur la côte nord-est de La Réunion, en direction de Maurice. L'embarcation est soupçonnée d'être impliquée dans une opération de trafic de stupéfiants. Vingt-cinq minutes plus tard, à 12 h 44, de nouvelles informations parviennent aux autorités mauriciennes. Le bateau

est décrit comme un hors-bord à coque blanche, orné d'une bande bleu foncé et équipé d'un moteur hors-bord. Il transporterait plusieurs sacs noirs ainsi que des jerricans bleus. Deux hommes se trouveraient à bord, dont le skipper, facilement identifiable grâce à sa coiffure en chignon (« man bun »). L'embarcation porterait le numéro d'immatriculation PCL-200-T-PC.

Dès réception de ces renseignements, un important dispositif est déclenché. Le signalement du hors-bord est immédiatement transmis à l'avion de surveillance Dornier MPCG3 ainsi

qu'à l'escadron d'hélicoptères de la police. Plusieurs vedettes de la National Coast Guard (NCG) sont déployées sur des points stratégiques du littoral mauricien, tandis que des équipes de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) prennent position dans plusieurs secteurs sensibles, notamment sur la côte ouest, afin d'intercepter l'embarcation.

Le Dornier effectue une mission de reconnaissance de près de quatre heures jusqu'aux limites de la zone économique exclusive séparant Maurice de La Réunion. Malgré l'ampleur du dispositif

aérien et maritime, le hors-bord demeure introuvable.

Une cargaison interceptée sur la côte est réunionnaise

Alors que les recherches se poursuivent en mer, les autorités françaises interviennent sur la côte est de La Réunion, à proximité du point de départ présumé du hors-bord. Dans le secteur de Bras-Panon, les gendarmes interceptent un kayak sur le rivage.

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Ravindra Chimajee placé en état d'arrestation à la clinique

À proximité de cette embarcation, les forces de l'ordre découvrent une dizaine de grands sacs noirs contenant du cannabis, communément appelé zamal à La Réunion. Selon les premiers



éléments de l'enquête, la cargaison est estimée à environ 100 kilogrammes. D'autres sources évoquent toutefois une saisie de 156 kilogrammes de cannabis présumé, pour une valeur estimée à Rs 234 millions. Les autorités devront déterminer la quantité exacte retenue dans la procédure judiciaire.

Deux ressortissants réunionnais sont immédiatement interpellés. D'après les informations recueillies par la gendarmerie, un hors-bord se trouvait dans le secteur au moment de l'intervention. L'embarcation aurait pris la fuite à grande vitesse avant de disparaître en direction de Maurice.

Ces informations sont aussitôt transmises à l'ADSU. Une enquête conjointe est ouverte afin de déterminer si le kayak intercepté, la cargaison de cannabis, le hors-bord en fuite et les personnes identifiées à Maurice s'inscrivent dans une même opération de trafic trans-frontalier.

Le hors-bord retrouvé abandonné au Morne

L'enquête prend un nouveau tournant le lundi 27 juillet, aux premières heures de la matinée. Le hors-bord recherché, portant toujours l'immatriculation PCL-200-T-PC, est retrouvé dans le lagon du Morne, à proximité de l'hôtel Le Paradis. L'embarcation est amarrée à une vingtaine de mètres du rivage, mais aucun occupant ne se trouve à bord.

La National Coast Guard sécurise immédiatement le bateau avant de le remorquer vers sa base de Rivière-Noire. Les enquêteurs prévoient d'y effectuer des examens scientifiques et des analyses forensiques afin de déterminer si cette embarcation a effectivement servi au transport de la cargaison entre La Réunion et Maurice.



Le propriétaire du bateau dans le viseur des enquêteurs

Le propriétaire présumé du hors-bord, Ravindra Chimajee, attire rapidement l'attention des enquêteurs. Peu après la découverte de l'embarcation, il contacte la National Coast Guard pour signaler la disparition de son bateau. Les garde-côtes lui demandent de se présenter afin d'enregistrer officiellement sa plainte, mais il ne se rend pas à leur convocation.

Recontacté par les autorités, Ravindra Chimajee explique qu'il est hospitalisé à la Clinique du Nord. Lorsque les enquêteurs de l'ADSU procèdent à la saisie de son téléphone portable, ils constatent que l'appareil ne contient aucune carte

SIM. L'intéressé affirme l'avoir perdue, une explication que les enquêteurs cherchent désormais à vérifier.

Ravindra Chimajee a été placé en état d'arrestation alors qu'il était admis dans une clinique privée pour des raisons de santé. Les enquêteurs de l'ADSU attendent le feu vert des médecins pour pouvoir procéder à son interrogatoire.

Cette audition est considérée comme une étape cruciale de l'enquête. Les policiers cherchent notamment à établir avec précision son rôle dans cette affaire ainsi qu'à obtenir des explications sur les nombreux allers-retours effectués dans la région du Morne avant la disparition du hors-bord. Les éléments recueillis jusqu'à présent laissent penser que ces déplacements pourraient être déterminants pour reconstituer le

déroulement des faits et identifier les responsabilités de chacun.

Les caméras de l'établissement hôtelier au cœur de l'enquête

Pendant ce temps les enquêteurs de l'ADSU ont minutieusement exploité les enregistrements afin de reconstituer les déplacements observés dans le secteur avant et après la disparition présumée du hors-bord recherché.

Selon les informations recueillies, les images permettent d'identifier un véhicule immatriculé au nom de la Junior Minister Véronique Leu-Govind. Au volant se trouve son époux,

Goolshan Govind : « Sa quatre pieds gandia la, mo mem ki fine planté sa. »

Goolshan Govind. À ses côtés prennent place Ravindra Chimajee ainsi qu'un troisième individu dont l'identité n'a pas encore été officiellement dévoilée.

Les images montrent que ce troisième homme descend du véhicule à l'intérieur de l'enceinte de l'hôtel. Les enquêteurs pensent qu'il pourrait s'agir du skipper. Le poste de sécurité de l'établissement aurait d'ailleurs enregistré le numéro d'immatriculation du véhicule lors de son entrée sur le site.

Selon les premiers éléments de l'enquête, cet homme se dirige ensuite vers la plage située derrière l'hôtel, où est habituellement amarré le hors-bord appartenant à Ravindra Chimajee. Pendant ce temps, Goolshan Govind et Ravindra Chimajee poursuivent plusieurs déplacements en voiture dans la région, effectuant différents allers-retours dont l'objet fait actuellement l'objet de vérifications.

Pour l'heure, l'ADSU privilégie la thèse d'un départ clandestin de Maurice vers La Réunion dans la nuit de samedi à dimanche. Selon cette hypothèse, le skipper, accompagné d'au moins une autre personne, aurait pris la mer afin de participer à une opération liée au transport de cannabis. Les enquêteurs cherchent désormais à déterminer si le hors-bord retrouvé abandonné dans le lagon du Morne est bien celui aperçu près du lieu de la saisie à La Réunion, ainsi qu'à identifier avec certitude les personnes qui se trouvaient à son bord et à reconstituer son itinéraire.

Le mystérieux troisième homme toujours introuvable

Le vendredi 31 juillet, les enquêteurs de l'ADSU sont passés à l'action à Case Noyale, où ils ont procédé à l'arrestation de Goolshan Govind. Son domicile a été perquisitionné dans le cadre de

l'enquête portant sur la tentative présumée d'importation de cannabis entre La Réunion et Maurice.

Au cours des fouilles, les policiers affirment avoir découvert une fiole contenant de la méthadone. Interrogé sur un éventuel traitement de substitution, Goolshan Govind aurait répondu par la négative. Invité à s'expliquer sur la provenance du produit, il aurait déclaré en créole : « Ene fiole méthadone sa, mon acheté sa pou mo boire pou mo capav sorti dans la drogue. » Le flacon a été saisi comme pièce à conviction.

La perquisition s'est ensuite poursuivie dans les différentes parties de la maison avant de s'étendre au toit de l'habitation. Les enquêteurs indiquent y avoir découvert, à l'intérieur d'un grand pot en plastique vert renfermant plusieurs autres pots, un gobelet en papier rempli de terre dans lequel poussaient quatre plants soupçonnés d'être du cannabis. Informé des faits qui lui étaient reprochés ainsi que de ses droits constitutionnels, Goolshan Govind aurait reconnu en être le propriétaire en déclarant : « Sa quatre pieds gandia la, mo mem ki fine planté sa. » Les quatre plants ont été saisis pour les besoins de l'enquête.

Les policiers ont également procédé à la saisie d'un véhicule GWM Tank 300 noir, immatriculé 5592 AG 25. Selon Goolshan Govind, le véhicule est enregistré au nom de son épouse, mais il en est le principal utilisateur. Les enquêteurs soupçonnent que ce 4x4 pourrait avoir servi dans le cadre de la conspiration présumée et l'ont immobilisé afin de permettre des examens approfondis.

À l'issue de sa comparution, Goolshan Govind a été reconduit en cellule policière jusqu'au lundi 3 août 2026. Selon l'accusation provisoire, les enquêteurs le soupçonnent d'avoir participé, aux côtés de Ravindra Chimajee et d'autres individus, à une conspiration



présumée liée à une tentative d'importation de drogue.

L'enquête se poursuit afin de déterminer le rôle exact qu'il aurait joué dans l'organisation présumée du déplacement du hors-bord, les mouvements observés dans la région du Morne et la tentative présumée d'importation de cannabis entre La Réunion et Maurice.

Le passé ressurgit : l'étrange sauvetage en mer du duo Govind-Chimajee en 2012 intrigue les enquêteurs

Au-delà des accusations actuelles, un épisode remontant à 2012 attire de nouveau l'attention des enquêteurs. Cette année-là, Govind et Chimajee avaient été secourus par la National Coast Guard (NCG) après avoir été retrouvés à bord d'un hors-bord en dérive au large des côtes mauriciennes. Selon

les informations disponibles, l'embarcation aurait vraisemblablement quitté l'île de La Réunion avant de se retrouver en difficulté en mer.

Cet incident, qui n'avait alors donné lieu à aucune poursuite liée au trafic de stupéfiants, refait aujourd'hui surface dans un contexte totalement différent. Les autorités cherchent désormais à établir si ce précédent présente un intérêt dans le cadre des investigations en cours sur les liaisons maritimes présumées utilisées par des trafiquants entre La Réunion et Maurice.

Selon les informations recueillies par la police, Ravindra Chimajee effectuerait régulièrement des déplacements vers l'île sœur. Les enquêteurs cherchent à déterminer si ces voyages présentent un lien avec les faits faisant l'objet de l'enquête. Par ailleurs, Goolshan Govind est déjà poursuivi devant la Cour intermédiaire dans une autre affaire de trafic de stupéfiants. Son procès est actuellement en cours et aucun jugement n'a encore été rendu.

« Nul n'est au-dessus de la loi » : le Premier ministre fixe la ligne

Au lendemain de l'arrestation de Goolshan Govind, le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, a tenu à réaffirmer un principe qu'il juge non négociable : « Nul n'est au-dessus de la loi. »

Tout en rappelant qu'aucun élément ne permettait, à ce stade, d'impliquer la Junior Minister Véronique Leu-Govind, il a insisté sur le respect de la présomption d'innocence et assuré que l'enquête se poursuivrait sans aucune ingérence politique. Le chef du gouvernement a également indiqué que les autorités maurici-

ennes collaborent étroitement avec leurs homologues réunionnais afin d'identifier les personnes impliquées et de démanteler le réseau présumé.

L'opposition a, pour sa part, adopté une position plus ferme. Adrien Duval a réclamé la révocation immédiate de Véronique Leu-Govind, tandis que Xavier-Luc Duval a salué le travail du Commissaire de police et de l'ADSU, estimant que cette enquête démontre que la justice doit s'appliquer à tous, sans distinction.



Réforme : révoqué après son vote, Sydney Pierre choisit la fidélité plutôt que la rupture

Sydney Pierre reste au Parti travailliste. C'est ce qui ressort d'un recoupement d'informations effectué auprès de son entourage. Révoqué vendredi soir, quelques heures après avoir voté contre un amendement à la réforme des pensions à l'Assemblée nationale, l'ancien Junior Minister au Tourisme n'envisage pas, à ce stade, de changer de camp politique. Il est simplement allé au bout de sa logique politique, là où d'autres n'ont pas eu le courage de le faire.



Ses proches affirment qu'il souhaite poursuivre sa mission politique au sein du Parti travailliste. Ils soulignent également qu'il comprend que, techniquement, le Premier ministre n'avait guère d'autre choix que de prendre cette décision, en raison du principe de solidarité qui doit prévaloir au sein de l'Exécutif. Nous avons tenté à plusieurs reprises de joindre le principal concerné, mais il est resté injoignable.

Au-delà de cet épisode politique, Sydney Pierre demeure une personnalité au parcours singulier. Lors d'un reportage réalisé à la fin de l'année dernière, il s'était confié sur son cheminement, depuis son enfance modeste à Curepipe jusqu'aux plus hautes responsabilités dans l'un des secteurs les plus stratégiques de l'économie maurici-

enne. Un parcours forgé par une discipline de tous les instants, une éthique de travail rigoureuse et un profond sens du service public.

De Cité La Brasserie aux responsabilités nationales

Né en 1971 dans une famille modeste à Curepipe, Sydney Pierre a grandi dans un environnement où rien n'était acquis. Son enfance, dans les ruelles de Cité La Brasserie, lui a appris très tôt la valeur de l'effort et la nécessité de persévérer. Il a compris que les difficultés ne devaient pas constituer une condamnation, mais plutôt un point de départ. Élève au collège St Andrew's, il devait déjà concilier ses études et un emploi dans l'hôtellerie. Après les cours, un autobus venait le chercher pour l'emmener travailler. Il lui arrivait d'être hébergé à l'hôtel, dans les espaces réservés au personnel, et de ne pas voir ses parents pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. « Il fallait faire des efforts. Rien ne tombait du ciel », se souvient-il. Cette période difficile a forgé son caractère. Elle lui a également transmis une conviction qui ne l'a jamais quitté : l'éducation, la formation et la volonté peuvent ouvrir des portes, même lorsque les conditions de départ sont particulièrement défavorables.

Loin de subir son quotidien, Sydney Pierre a choisi d'en faire une école de la vie. Il observait, posait des questions et cherchait constamment à apprendre. « Je voulais apprendre, pas seulement ce



qu'on m'enseignait, mais aussi le travail des autres. J'étais curieux de tout », raconte-t-il.

Une ascension fondée sur le travail

Dans l'hôtellerie, Sydney Pierre a commencé au bas de l'échelle avant de gravir progressivement tous les échelons. De l'accueil à la gestion, de la cuisine à la direction, il a acquis une connaissance concrète et complète des métiers du tourisme. Cette expérience de terrain lui a permis de comprendre les exigences d'un secteur fondé sur l'excellence, la rigueur et le sens de l'accueil. Elle lui a aussi donné une vision profondément humaine du leadership : un responsable ne peut véritablement diriger que s'il connaît les réalités de celles et de ceux qui travaillent à ses côtés.

Diplômé de l'ESSEC Business School, il s'est ensuite imposé comme un dirigeant reconnu dans le secteur de l'hospitalité. Il a notamment occupé le poste de Chief Executive Officer de la division Hospitality & Conservation du Janus Continental Group. Il a également contribué, pendant plus d'une décennie, aux stratégies internationales de vente et de marketing de Marriott Hotels et de Lux Collective.

Son parcours l'a conduit à travailler en Asie, en Afrique et dans plusieurs établissements de premier plan. Une année, il a visité 32 pays, au rythme d'un agenda particulièrement exigeant. Cette ouverture internationale lui a permis de développer une compréhension fine des marchés, des cultures et des nouvelles attentes des voyageurs.



Un bâtisseur du tourisme mauricien

En août 2014, la nomination de Sydney Pierre à la présidence de la Mauritius Tourism Promotion Authority a constitué une étape importante de sa carrière. À ce poste, il a participé au rayonnement de Maurice en tant que destination compétitive sur le marché international. Son action s'est inscrite dans une perspective régionale et africaine. Il a encouragé les collaborations entre les pays du continent, soutenu la valorisation des talents locaux et défendu une approche plus durable du développement touristique. Pour lui, le tourisme ne se limite pas à l'arrivée de visiteurs ou à la croissance des recettes. Il doit aussi créer des emplois, renforcer les compétences et offrir de nouvelles perspectives aux jeunes.

Cette vision explique le respect dont il bénéficie dans le monde de l'hospitalité. Sydney Pierre est considéré comme un dirigeant capable de conjuguer ambition économique, responsabilité sociale et ouverture sur le monde. Il croit en la capacité de Maurice à jouer un rôle de premier plan dans le tourisme régional, à condition d'investir dans la formation, l'innovation et l'excellence humaine.

Réussir pour mieux servir

La réussite professionnelle n'a jamais éloigné Sydney Pierre de ses racines. Bien avant son entrée en politique, il s'était déjà engagé dans des actions sociales. Ancien président du Lions Club, il a été décoré de la médaille d'argent de la Ligue universelle du Bien public

pour sa contribution à la société. Il a également créé ou soutenu des initiatives telles que « *L'École de la Deuxième Chance* », « *Helping Hands* » et « *Teach a Man to Fish* ». Ces engagements traduisent une philosophie simple : une main tendue peut changer le cours d'une existence. Pour Sydney Pierre, la réussite n'a de valeur que lorsqu'elle permet d'aider les autres à progresser. « *Quand on peut aider sincèrement quelqu'un, on donne un sens à sa propre vie* », aime-t-il rappeler. Cette conviction est au cœur de son engagement public.

De l'entreprise à la politique

En novembre 2024, Sydney Pierre a été élu troisième député de la circonscription n° 19, Stanley-Rose-Hill. Porté par la confiance des électeurs, il a rejoint les rangs du gouvernement en qualité de Junior Minister au Tourisme. Son entrée en politique ne s'apparente pas à une rupture avec son passé. Elle apparaît plutôt comme le prolongement naturel d'un engagement déjà ancien. Dans sa circonscription, il se veut proche des habitants, attentif à leurs préoccupations et disponible pour écouter leurs difficultés.]

« *Les gens ne veulent pas forcément des promesses. Ils veulent être entendus* », explique-t-il. Cette approche, fondée sur l'écoute et la recherche de solutions, nourrit son action politique. Ses priorités demeurent liées au développement économique, au progrès social, à



la jeunesse et à la consolidation du secteur touristique. Il défend une politique capable de renforcer la compétitivité de Maurice tout en veillant à ce que les bénéfices du développement soient mieux partagés.

La discipline comme moteur

À 54 ans, père de quatre enfants et grand-père de quatre petits-enfants,

Sydney Pierre reste un homme profondément attaché aux valeurs familiales. Sa discipline personnelle est légendaire. Lorsqu'un projet lui tient à cœur, il peut se lever dès quatre heures du matin pour travailler dans le calme et la concentration. Cette rigueur, il la considère comme l'un des fondements de son parcours.

Supporter fidèle de Manchester United, il admire Cristiano Ronaldo pour sa discipline et Ronaldinho pour sa créativité. Deux qualités qui résument également son propre itinéraire : la constance dans l'effort et la capacité à imaginer de nouvelles voies.

Un modèle pour la jeunesse

L'histoire de Sydney Pierre est avant tout celle d'un homme qui a refusé de laisser ses origines définir ses limites. Parti d'une enfance marquée par les sacrifices, il a atteint les plus hautes responsabilités dans le tourisme avant de mettre son expérience au service de la politique et de la population.

Son message aux jeunes est clair : « *On peut venir de peu et aller très loin. Mais il faut croire, travailler et toujours rester fidèle à ses valeurs.* » De Curepipe aux grands rendez-vous internationaux de l'hospitalité, des cuisines d'hôtel aux responsabilités ministérielles, Sydney Pierre a suivi une même ligne directrice : avancer avec humilité, servir avec sincérité et ne jamais oublier d'où l'on vient. C'est cette fidélité à ses racines, alliée à une ambition tournée vers les autres, qui fait de lui un modèle d'ascension et d'émancipation (« *empowerment* ») pour toute une génération.



À Flacq : le MSM tente un retour, mais le passé reste à l'estrade

Lorsqu'il s'approche de Pravind Jugnauth sur l'estrade du meeting du MSM à Flacq, mercredi dernier, Vikram Jootun semble avoir deux objectifs clairs en tête. Le premier consiste à montrer qu'il continue d'appartenir, ou qu'il souhaite toujours appartenir, à la garde prétorienne rapprochée du leader du MSM. Une garde dont l'influence, imposée par une « main invisible », aurait, selon ses détracteurs, largement contribué aux difficultés historiques du parti lors des élections de novembre 2024. Le second objectif semble tout aussi politique : afficher l'image d'un MSM en reconstruction, déterminé à reprendre confiance et à reconquérir le terrain perdu. Mais, à Flacq, cette démonstration de force n'a pas forcément produit l'effet recherché.

L'humilité absente du discours

Les discours, soigneusement préparés comme du papier à musique pour le chef du parti du Sun Trust, ont déroulé leur partition habituelle. Pourtant, une question essentielle n'a pas été posée : quand Pravind Jugnauth demandera-t-il pardon à la population ? Quand acceptera-t-il de faire preuve d'un peu d'humilité et de mettre de côté, ne serait-ce qu'un instant, son arrogance ? C'est là, à notre sens, une faute capitale. La route est longue, très longue, pour le MSM. Et le meeting de Flacq n'a rien véritablement construit. Il a surtout donné l'impression d'une formation politique qui tente de tourner la page sans avoir encore répondu aux interrogations qui entourent son bilan. Comme l'avait dit Paul Béranger par le passé, à propos de l'élection de Rajesh Jeetah, il pouvait s'agir d'un « *protest vote* » contre le gouvernement. Mais un vote de protestation n'est pas une adhésion durable. Il ne suffit pas de dénoncer le pouvoir en place pour effacer son propre passé.



Les électeurs n'ont pas oublié

Personne n'oubliera les dangers que le MSM représente, selon ses opposants, pour la démocratie. Les nombreuses accusations de planting visant des adversaires du régime, répétées matin, midi et soir, continuent de peser dans le débat public. Beaucoup de ces affaires n'ont, à ce jour, pas abouti devant les tribunaux. Nous avons récemment rencontré un policier qui, après avoir découvert et élucidé une affaire, se serait vu promettre une récompense de Rs 500 000. Quelques

jours plus tard, il aurait appris qu'il ne toucherait finalement que Rs 100 000, les Rs 400 000 restantes devant revenir à d'autres personnes. En difficulté financière, il n'aurait rien dit, ces Rs 100 000 lui ayant été d'une grande aide. Mais cet élément du CID aurait préféré demander sa mutation vers la police régulière après les élections générales, avec le sentiment d'avoir été trompé et lésé. Des sommes astronomiques auraient été en jeu. Ceux qui en ont eu la responsabilité devront, tôt ou tard, en répondre.

Internet, scandales et mémoire collective

Personne n'oubliera davantage le scandale de la coupure d'Internet. La démarche de Vikram Jootun, consistant à faire croire que l'Internet était simplement « *au ralenti* », paraît trompeuse aux yeux de ses détracteurs. Il est exact qu'au-delà d'un certain seuil, un ralentissement automatique peut se produire. Il est également possible qu'un grand nombre de personnes connectées ait provoqué une saturation du trafic. Mais cela ne suffit pas à dissiper toutes les interrogations sur ce qui s'est réellement passé ce jour-là.

La poussière sous le tapis ne disparaît pas

Le parti ne peut donc pas croire que les Mauriciens ont oublié, ni que tout peut être imputé au passé. Ce serait comme nettoyer une maison en poussant la poussière et les saletés sous les meubles avant de prétendre que tout est normal. Non, ce n'est pas normal. Et le moment venu, les citoyens demanderont des comptes. À Flacq, le MSM a peut-être lancé son retour politique. Mais pour convaincre, il devra d'abord affronter son passé, répondre aux accusations et comprendre qu'un meeting ne suffit pas à réécrire l'histoire.



Plantings, intimidations de journalistes, accusations d'abus de pouvoir et gouvernance familiale

À la fin du mois d'octobre 2024, à l'approche des élections générales du 10 novembre, des enregistrements audio impliquant des personnalités politiques et des diplomates ont été diffusés. Le 1er novembre, l'Information and Communication Technologies Authority (ICTA), sous le gouvernement du Mouvement socialiste militant (MSM), a ordonné aux opérateurs Mauritius Telecom et Emtel de bloquer l'accès à Facebook, TikTok, YouTube et à d'autres réseaux sociaux. La mesure, présentée comme motivée par des impératifs de sécurité liés aux écoutes téléphoniques, a été levée le 2 novembre après les protestations de l'opposition et de la société civile.

Arrestation de Pravind Jugnauth



Le 15 février 2025, l'ancien Premier ministre Pravind Jugnauth a été placé en détention au Moka Detention Centre après une perquisition à son domicile et un interrogatoire mené par la Financial Crimes Commission (FCC). L'enquête portait sur une accusation provisoire de blanchiment d'argent. La police avait découvert, au domicile d'un opérateur touristique, trois valises et un sac contenant environ Rs 114 millions en devises locales et étrangères, ainsi que plusieurs montres. Des documents portant les noms de Pravind Jugnauth et de son épouse, Kobita Jugnauth, avaient également été saisis. Le couple a été interrogé pendant plusieurs heures. Kobita Jugnauth a ensuite été autorisée à regagner son domicile.

Présenté devant le tribunal de Port-Louis le 16 février, Pravind Jugnauth a nié les accusations. Il a été libéré sous caution avec interdiction de quitter le territoire.



Arrestation de Maneesh Gobin

Le 28 février 2025, l'ancien Attorney General, Maneesh Gobin, a été arrêté par la FCC dans le cadre de l'affaire liée à l'Eco Deer Park Association, également appelée affaire « Stag Party ». Il lui était reproché d'avoir utilisé ses fonctions ministérielles pour faciliter l'octroi d'un bail sur un terrain de l'État à Grand-Bassin.

Il a comparu devant la justice et a été libéré sous caution, la FCC ne s'opposant pas à sa remise en liberté. Le dossier a ensuite été transmis au Directeur des poursuites publiques. À la fin du mois de juillet 2026, Maneesh Gobin a fait l'objet de nouveaux interrogatoires.

Arrestations de Renganaden Padayachy

En avril 2025, l'ancien ministre des Finances, Renganaden Padayachy, a été interpellé et arrêté à deux reprises en l'espace d'une semaine dans le cadre d'enquêtes portant sur des transactions financières et des malversations présumées au préjudice de la Mauritius Investment Corporation (MIC). Le 16 juin 2026, il a été arrêté une troisième fois, en compagnie de l'ancien ministre Soodesh Callichurn, dans l'enquête sur l'attribution, en 2023, d'un contrat pétrolier de la State Trading Corporation au groupe Mercantile & Maritime Group. Ils font face à une accusation provisoire de « *Public official using office for gratification for another person* ». Ils ont été libérés sous caution, moyennant une caution de Rs 400 000 et



une reconnaissance de dette de Rs 10 millions chacun.

Enquête sur le « Reward Money »

L'affaire du « *Reward Money* » concerne des décaissements compris, selon les éléments disponibles, entre Rs 209 millions et Rs 250 millions. Ces fonds étaient destinés à rémunérer des informateurs de la police dans des enquêtes sur le trafic de drogue. Des versements auraient été effectués à des policiers et à des hauts gradés, notamment avant les élections de novembre 2024. Le système, réinstauré sous l'ancien commissaire de police par intérim Anil Kumar Dip, fait l'objet d'une enquête de la FCC concernant des paiements effectués en dehors des procédures établies ou avant la confirmation de certaines expertises. Anil Kumar Dip a été arrêté en septembre 2025. Le SP Ashik Jagai, ainsi que les ACP Dunraz Gangadin et Lilram Deal, de même que l'ASP Mooniaruck, ont également été arrêtés ou poursuivis dans cette affaire pour des soupçons de corruption, de blanchiment d'argent, de favoritisme ou d'abus de fonction.

Arrestation de Sattar Hajee Abdoula

Le 19 novembre 2025, Sattar Hajee Abdoula, expert-comptable et ancien CEO de Grant Thornton, a été arrêté par la FCC. Il fait face à une accusation provisoire de blanchiment d'argent liée à Rs 3,696 millions versées dans le cadre d'un contrat de services de conseil attribué en mars 2020 par Air Mauritius à Grant Thornton Advisory Services Ltd,



dont il était directeur.

La FCC évoque l'absence d'appel d'offres, le non-respect des règles internes et des prestations qui n'auraient jamais été fournies. Sattar Hajee Abdoula et son avocat, Me Raouf Gulbul, réfutent toute malversation. Ils soutiennent qu'il s'agissait d'un contrat civil parfaitement légitime, interrompu par le confinement lié à la Covid-19, et que les fonds avaient été versés sur le compte de l'entreprise auprès d'AfrAsia Bank, et non sur un compte personnel. La défense a demandé l'annulation de la charge provisoire, estimant qu'il n'existait pas de « *reasonable suspicion* ». Après les plaidoiries de juillet 2026, la magistrate Shaheen Inshirah Daureea-woo a réservé sa décision.

Honoraires versés à Shamila Sonah-Ori

Le Premier ministre Navin Ramgoolam a indiqué que Me Shamila Sonah-Ori avait perçu Rs 82,7 millions entre 2015 et 2024 au titre d'honoraires, d'indemnités et d'avantages liés à ses fonctions et aux services rendus à des ministères et organismes parapublics. Une réclamation de Rs 2 027 500 auprès de la FCC porte le montant total réclamé à Rs 84,7 millions.

Tout cela appartient à l'envers du décor de l'ère MSM. Les exemples évoqués ici ne représentent qu'une partie d'une longue liste de controverses : menaces et arrestations de journalistes, accusations d'abus de pouvoir et autres dossiers qui méritent un véritable débat public. À chaque coin de rue, pourrait-on dire, semblait surgir un nouveau scandale associé au MSM.

Le Bouchon : jugement en délibéré, les habitants contestent la légitimité d'Eco-Sud à parler en leur nom



Après plusieurs mois d'audiences devant l'ELUAT, le recours d'Eco-Sud contre la licence EIA accordée à Le Bouchon Development Company Ltd a été mis en délibéré. Au cœur des débats, une question a dominé : l'ONG peut-elle réellement parler au nom des habitants de Le Bouchon ?

Le débat autour du projet hôtelier de 200 chambres, première étape du futur développement de la Smart City de Le Bouchon, a pris une tournure profondément humaine et territoriale lors de l'ultime audience tenue le jeudi 30 juillet 2026 à la Garden Tower, à Port-Louis. Au-delà des considérations techniques relatives à l'Environmental Impact Assessment, à la gestion de l'eau, au changement climatique, aux récifs coralliens, au Pas géométrique ou encore aux limites du site, une interrogation fondamentale a dominé les échanges : « *Qui parle réellement au nom du Bouchon ?* »

Cette question, soulevée avec force par Me Siddhartha Hawoldar, Senior Counsel, représentant Le Bouchon Development Company Ltd, résume le malaise exprimé par une partie importante de la communauté locale face à la démarche d'Eco-Sud. Pour les habitants favorables au projet, l'ONG ne saurait s'arroger le droit de représenter Le Bouchon sans mandat, sans consultation directe et sans lien concret avec ceux qui vivent dans cette localité.

Le Bouchon, a-t-il été rappelé, n'est pas une communauté silencieuse. Le village possède son conseil, ses représentants, ses pêcheurs, ses familles, ses travail-

leurs et ses propres aspirations. Ceux qui ont parlé au nom de la localité sont, selon les arguments avancés, les représentants du conseil de village et les acteurs de terrain, non une organisation extérieure venue contester un projet déjà examiné par les autorités compétentes.

« Sébastien Sauvage est une personne totalement étrangère à leur démarche »



Sébastien Sauvage

L'un des points les plus marquants de l'audience a été l'attaque directe portée contre le locus standi d'Eco-Sud, c'est-à-dire sa qualité à agir. Me Siddhartha Hawoldar a soutenu qu'Eco-Sud ne démontre aucun lien réel avec les habitants de Le Bouchon. Il s'est appuyé notamment sur le témoignage du président du conseil de village, qui a déclaré n'avoir jamais collaboré avec l'ONG.

Dans cette perspective, la figure de Sébastien Sauvage, leader d'Eco-Sud, a été présentée comme extérieure aux préoccupations concrètes du village. « *M. Sauvage est une personne totalement étrangère à leur démarche* », a-t-on fait ressortir, en soulignant que l'ONG n'aurait jamais approché les habitants de Le Bouchon avant de prétendre défendre leurs intérêts.

Pour les partisans du projet, cette absence de consultation affaiblit considérablement la légitimité de l'ONG. Comment parler au nom d'une population sans l'avoir rencontrée ? Comment prétendre défendre un village sans reconnaître ses institutions locales, son conseil de village, ses pêcheurs et ses habitants ? Ces questions ont traversé les plaidoiries et donné une dimension politique et sociale au débat juridique.

Un projet attendu pour ses retombées économiques

Le développement envisagé à Le Bouchon ne se limite pas, selon ses promoteurs, à la construction d'un hôtel. Il s'inscrit dans une vision plus large, associée à la future Smart City de Le Bouchon, avec des retombées économiques considérables annoncées pour la région. Le projet devrait générer environ 4 000 emplois, un argument central pour les habitants qui voient dans cette initiative une opportunité de dynamisation économique, de création d'activités et d'ouverture de perspectives pour les jeunes.

Lors des débats, Me Hawoldar a insisté sur le fait que le droit mauricien encadre les projets de développement, mais ne vise pas à les empêcher. Chaque développement, a-t-il été rappelé, laisse

une empreinte environnementale. L'enjeu n'est donc pas de bloquer systématiquement toute initiative, mais de rechercher un équilibre entre développement économique et protection de l'environnement.

Pour les habitants favorables au projet, c'est précisément cette balance qui doit guider la décision. Le Bouchon ne peut être condamné à l'immobilisme au nom d'un discours environnemental jugé trop général, trop extérieur et parfois déconnecté des réalités sociales de la région. Les inquiétudes relatives à la gentrification, au prix des villas de luxe, aux changements sociaux ou aux risques de dérives économiques ont été évoquées, mais elles ne suffisent pas, selon les défenseurs du projet, à faire abstraction des bénéfices attendus pour l'emploi et l'économie locale.

Une plaidoirie ferme de Me Annabelle Ombrasine

Représentant le ministère de l'Environnement, Me Annabelle Ombrasine, du bureau de l'Attorney General, a invité le Tribunal à examiner l'affaire sous l'angle du droit, et non à rouvrir l'ensemble de l'évaluation environnementale comme s'il s'agissait d'un exercice de novo. Sa plaidoirie a été marquée par une défense structurée du processus légal ayant conduit à la délivrance de la licence EIA.

Elle a rappelé que le projet avait franchi toutes les étapes prévues par la loi : examen technique, consultation des organismes statutaires, analyse du comité EIA, puis décision ministérielle. Selon elle, les informations exigées par la législation ont été soumises, et il appartient aux autorités spécialisées d'en apprécier la qualité et la suffisance.

Une ONG contestée dans sa légitimité locale

Me Ombrasine a également soutenu que plusieurs arguments avancés par Eco-Sud dépassaient les moyens d'appel initialement formulés et introduisaient de nouvelles contestations. Le Tribunal, a-t-elle plaidé, devait se limiter aux griefs soulevés dans le cadre légal du recours, sans transformer l'audience en réévaluation complète du projet.

L'environnement traité, le suivi garanti. Sur le fond environnemental, Me Ombrasine a insisté sur le fait que le rapport EIA traite bien des questions soulevées, notamment le changement climatique, la qualité de l'eau, les récifs coralliens, le Pas géométrique et les autres points sensibles. Elle a rappelé que la loi n'impose pas une structure unique ni un chapitre distinct pour chaque thème, dès lors que les informations pertinentes figurent dans le dossier.

Concernant les allégations relatives à la présence de marécages, l'avocate du ministère a soutenu que les études scientifiques versées au dossier n'établissent pas l'existence de wetlands sur le site. La visite des lieux par le Tribunal aurait montré un lit de rivière asséché, des formations basaltiques et l'absence de caractéristiques propres à une zone humide.

Elle a également mis en avant les conditions attachées à la licence EIA, notamment l'obligation d'un suivi environnemental permanent et de contrôles continus. Pour l'approvisionnement en eau, elle a rappelé que la Central Water Authority demeure l'autorité compétente à Maurice. Son engagement pouvait donc légitimement être pris en compte dans l'évaluation du projet. Quant à l'éventuelle usine de dessalement, celle-ci relèverait d'une procédure réglementaire distincte et ne saurait remettre en cause, à elle seule, la validité de la licence EIA accordée.

Me Hawoldar : une offensive contre une opposition jugée extérieure

La plaidoirie de Me Siddhartha Hawoldar, Senior Counsel, a pour sa part été plus offensive. Représentant Le Bouchon Development Company Ltd, il a présenté la démarche d'Eco-Sud comme un manifeste contre le développement de la région. Selon lui, l'ONG ne défend pas les habitants de Le Bouchon, mais impose une lecture extérieure du territoire.

Il a soutenu que plusieurs griefs invoqués par Eco-Sud n'avaient émergé qu'après la délivrance de la licence, al-



ors que le projet avait déjà satisfait aux différentes étapes du processus d'évaluation. Le contexte plan, les critiques liées à la cartographie, aux high-water marks, aux études de base et aux erreurs d'échelle auraient ainsi été développés tardivement, après l'octroi de l'autorisation.

Dans cette ligne, l'argument selon lequel « *a notice which gives no notice is not a notice at all* » a été évoqué pour critiquer la généralité de certains points soulevés. Mais, pour la défense du promoteur, ces critiques ne suffisent pas à faire tomber un processus administratif et technique déjà mené à terme selon les exigences de la loi.

Développement et protection : la balance réclamée par Le Bouchon

Au cœur du dossier, une idée revient avec insistance : il faut trouver une balance entre développement et protection de l'environnement. Les habitants favorables au projet ne contestent pas l'importance de préserver le littoral, les ressources hydriques, la qualité de l'eau et les milieux marins. Ils refusent cependant que la protection de l'environnement soit utilisée comme un outil de blocage systématique du développement local.

Les débats ont abordé de nombreux aspects techniques. La question de l'approvisionnement en eau a été soulevée, avec des préoccupations sur les allocations quotidiennes, la capacité des ressources existantes, la construction éventuelle d'un réservoir, l'installation de pipelines ou encore le recours à une petite usine de dessalement. Le ministère a répondu que cette installation serait de petite échelle, destinée

uniquement aux sites hôteliers, et principalement constituée d'équipements mécaniques.

La qualité de l'eau, les études de base, la sédimentation, les mangroves, les herbiers marins, les patches de coraux, l'Île au Brocus située à environ un kilomètre, les high-water marks et la vulnérabilité côtière ont aussi été discutés. Toutefois, pour les défenseurs du projet, les inquiétudes exprimées par Eco-Sud n'ont pas toujours été appuyées par des preuves scientifiques suffisantes démontrant des menaces réelles et directes sur les écosystèmes concernés.

« Ce n'est pas un forum pour des débats académiques »

L'un des reproches formulés contre Eco-Sud est d'avoir transformé l'audience en débat académique, loin des réalités du terrain. « *Ici, ce n'est pas un forum pour des débats académiques* », a-t-on fait ressortir en substance. Pour les partisans du projet, l'essentiel est de mesurer concrètement les impacts, les bénéfices et les mécanismes de contrôle, non de multiplier les contestations théoriques.

La question de la montée du niveau de la mer a également été évoquée. Selon les éléments discutés, le niveau marin augmentera, mais le projet serait conçu pour rester sécurisé pour les 500 prochaines années. Il a aussi été avancé qu'il n'existe pas de fishing posts dans la zone immédiate et que la localité ne dépend pas principalement de la pêche pour sa subsistance alimentaire.

Ces affirmations visent à replacer le débat dans son contexte local. Le Bouchon possède des pêcheurs et une voix

communautaire, mais cela ne signifie pas que toute activité économique doive être subordonnée à une vision figée du littoral. Les habitants favorables au projet veulent que leur région évolue, tout en étant protégée par des conditions environnementales strictes.

« Le Bouchon n'est pas silencieux »

La contestation d'Eco-Sud ne porte donc pas uniquement sur ses arguments techniques. Elle vise aussi sa légitimité sociale. Pour plusieurs intervenants, l'ONG a parlé de Le Bouchon sans parler aux habitants de Le Bouchon. Elle a invoqué leur avenir, leur environnement et leur qualité de vie, mais sans démontrer qu'elle détenait leur confiance ou leur mandat.

Cette critique est d'autant plus forte que le village dispose déjà de structures représentatives. Le président du conseil de village, les pêcheurs et les habitants concernés constituent, selon cette position, les interlocuteurs naturels lorsqu'il s'agit de décider de l'avenir de la localité. L'idée que Le Bouchon serait une communauté passive ou sans voix a été fermement rejetée.

« *Le Bouchon n'est pas silencieux* », a-t-on rappelé. La localité possède « *son conseil de village, une voix, des pêcheurs* ». Dès lors, pour les défenseurs du projet, Eco-Sud ne peut se substituer aux habitants ni imposer une opposition qui ne refléterait pas leur volonté.

Le jugement désormais attendu

Après la réplique de Me Anne-Sophie Jullienne, avocate d'Eco-Sud, qui a maintenu que les irrégularités dénoncées demeurent suffisamment substantielles pour justifier l'annulation de la licence, le Tribunal a annoncé qu'il réservait son jugement.

Le débat est désormais clos. Après plusieurs mois d'audiences, une longue série de témoins, une visite des lieux et quatre journées de plaidoiries, l'Environmental and Land Use Appeal Tribunal devra trancher entre deux lectures du dossier. D'un côté, Eco-Sud invoque le principe de précaution et dénonce des lacunes dans l'évaluation environnementale. De l'autre, le ministère de l'Environnement, le promoteur et les habitants favorables au développement soutiennent que la procédure légale a été respectée, que les contrôles sont prévus et que Le Bouchon a droit à son avenir économique.

Nando Bodha : « Une alliance se construit sur des valeurs, pas sur des fauteuils »

Alors que son nom circule avec insistance dans les discussions autour d'une future recomposition politique, Nando Bodha préfère mettre l'accent sur les défis auxquels Maurice est confrontée. Dans cet entretien, le leader du Rassemblement Mauricien livre son analyse des principaux dossiers de l'actualité et expose sa vision pour le pays.

■ **La révocation de Sydney Pierre après son vote contre la réforme des pensions vous a-t-elle surpris ?**

Cette décision doit être analysée sous deux angles. D'un côté, Sydney Pierre a fait preuve de courage en votant selon ses convictions, estimant que le gouvernement n'avait pas reçu de mandat pour une réforme aussi profonde de la pension de vieillesse. Aller à contre-courant de son propre camp demande une véritable force de caractère.

De l'autre, dans un système fondé sur la solidarité gouvernementale, le Premier ministre pouvait difficilement maintenir une Junior Minister qui s'était publiquement opposée à une décision majeure de son gouvernement. J'avais appelé les parlementaires à voter selon leur conscience. Sydney Pierre a été la seule à le faire, et son geste restera, à mes yeux, un acte de courage politique.

■ **Venons-en au dossier Véronique Leu-Govind. Son époux a été arrêté dans une affaire présumée de trafic de drogue. Sans pré-juger de l'issue de l'enquête, son maintien comme Junior Minister est-il, selon vous, politiquement tenable ?**

La confiance du public repose avant tout sur l'intégrité et l'exemplarité de ceux qui exercent des responsabilités publiques. Aujourd'hui, cette confiance est déjà fragilisée. Nous parlons d'une affaire présumée de trafic de drogue portant sur une importante quantité de cannabis, d'une valeur estimée à plus de Rs 100 millions. Bien entendu, la présomption d'innocence doit être pleinement respectée et la justice doit suivre son cours.

Mais la lutte contre la drogue est une



« Nous devons choisir entre gérer les urgences du quotidien ou construire l'avenir de Maurice »

priorité nationale. Face à une affaire d'une telle gravité, les responsables politiques doivent envoyer un signal fort. À mes yeux, le Premier ministre devrait prendre les décisions qui s'imposent. Dans ces circonstances, il serait difficilement justifiable que Véronique Leu-Govind continue d'exercer les fonctions de Junior Minister pendant la durée de l'enquête.

■ **Le Finance Bill a été adopté malgré les critiques de l'opposition. Le gouvernement a-t-il suffisamment pris en compte ces préoccupations ?**

Les inquiétudes exprimées par l'opposition, les syndicats et le secteur privé n'ont pas été suffisamment entendues. Le gouvernement voulait avancer rapidement, comme si le vote devait être

une simple formalité. Certes, quelques jours de débats ont eu lieu, mais au final, très peu d'amendements majeurs ont été apportés. Le gouvernement a choisi de rester sourd aux critiques.

Aujourd'hui, ce sont les Mauriciens qui devront assumer les conséquences des décisions prises. Ce gouvernement a été élu sur la base de nombreuses promesses et une partie de la population ressent désormais une forme de déception.

■ **Paul Bérenger a récemment pris plusieurs positions sur la situation politique actuelle. Quel regard portez-vous sur ses déclarations ?**

Paul Bérenger est une figure incontournable de la politique mauricienne et son expérience mérite le respect. Je partage plusieurs de ses préoccupations concernant la gouvernance, l'économie et les défis auxquels le pays est confronté.

Au-delà des constats, les Mauriciens attendent aujourd'hui des solutions concrètes. La véritable priorité est de redonner une direction au pays, de relancer l'économie, de protéger le pouvoir d'achat et d'offrir de meilleures perspectives à notre jeunesse. C'est sur ces enjeux que le débat politique doit désormais se concentrer. Même le Budget laisse à désirer sur plusieurs aspects.

■ **Pourtant, le gouvernement affirme que ce budget prépare l'avenir**

« Ce n'est pas une question de poste, mais de leadership. »

de Maurice et s'inscrit dans une stratégie de long terme. Êtes-vous de cet avis ?

Nous devons désormais penser en termes de performance et non uniquement de potentiel. Il faut renforcer nos institutions, garantir leur indépendance et restaurer la confiance. La méritocratie doit être au cœur du fonctionnement de l'État. Nous devons aussi appliquer une tolérance zéro contre la corruption.

Notre plus grande richesse est le génie mauricien. Nous devons investir dans l'éducation, la formation et l'innovation. Nous devons également réinventer notre modèle de développement avec une agriculture intelligente, un tourisme nouvelle génération, une économie océanique dynamique, un secteur financier d'excellence et un positionnement fort dans l'intelligence artificielle. La première urgence est de rétablir la confiance.

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

■ **Abordons maintenant l'aspect politique. En cas d'alliance entre le FMP et votre formation, seriez-vous prêt à assumer les fonctions de Premier ministre ?**

Je n'ai jamais considéré une fonction politique comme une fin en soi. Pendant plus de quarante ans de vie publique, j'ai eu l'honneur de servir sous quatre Premiers ministres. Ce qui m'a toujours guidé, c'est le sens du devoir et la volonté de trouver des solutions aux problèmes des Mauriciens. Toute responsabilité doit être assumée avec humilité, sérieux et engagement. Mais le débat essentiel aujourd'hui dépasse les ambitions personnelles.

■ **Alors, vous estimez-vous aujourd'hui crédible pour briguer le poste de Premier ministre ?**

Je suis touché par les témoignages de confiance que je reçois. L'expérience est importante, mais elle ne suffit pas. Un dirigeant doit être crédible, intègre, capable de rassembler et d'avoir une vision claire.

Après plus de quarante années dans la vie publique, je peux dire que je quitte cette longue carrière avec les mains propres et la tête haute. Dans une période où la confiance envers les responsables publics est fragilisée, l'intégrité est un capital essentiel.

■ **Quels critères doivent guider le choix du futur Premier ministre d'une alliance de l'opposition ?**

Le futur dirigeant devra avant tout porter une vision claire pour Maurice. Il devra être capable de rassembler, d'incarner l'intégrité et de promouvoir une nouvelle culture politique basée sur la compétence et la méritocratie. L'argent ne doit pas contrôler la politique et le pouvoir ne doit jamais devenir un outil d'abus. Au Rassemblement Mauricien, nous défendons trois valeurs fondamentales : compétence, méritocratie et intégrité.

■ **Où en sont les discussions entre**

les forces de l'opposition ?

Les prochaines élections sont encore éloignées, mais la situation politique évolue rapidement. L'alliance gouvernementale a déjà connu plusieurs fractures avec le départ de Paul Bérenger, le malaise exprimé par certains membres du MMM et maintenant la révocation de Sydney Pierre.

Une alliance ne peut pas être uniquement un arrangement électoral ou un partage de postes. Elle doit reposer sur une vision commune, un programme crédible et des valeurs partagées. Maurice a besoin d'un vrai leadership et d'une équipe solide. C'est dans cette direction que je travaille.

Passeport mauricien : Maurice confirme son statut parmi les nations les plus ouvertes d'Afrique

Le passeport mauricien demeure l'un des plus puissants du continent africain. C'est ce que confirme l'édition 2026 du Henley Passport Index, référence mondiale en matière de mobilité internationale. Maurice occupe cette année la 26^e place mondiale, permettant à ses citoyens de voyager vers 148 destinations sans visa ou avec un visa à l'arrivée. Seules les Seychelles font mieux en Afrique, avec une 23^e place mondiale et un accès à 155 destinations.

Au-delà du classement, cette performance illustre la confiance dont jouit Maurice sur la scène internationale. Elle récompense plusieurs décennies de stabilité politique, d'ouverture économique et d'une diplomatie active qui ont permis au pays de nouer de solides relations avec ses partenaires étrangers. À l'échelle mondiale, Singapour conserve le passeport le plus puissant avec un accès à 192 destinations, devant le Japon, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis, qui offrent chacun un accès à 188 pays.

Un succès qui dépasse la simple question des visas

Pour les experts interrogés par Forbes Africa, la force d'un passeport ne dépend pas uniquement des accords diplomatiques conclus avec d'autres États. Elle reflète également la réputation d'un pays, la qualité de ses institutions, son niveau de sécurité, sa gouvernance et la confiance qu'il inspire aux investisseurs comme aux voyageurs.

Selon Adenike Macaulay, directrice générale de Wakanow Nigeria Group et Afrique du Nord, Maurice et les Seychelles ont fait du tourisme un véritable



projet national, bien au-delà d'un simple secteur économique. Les deux îles ont investi de manière continue dans leurs infrastructures, amélioré leur connectivité aérienne, adopté des politiques de visas relativement ouvertes et construit une image internationale forte et cohérente. Cette stratégie a favorisé l'arrivée de visiteurs, renforcé la confiance des investisseurs et consolidé les relations diplomatiques avec de nombreux pays.

Le tourisme, moteur du développement

Le succès de Maurice repose également sur une vision à long terme du tourisme. Pour Abigail Eytayo Eyiolorunpe, fondatrice de la plateforme créative Onion Cosiety, l'industrie touristique ne profite pas uniquement aux hôtels. Elle stimule l'ensemble de l'économie en soutenant les transports, la

restauration, le commerce, les loisirs, l'immobilier et les petites entreprises. Elle crée également des emplois, encourage l'entrepreneuriat et attire des investissements étrangers. L'exemple mauricien démontre qu'un secteur touristique bien structuré peut devenir un véritable levier de développement économique durable. L'experte estime d'ailleurs que de nombreux pays africains pourraient s'inspirer de ce modèle en simplifiant leurs politiques de visas, en développant davantage les liaisons aériennes régionales et en renforçant la coopération entre les États du continent.

La réputation d'un pays se reflète dans son passeport

Pour Tomi Olatunbode, spécialiste nigériane du design et de l'urbanisme, la valeur d'un passeport est avant tout le reflet de la perception qu'inspire un pays. La qualité des infrastructures, la stabilité politique, la sécurité, l'environnement des affaires, la gouvernance et la crédibilité économique influencent directement la capacité d'un État à conclure des accords de circulation avec d'autres nations. Autrement dit, un passeport puissant se construit d'abord grâce aux politiques mises en œuvre à l'intérieur du pays.

Les spécialistes soulignent également que les politiques de visas sont aujourd'hui devenues un véritable outil de développement économique. Pour Moyo Ogunseinde, directrice générale de Club Concierge International, les pays qui accueillent les visiteurs dans un cadre sécurisé et qui investissent dans des documents de voyage fiables disposent d'une

meilleure position pour négocier des accords de réciprocité avec leurs partenaires internationaux. Cette approche favorise non seulement le tourisme, mais également les investissements étrangers, les échanges commerciaux et la mobilité des entrepreneurs.

Un écart qui demeure important en Afrique

Le classement met également en évidence les disparités qui subsistent sur le continent. L'Afrique du Sud figure au 49^e rang mondial avec un accès à 101 destinations. Le Kenya arrive en 68^e position avec 70 destinations, devant le Ghana (67 destinations). L'Égypte occupe la 86^e place avec 49 destinations accessibles, tandis que le Nigeria ferme pratiquement la marche au 90^e rang avec seulement 44 destinations.

Pour Collins Nnabugwu, spécialiste des technologies gouvernementales, les États africains devront poursuivre leurs efforts en matière de gouvernance, renforcer la sécurité des systèmes d'identité, développer leur diplomatie et mieux mobiliser leurs diasporas afin d'accroître les échanges commerciaux et culturels. Une plus grande liberté de circulation à l'intérieur même du continent serait également essentielle pour permettre à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) d'atteindre pleinement ses ambitions. En conservant sa place parmi les deux passeports les plus puissants d'Afrique, Maurice confirme la solidité de son image à l'international. Ce résultat est le fruit d'une politique menée sur plusieurs décennies, fondée sur la stabilité institutionnelle, l'ouverture sur le monde et le développement du tourisme.

Workfare Programme : des centaines de travailleurs saisonniers privés de leur allocation

Depuis plus de quinze ans, les travailleurs saisonniers de l'industrie sucrière vivent selon un même rythme : six mois de travail dans les champs de canne et plusieurs mois sans activité professionnelle. Employés entre juin et décembre par des groupes comme Terra, Omnicane, Alteo, la Mauritius Cane Industry Authority (MCIA) et d'autres opérateurs du secteur, ils retrouvent généralement leur emploi au début de la campagne suivante. Plusieurs employés ont exprimé leur mécontentement devant l'hôtel du gouvernement samedi 1er août.

Durant cette période d'inactivité, le Workfare Programme représentait une bouée de secours financière. Mis en place à la suite de l'Employment Rights Act de 2008, ce dispositif permettait aux travailleurs éligibles de bénéficier du Transition Unemployment Benefit (TUB), une allocation destinée à accompagner les salariés pendant une période de transition après une perte d'emploi.

Mais cette année, la situation a changé. Depuis la fin de la dernière campagne sucrière en décembre, plusieurs travailleurs saisonniers affirment n'avoir reçu aucun paiement lié au Workfare Programme. Plus inquiétant encore, ils disent ne pas avoir reçu d'explication officielle sur cette absence de versement.

« Nous ne savons plus vers qui nous tourner »

Pour ces employés, cette allocation était devenue au fil des années un élément essentiel de leur équilibre financier durant les mois sans revenu. Rajiv, travailleur saisonnier au sein du groupe Terra, explique avoir effectué toutes les démarches nécessaires afin de bénéficier du programme.

« Comme plusieurs de mes collègues, j'ai rempli les formulaires pour être éligible au Workfare Programme. Nous pensions qu'en mars 2026, nous allions être appelés pour intégrer le programme, mais cela ne s'est jamais produit. Avec l'ancien gouvernement, nous n'avions jamais ren-



contré ce problème. Aujourd'hui, nous faisons face à beaucoup de difficultés », témoigne-t-il.

Même inquiétude chez Pooja, employée saisonnière à la MCIA. Selon elle, l'absence d'informations est devenue aussi préoccupante que l'absence de paiement.

« Pendant la coupe, nous faisons notre travail normalement. Ensuite, nous devons recevoir l'argent du Workfare Programme, mais nous ne l'avons pas obtenu. Nous ne savons plus quoi faire ni vers quelle institution nous tourner », confie-t-elle.

Elle estime qu'une simple communication officielle aurait déjà permis de rassurer les travailleurs concernés. « Si on nous disait simplement ce qui se passe, ce serait déjà un soulagement. Mais aujourd'hui, personne ne nous explique rien », ajoute-t-elle.

Pour Aurina, employée saisonnière chez Alteo, les conséquences sont immédiates. « Nous devons recevoir l'argent du Workfare Programme, mais nous ne l'avons toujours pas obtenu. Résultat : cela fait maintenant quatre mois que nous sommes sans aucun revenu », affirme-t-elle.

Une population particulièrement vulnérable

La majorité de ces travailleurs sont proches de la retraite et ont consacré une grande partie de leur vie aux activités liées à l'industrie sucrière. Avec un faible niveau de qualification pour certains, ils disposent de peu d'alternatives professionnelles durant les mois où la coupe est interrompue.

C'est justement cette réalité qui ex-

plique pourquoi le Transition Unemployment Benefit était devenu, dans les faits, un soutien indispensable pour de nombreuses familles. L'activiste Jonathan Chatigan dénonce aujourd'hui le manque de communication autour de cette situation.

« Aucune communication officielle ne leur a été adressée concernant la suppression de cette allocation de subsistance qu'ils percevaient depuis 2021 », déclare-t-il. Selon lui, les informations disponibles indiquent que la State Law Office aurait retenu une interprétation différente de la loi concernant la notion de « determined duration » applicable aux bénéficiaires du Workfare Programme, notamment ceux qui recevaient le Transition Unemployment Benefit. « Conséquence : les travailleurs saisonniers de l'industrie sucrière ne bénéficient désormais plus de cette aide », explique-t-il.

Jonathan Chatigan rappelle que l'intégration de ces travailleurs dans le dispositif avait été décidée en 2021, dans le

contexte de la pandémie de Covid-19, afin de leur offrir une protection sociale face aux difficultés économiques de cette période.

Vers une solution durable ?

Jonathan Chatigan estime que le cadre légal aurait dû permettre une meilleure protection des travailleurs concernés. Il rappelle notamment que la Finance (Miscellaneous Provisions) Act 2021 a introduit la section 86A du Workers' Rights Act afin de responsabiliser les employeurs qui licencient puis réembauchent régulièrement les mêmes employés.

Pour lui, une réflexion globale est nécessaire. « Pourquoi le cadre légal n'a-t-il pas été interprété ou adapté de manière à protéger ces travailleurs saisonniers ainsi que l'industrie sucrière ? Si le Workfare Programme ne verse plus la Transition Unemployment Benefit et que les employeurs ne sont pas davantage tenus d'assurer cette prise en charge, ce sont les travailleurs qui supportent seuls les conséquences », affirme-t-il.

Il soulève également la question des cotisations au National Savings Fund. « Ces mêmes travailleurs continuent de cotiser à hauteur de 1 % de leur salaire au NSF. Pourquoi contraindre ces salariés à contribuer à un système dont ils se retrouvent finalement exclus lorsqu'ils ont le plus besoin d'un soutien ? », s'interroge-t-il.

« Nous demandons également qu'une solution humaine, équitable et durable soit trouvée afin que ces employés puissent vivre dignement pendant chaque saison morte », conclut Jonathan Chatigan.



Kamal Hawabhay: « Avec les bonnes réformes, le Global Business peut devenir un véritable moteur de croissance »

La hausse de 50 % des frais liés aux licences des Global Business Companies (GBC) suscite de vives réactions dans le secteur financier. Pour Kamal Hawabhay, directeur de GWMS Ltd, société de gestion agréée par la Financial Services Commission (FSC), cette décision intervient à un moment où Maurice doit consolider sa position de centre financier international. Il estime qu'un équilibre est nécessaire entre les impératifs réglementaires, la compétitivité et l'attractivité du pays.

■ **Cette hausse des frais de licence est présentée comme une réforme nécessaire. Est-elle compatible avec l'ambition de Maurice de rester une juridiction compétitive ?**

Le sentiment général est que cette hausse mérite d'être réévaluée au regard du contexte économique. Les derniers chiffres de la Banque de Maurice montrent que les services financiers et les revenus d'investissement continuent de représenter une source importante de devises. Le Global Business demeure donc un pilier stratégique de notre économie.

« La compétitivité d'un centre financier ne dépend pas uniquement de sa réputation »

La question ne concerne pas uniquement les frais de licence. Les investisseurs analysent aussi la fiscalité, les coûts opérationnels, les obligations réglementaires, la rapidité des procédures et la stabilité du cadre juridique. Maurice souhaite attirer davantage de Family Offices et de nouvelles structures internationales. Pour y parvenir, notre environnement doit rester compétitif.

« Plusieurs clients et opérateurs sont aujourd'hui dans un mode d'attente »

■ **Certains estiment qu'une révision des frais était devenue inévitable. Partagez-vous cet avis ?**

Une révision peut être justifiée, mais elle doit tenir compte des réalités du marché. Toutes les licences ne présentent pas le même niveau de risque ni les mêmes obligations de conformité. Les interrogations portent surtout sur les catégories les plus sollicitées. La hausse de 300 % appliquée aux Authorised Companies suscite de nombreuses questions. Dans un environnement où le pays est en concurrence avec d'autres centres financiers, toute augmentation des coûts devrait s'accompagner d'une amélioration tangible des services : digitalisation, délais plus courts et procédures simplifiées. La réputation est essentielle, mais elle ne suffit plus. Les investisseurs recherchent aussi une administration efficace, des décisions rapides et une plus grande prévisibilité.

■ **Quels peuvent être les effets sur les Management Companies ?**

Le premier impact concerne les investisseurs. Lorsqu'ils choisissent une juridiction, ils comparent plusieurs destinations. Les frais de licence ne sont qu'un élément parmi d'autres, mais ils s'ajoutent aux coûts de conformité, aux obligations administratives et aux dépenses de fonctionnement. Si le coût global devient moins compétitif, certains pourraient privilégier d'autres juridictions. Aujourd'hui, plusieurs clients et opérateurs observent l'évolution de la situation avant de prendre leurs décisions d'investissement.

■ **Au-delà du pourcentage annoncé, pourquoi l'augmentation des frais des Authorised Companies risque-t-elle d'avoir un impact plus important sur l'industrie ?**

Les Authorised Companies présentent un profil différent des autres structures. Elles sont principalement utilisées pour des activités d'investissement ou de conseil exercées en dehors de



« Maurice ne doit pas affaiblir l'attractivité de son secteur du Global Business »

Maurice. Elles ne bénéficient pas des mêmes avantages fiscaux que les GBC et sont soumises à un niveau d'obligations réglementaires différent. C'est pourquoi de nombreux professionnels souhaitent davantage d'explications sur la justification d'une hausse aussi importante. Un dialogue renforcé entre les autorités et l'industrie permettrait de mieux comprendre cette décision et de rassurer les investisseurs.

■ **Craignez-vous que certains investisseurs choisissent désormais d'autres juridictions plus compétitives ?**

Ce risque existe toujours. Les investisseurs internationaux sont mobiles et comparent en permanence les dif-

férentes juridictions. Si un autre centre financier offre des coûts plus compétitifs, des procédures plus rapides et un environnement réglementaire efficace, certains pourraient revoir leurs choix. Maurice a bâti une réputation solide au fil des années, notamment après sa sortie de la liste grise du GAFI. Cet acquis doit être préservé tout en poursuivant les efforts destinés à renforcer notre compétitivité.

■ **Si l'on dépasse le débat sur les frais de licence, quelles sont les priorités pour permettre au Global Business de franchir une nouvelle étape ?**

La priorité est d'améliorer la facilité de faire des affaires. Les délais d'approbation restent un facteur déterminant pour les investisseurs. Les projets de digitalisation de la FSC, la réduction des délais de traitement et le système « Known to Commission » vont dans la bonne direction. Il faut désormais accélérer leur mise en œuvre. Les opérateurs soumettent parfois plusieurs dossiers similaires et doivent fournir à nouveau des informations déjà détenues par la FSC. Une meilleure utilisation des données disponibles permettrait de gagner un temps précieux.

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

■ **Au-delà des procédures administratives, un autre sujet revient régulièrement dans les discussions : les relations avec les banques. Les difficultés persistent-elles ?**

Oui. L'ouverture de comptes bancaires reste complexe pour certaines activités innovantes, notamment les Virtual Asset Service Providers et les Investment Dealers. Il est indispensable de maintenir des normes élevées de conformité, mais il faut également permettre aux entreprises légitimes d'opérer dans des conditions normales. La mise en place d'un système de Central KYC constituerait une avancée importante pour simplifier les démarches tout en maintenant un haut niveau de contrôle.

■ **Vous évoquez l'innovation financière. Les actifs virtuels constituent-ils, selon vous, la**

prochaine grande opportunité de croissance pour Maurice ?

Absolument. Maurice dispose d'un réel potentiel pour devenir une plateforme régionale de l'innovation financière. Toutefois, ce développement passe par un environnement réglementaire clair, un meilleur accès aux services bancaires et une collaboration étroite entre les autorités et les opérateurs.

L'objectif est de favoriser l'innovation sans compromettre les exigences de conformité qui font aujourd'hui la crédibilité de notre juridiction.

■ **Plus largement, les récentes mesures fiscales risquent-elles de remettre en question l'attractivité de Maurice comme centre financier international ?**

La fiscalité fait partie des critères analysés par les investisseurs. Maurice

« **L'industrie a besoin de procédures plus rapides et plus prévisibles** »

doit maintenir un équilibre entre les besoins de financement de l'État et sa capacité à attirer les investissements internationaux. Notre force réside dans une juridiction reconnue, transparente et conforme aux standards internationaux. Cet avantage doit être préservé.

■ **Si vous aviez un message à**

transmettre aux décideurs, quel serait-il ?

Le Global Business reste un moteur essentiel de l'économie. Il génère des devises, crée des emplois qualifiés et participe au rayonnement international du pays. Avant d'imposer de nouvelles charges, il est important de résoudre les difficultés existantes : accélérer les procédures, renforcer la digitalisation, améliorer les relations entre les autorités, les banques et les opérateurs et faciliter davantage les investissements.

Je reste convaincu qu'avec une vision commune et un dialogue constructif, Maurice peut renforcer sa position parmi les principaux centres financiers internationaux. Les bonnes réformes permettront non seulement de préserver notre compétitivité, mais aussi de faire du Global Business un véritable moteur de croissance pour les années à venir.

Mahend Gungapersad : « Les enfants issus de ménages à faibles revenus restent notre principale préoccupation »

Les enfants issus de ménages à faibles revenus demeurent au cœur des priorités du gouvernement. C'est en substance la réponse apportée par le ministre de l'Éducation nationale, Mahend Gungapersad, au député Chetan Baboolall, qui l'interrogeait sur la révision du régime de subvention accordé aux écoles pré-primaires privées. Ce nouveau dispositif entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

Dans sa réponse parlementaire, le ministre a rappelé que le régime actuel de Grant-in-Aid (GIA) a été approuvé en 2023 et est opérationnel depuis le 1er janvier 2024. À ce jour, 417 établissements bénéficient de cette aide, pour un montant annuel d'environ Rs 825 millions. Par ailleurs, 106 écoles privées n'ayant pas adhéré au GIA perçoivent une allocation mensuelle de Rs 400 par élève, représentant une dépense annuelle d'environ Rs 26 millions, tout en conservant la possibilité de facturer des frais de scolarité aux parents. À la suite du Budget 2025-2026, le gouvernement a institué un comité interministériel chargé d'évaluer le régime actuel et de proposer des mesures visant à assurer sa viabilité financière tout en préservant l'accès à l'enseignement pré-primaire.

Après avoir entendu les représentants des opérateurs d'écoles, de la CTSP et d'autres parties prenantes, le comité a formulé plusieurs recommandations,



désormais approuvées par le gouvernement. Parmi celles-ci figurent le maintien de la prise en charge des salaires des employés des écoles relevant du GIA, l'introduction d'un modèle « enseignant-manager » pour les établissements comptant jusqu'à 20 élèves, le titulaire percevant son salaire d'enseignant auquel s'ajoutera une allocation de gestion de Rs 5 000 par mois.

Le gouvernement prévoit également une montée progressive en qualification des directeurs d'établissement, la suppression graduelle des postes d'Assistant Teacher et d'Assistant Manager, ainsi que l'adoption progressive d'un

ratio d'un enseignant pour 20 élèves, contre un pour 15 actuellement. Le régime révisé prévoit aussi un plafonnement du remboursement des loyers à Rs 5 000 pour les 33 écoles accueillant jusqu'à 20 élèves, tandis que ce remboursement sera supprimé pour les 117 établissements comptant plus de 20 élèves. Le remboursement des dépenses opérationnelles sera réduit de 50 %, parallèlement au renforcement des mécanismes de gouvernance et de contrôle.

Mahend Gungapersad a également annoncé que la suppression de la subvention mensuelle de Rs 400 accordée aux

106 écoles privées hors GIA permettra de réaffecter ces ressources au financement du nouveau régime. Il a précisé que la révision des dépenses opérationnelles fait suite à des inspections menées par l'Early Childhood Care and Education Authority (ECCEA), lesquelles ont mis en évidence des utilisations non conformes de certaines allocations.

Selon l'évaluation d'impact réalisée par le comité, les parents continueront d'avoir accès à un enseignement pré-primaire gratuit, soit dans les écoles publiques, soit dans les établissements privés intégrés au régime révisé du GIA. Le ministre a indiqué que le réseau public dispose actuellement d'une capacité d'accueil suffisante, avec 4 467 places vacantes dans les écoles maternelles publiques et 790 places supplémentaires dans les établissements gérés par les collectivités locales, permettant ainsi d'absorber d'éventuels transferts d'élèves.

Enfin, le ministre a rappelé les différentes mesures d'accompagnement déjà mises en œuvre, notamment les 357 enfants bénéficiant du dispositif SRM, la gratuité des repas dans 26 écoles ZEP, ainsi que l'étude de faisabilité portant sur un programme pilote de petits-déjeuners et de déjeuners gratuits dans les écoles pré-primaires publiques situées dans les zones les plus défavorisées.

Trafic d'héroïne : 25 ans de prison, la Cour rappelle que les passeurs ne peuvent espérer l'indulgence

Reconnu coupable d'avoir importé 1 140,8 grammes d'héroïne dissimulés dans 75 boulettes, le ressortissant ivoirien Matthias Ferdinand Yade a été condamné à 25 ans de servitude pénale et à une amende de Rs 100 000. Dans un jugement motivé, le juge Mehdi Manrakhan rappelle que la gravité des faits et le rôle des passeurs dans les réseaux internationaux justifient des peines particulièrement sévères.

Ce ressortissant ivoirien a plaidé coupable d'avoir importé à Maurice 1 140,8 gramme d'héroïne contenus dans 75 boulettes qu'il a ingurgité. L'infraction a été commise le 4 août 2019 à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam.

Selon le jugement, la valeur de la drogue est estimée à environ Rs 17,1 millions. Les analyses de laboratoire ont établi que le degré de pureté de l'héroïne contenue dans les boulettes variait entre 6 % et 56 %. Sur la base de son plaidoyer de culpabilité, le juge Manrakhan l'a déclaré coupable. L'accusé n'avait pas d'antécédents judiciaires.

La peine applicable au moment des faits n'était pas contestée. Elle prévoyait une amende n'excédant pas Rs 2 millions, accompagnée d'une servitude pénale pour une durée n'excédant pas 60 ans. La Cour a également relevé une question liée à l'âge de l'accusé. Selon son passeport, Matthias Ferdinand Yade aurait 41 ans. Il a cependant soutenu que ce passeport était faux et qu'il était en réalité âgé de 61 ans.

Les coulisses d'un trafic : deux essais avec de fausses boulettes

Le jugement revient sur les circonstances de l'interception. Matthias Ferdinand Yade a été arrêté alors qu'il empruntait le couloir vert à l'aéroport. Ses bagages ont été fouillés et scannés, sans qu'aucun élément incriminant ne soit découvert. Interrogé, il a expliqué être venu à Maurice pour des vacances. Les enquêteurs l'ont ensuite questionné au sujet de son billet d'avion et de son hébergement. Le jugement indique



qu'il est alors devenu tendu et s'est mis à transpirer abondamment. Une fouille corporelle n'a, là encore, rien révélé. Il a finalement admis avoir avalé 75 boulettes à Nairobi, au Kenya, avant de voyager vers Maurice via Dubaï. Il a été conduit à l'hôpital, où il a par la suite évacué les 75 boulettes sous observation médicale.

Dans ses dépositions à la police, Matthias Ferdinand Yade a donné un récit détaillé des préparatifs ayant précédé l'importation. Ces préparatifs comprenaient des séances d'entraînement au cours desquelles il devait avaler des boulettes factices. Il a été testé de cette manière à deux reprises avant de se voir confier les boulettes contenant de l'héroïne. Il a également reçu les documents de voyage nécessaires, dont le passeport qui, selon lui, ne reflète pas son véritable âge.

« Sans les "mules", les réseaux de trafic de drogue ne pourraient tout simplement pas fonctionner. »

Le jugement insiste sur la gravité de l'importation d'héroïne, substance destructrice dont la circulation cause des dommages aux consommateurs,

familles et société. Le juge Manrakhan a estimé que la quantité, la valeur et la pureté des boulettes indiquaient une cargaison commerciale substantielle, partie d'une opération organisée de trafic international. La pureté élevée de certaines boulettes augmente le potentiel de dilution et de distribution, ainsi que le préjudice potentiel si la cargaison avait atteint le marché local.

Le fait que Matthias Ferdinand Yade ait agi comme simple courrier n'a pas été considéré comme diminuant la gravité de sa conduite. Le juge écrit : *« Bien que M. Yade ait agi comme simple courrier, cela ne diminue pas la gravité de sa conduite. Les réseaux internationaux de trafic de drogue dépendent de courriers pour transporter la drogue à travers les frontières et la mettre en circulation. Sans la participation de courriers tels que M. Yade, les objectifs de ces réseaux ne pourraient être atteints. »*

Les difficultés financières pas une excuse

La Cour a retenu que l'implication de l'accusé était délibérée et organisée. Le jugement mentionne les deux séances d'entraînement avec des boulettes factices, l'obtention de documents de voyage, l'ingestion de 75 boulettes contenant de l'héroïne et le trajet effectué de Nairobi à Maurice via Dubaï. Pour le

juge Manrakhan, l'infraction impliquait préparation, détermination et prise de risque.

La motivation financière a aussi été examinée. Matthias Ferdinand Yade avait accepté d'importer la drogue à Maurice contre le paiement de 5 000 dollars américains. Il a expliqué avoir agi en raison de difficultés financières. Le juge indique avoir pris cette explication en considération, tout en ajoutant : *« Les difficultés financières peuvent expliquer pourquoi une personne devient vulnérable au recrutement, mais elles ne peuvent excuser une décision calculée d'importer une grande quantité d'héroïne pour un gain financier. Autrement, les difficultés financières deviendraient une justification toute prête dans pratiquement chaque affaire impliquant un courrier de drogue. »*

La Cour a également relevé que l'accusé était né à Lagos, au Nigeria, et vivait en Côte d'Ivoire depuis environ dix ans avant son arrestation. Il est marié et père de trois enfants. Sa mère est âgée de 91 ans. Il souffre de diabète et d'hypertension artérielle.

Le refus de participer à une livraison contrôlée

Un élément du raisonnement porte sur la conduite de Matthias Ferdinand Yade après son interception. Le jugement note qu'il a finalement admis avoir avalé des boulettes et qu'il a donné des détails sur son recrutement et ses préparatifs. Cependant, il a refusé de participer à une livraison contrôlée à son hôtel, opération qui aurait pu permettre d'identifier le destinataire local prévu.

Lors des interrogatoires, il a également indiqué qu'il commençait à s'ennuyer des enquêtes policières, tout en maintenant qu'il ne disposait d'aucune information concernant la personne qui devait récupérer la drogue auprès de lui.

Le juge Manrakhan a précisé la portée de ce refus dans l'appréciation de la peine. Il a écrit : *« Il avait le droit de ne pas assister la police et il ne sera pas puni plus sévèrement pour avoir exercé ce choix. Son refus signifie toutefois qu'il ne peut réclamer la mesure supplémentaire de clémence qui peut être correctement accordée à un délinquant qui apporte une assistance effective à l'identification ou à l'arrestation d'autres participants à l'opération de trafic. »*

Des séances d'entraînement pour devenir « mule » : les révélations de Matthias Ferdinand Yade

Cette partie du jugement distingue donc l'absence de sanction supplémentaire pour le refus d'aider la police et l'absence de clémence additionnelle qui peut être accordée à un accusé ayant effectivement contribué à identifier ou arrêter d'autres participants.

Les facteurs atténuants

Yade a soutenu que la date de naissance figurant sur son passeport n'était pas la sienne et a donné des explications variables selon lesquelles un certain Obi Bernard aurait modifié l'âge pour obtenir des documents. Le juge a rejeté ces affirmations fautes

de preuves documentaires (certificat de naissance, évaluation médicale) et en raison d'incohérences dans ses déclarations. Même si l'accusé était en réalité plus âgé, le juge a estimé que cela ne primait pas sur la gravité et le caractère méthodique de l'infraction. Concernant ses conditions médicales, la Cour n'a vu aucune preuve que le diabète et l'hypertension nécessiteraient des soins impossibles à fournir dans le système carcéral ou justifieraient une réduction substantielle de la peine. En mitigation, le juge a toutefois pris en compte le plaidoyer de culpabilité, l'absence d'antécédents, l'admission finale, la situation familiale et l'état de santé.

Fixation de la peine

Pour fixer la peine, la Cour a cherché une sanction proportionnée à la gravité de l'infraction et à la personne de l'accusé, tout en visant la dissuasion et la protection du public. Le juge a fixé un point de départ à 30 ans de servitude pénale, tenant compte de la quantité importante d'héroïne, de la pureté parfois élevée, de la valeur, de la préparation et de la motivation financière. Après prise en compte des facteurs atténuants, il a réduit cette peine de cinq ans.

Au moment de la condamnation, Yade avait déjà passé près de sept ans en détention provisoire. Le juge a

ordonné que l'intégralité de cette période soit déduite de la peine imposée. Yade a donc été condamné à 25 ans de servitude pénale, avec l'intégralité de la détention provisoire déjà subie déduite, et à une amende de Rs 100 000 plus Rs 1 000 de frais. Tous les éléments saisis ont été confisqués et la drogue doit être détruite.

L'accusation était représentée par Me D. Gayan, Senior Assistant Director of Public Prosecutions. La défense de Matthias Ferdinand Yade était assurée par Me S. Soyjaudah.

Trafic d'héroïne : sa coopération lui vaut une réduction de peine, trois complices tombent dans la nasse

La Cour d'assises a condamné Kanto Justine Ravolamizana, une ressortissante malgache, à 12 ans de servitude pénale et à une amende de Rs 50 000 pour l'importation de 247,3 grammes d'héroïne à Maurice. Si la gravité de l'infraction ne faisait aucun doute, le juge Mehdi Manrakhan, dans un jugement rendu le 31 juillet 2026, a estimé que la coopération exceptionnelle de l'accusée avec les autorités justifiait une réduction substantielle de sa peine.

Les faits remontent au 4 mars 2018, lorsque la prévenue est interceptée à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam. Profilée à son arrivée, elle est soumise à un contrôle au canal vert. Si le scanner et la fouille de ses bagages ne révèlent rien dans un premier temps, les enquêteurs remarquent que la doublure de son sac à main présente une épaisseur inhabituelle. Après l'avoir découpée, ils découvrent une enveloppe renfermant 247,3 grammes d'héroïne, d'une pureté de 22 %, pour une valeur marchande estimée à Rs 3,7 millions.

À la suite de son arrestation, Kanto Justine Ravolamizana choisit de collaborer pleinement avec les enquêteurs. Avec son accord, une livraison contrôlée est mise en place. Elle est autorisée à communiquer avec ses contacts à Madagascar et à Maurice afin de permettre l'identification du réseau. Bien que l'opération ait été interrompue le 6 mars 2018, cette collaboration a permis l'arrestation de trois autres personnes, soit un ressortissant malgache et deux Mauriciens. Dans son jugement, le juge



Manrakhan rappelle que l'importation d'héroïne constitue l'une des infractions les plus graves prévues par la Dangerous Drugs Act, compte tenu de ses conséquences dévastatrices sur la société. Il souligne toutefois que l'article 43(2) de cette loi autorise la Cour à réduire une peine lorsqu'un accusé facilite l'identification ou l'arrestation d'autres auteurs d'infractions.

Le magistrat qualifie l'aide apportée par la prévenue de « *genuine, immediate and productive* », estimant qu'elle a permis de faire progresser significativement l'enquête. Il retient également en

sa faveur son plaidoyer de culpabilité, son absence d'antécédents judiciaires, son rôle secondaire dans le trafic ainsi que les remords exprimés devant la Cour. Le jugement relève également que la prévenue est veuve, mère de trois enfants et qu'elle traversait de graves difficultés financières à Madagascar. Le juge précise toutefois que la précarité économique ne saurait justifier une implication dans un trafic international de stupéfiants, même si elle peut être prise en considération lors de la détermination de la peine.

Après avoir mis en balance la gravité

des faits, l'impératif de dissuasion et les circonstances atténuantes, la Cour a condamné Kanto Justine Ravolamizana à 12 ans de servitude pénale et à une amende de Rs 50 000. Les stupéfiants et les objets saisis ont été confisqués et resteront sous scellés pour les besoins d'éventuelles procédures visant les autres personnes impliquées. L'accusation était représentée par Mme Anjali Devi Ramdin, Deputy Director of Public Prosecutions, assistée de M. Y. Jeerasoo, State Counsel. La défense était assurée par Me Poonum Sookun-Teeluckdharry, of Counsel.

Ventilateurs Covid jamais livrés : l'État lance une offensive judiciaire pour récupérer Rs 103 millions



Six ans après une commande de ventilateurs restée sans suite durant la pandémie de Covid-19, le gouvernement passe à l'action. Le Conseil des ministres a autorisé le ministère de la Santé et du Bien-être à engager une procédure devant les tribunaux espagnols afin de récupérer près de Rs 103 millions versés aux sociétés Pack and Blister Distribuciones Farmaceuticas SL et Mediterranean Healthcare Supply Network SL, dans une transaction qui n'a jamais abouti.

Le ministère de la Santé a été autorisé à saisir la justice espagnole à la lumière des conclusions préliminaires d'un cabinet d'avocats espagnol mandaté pour examiner les recours possibles contre les deux compagnies concernées. L'objectif de cette procédure est de permettre à l'État mauricien de recouvrer les dépenses engagées dans cette opération d'achat de ventilateurs médicaux réalisée pendant la période de crise sanitaire. Les deux sociétés visées, Pack and Blister Distribuciones Farmaceuticas SL et Mediterranean Healthcare Supply Network SL, sont appelées à répondre devant les juridictions espagnoles concernant cette transaction qui n'aurait pas abouti comme prévu.

Une acquisition qui tourne au fiasco

L'affaire remonte aux premiers mois de la pandémie du COVID 19. La State Trading Corporation (STC) avait alors acquis 50 ventilateurs auprès de Pack & Blister pour un montant de 1,8 million d'euros. Les appareils sont arrivés à Maurice en juillet 2020 avant d'être remis au ministère de la Santé. Les vérifications techniques ont toutefois révélé que les ventilateurs étaient défectueux et ne répondaient pas aux spécifications prévues au contrat. Ils n'ont donc jamais pu être utilisés pour traiter les patients atteints de la Covid-19.

Après plusieurs tentatives pour régler le différend avec le fournisseur, les autorités mauriciennes ont renvoyé les équipements en Espagne en décembre 2021. Mais Pack & Blister a refusé d'en reprendre possession. Depuis, les ventilateurs sont entreposés dans la zone franche de Barcelone, où ils génèrent des frais de stockage estimés à 800 euros par mois.

La faillite du fournisseur complique le dossier

Le ministère de la Santé, en concertation avec le bureau de l'Attorney General et le ministère des Affaires étrangères, avait mandaté un cabinet d'avocats espagnol en mars 2023 pour étudier les recours possibles. Des notifications de non-conformité ont été adressées à Pack & Blister en juillet 2024, mais

elles n'ont jamais été réceptionnées par la société. Quelques semaines plus tard, le 20 septembre 2024, celle-ci a été déclarée en faillite et placée en liquidation, compliquant davantage les démarches visant à récupérer les fonds publics.

Le dossier avait également été examiné par le Public Accounts Committee. Son rapport relevait qu'aucun remboursement des Rs 77,9 millions versées par la State Trading Corporation n'avait été obtenu. Fait intrigant, le rapport avait souligné l'absence de documents expliquant le choix de Pack & Blister comme fournisseur et indiquait également que le fournisseur avait informé le ministère qu'il ne pouvait pas livrer le modèle de ventilateur initialement commandé et proposait un autre appareil. Ce changement a pourtant été accepté sans révision du prix, alors que les équipements livrés ne répondaient finalement pas aux spécifications requises. Les ventilateurs ont été renvoyés au fournisseur sans que les sommes déboursées ne soient récupérées.

Casse-tête chinois pour reconstituer le puzzle juridique

Selon les informations communiquées au Parlement, Pack & Blister aurait refusé de reprendre possession du matériel. Les 50 ventilateurs sont ainsi restés stockés dans un entrepôt situé dans la zone franche de Barcelone, générant des frais de stockage estimés à

800 euros par mois, qui se sont ajoutés aux dépenses déjà engagées.

En mars 2023, un cabinet d'avocats espagnol a été mandaté pour étudier les recours disponibles et préparer une éventuelle action en justice. Des notifications de non-conformité ont ensuite été adressées au fournisseur en juillet 2024, mais celles-ci n'auraient jamais été acceptées par la société. La situation s'est davantage compliquée lorsque Pack & Blister a été déclarée en faillite et placée en liquidation le 20 septembre 2024, obligeant les autorités mauriciennes à revoir leur stratégie juridique afin d'espérer récupérer les fonds publics. Parallèlement à la procédure qui sera engagée en Espagne, la Financial Crimes Commission (FCC) poursuit son enquête sur les circonstances ayant entouré cette acquisition.

A savoir que, plusieurs personnes formant parti de l'ancien gouvernement MSM ont été entendues, dont Zouberr Jomaye, ancien Special Adviser au Prime Minister's Office. Les enquêteurs l'ont interrogé sur ses échanges avec des responsables du ministère de la Santé en avril 2020. À l'issue de son audition, il a été autorisé à repartir. Il a maintenu avoir uniquement joué un rôle de facilitateur et ne pas avoir participé à la décision finale d'achat.

D'autres protagonistes ont également été convoqués, notamment le Dr Ashwamed Dinassing, plusieurs médecins du ministère de la Santé ainsi que Pre-mode Neerunjun, ancien secrétaire au Cabinet.

Le pari du siècle pour le port : un terminal à Rs 47 milliards pour conquérir l'océan Indien

Avec un investissement estimé à Rs 47 milliards, le gouvernement lance l'un des plus ambitieux projets d'infrastructure de son histoire. Réalisé en partenariat avec l'Inde, l'Island Container Terminal doit renforcer la compétitivité du port de Port-Louis, attirer davantage de trafic maritime et positionner le pays comme un véritable hub logistique régional.

C'est un chantier qui pourrait changer durablement la place de Maurice dans le commerce maritime régional. Le Conseil des ministres a donné son aval à la mise en œuvre de l'Island Container Terminal (ICT), un projet majeur inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre Maurice et l'Inde pour la restructuration, le développement et la modernisation du secteur portuaire. La réalisation de cette nouvelle infrastructure se fera à travers un partenariat public-privé.

Face à l'ampleur financière et stratégique du projet, le gouvernement a décidé de mettre en place un comité de pilotage présidé par le Secrétaire au Cabinet et Chef de la Fonction publique. Cette instance aura pour responsabilité de suivre l'avancement du projet et de veiller au respect des principes de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance.

Un projet phare du Port Master Plan 2024

L'Island Container Terminal constitue l'un des éléments centraux du Port Master Plan 2024, une feuille de route destinée à préparer l'avenir du port mauricien jusqu'aux prochaines décennies. Ce plan vise notamment à répondre à l'évolution du commerce maritime mondial et à renforcer la compétitivité de Port-Louis face aux grands ports de transbordement de la région.

Selon les données officielles, le projet comprend plusieurs infrastructures majeures : la construction d'une digue de protection destinée à créer un bassin maritime sécurisé, le dragage d'un chenal de navigation jusqu'à une profondeur de 18 mètres, la création d'un nouveau terminal à conteneurs d'environ 50 hectares ainsi que la construction d'un quai de 1,2 kilomètre. L'objectif affiché est ambitieux : per-



mettre au port de Port-Louis d'atteindre une capacité pouvant aller jusqu'à 1,8 million d'EVP (équivalent vingt pieds) par an. Cette capacité placera Maurice dans une nouvelle catégorie parmi les plateformes logistiques de l'océan Indien.

Le coût estimé de ce projet est considérable. Selon les données du Port Master Plan 2024, l'investissement devrait atteindre environ Rs 47,3 milliards, avec une période de construction évaluée entre six et huit ans. Ce financement s'inscrit dans une coopération renforcée entre Maurice et l'Inde. Lors de la visite officielle du Premier ministre Navin Ramgoolam en Inde en septembre 2025, les deux pays avaient annoncé un partenariat stratégique portant notamment sur le développement des infrastructures portuaires mauriciennes.

L'appui indien intervient dans un contexte où Maurice cherche à moderniser ses infrastructures maritimes afin de profiter davantage de sa position

géographique, située sur l'une des principales routes commerciales reliant l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Vers une nouvelle vocation pour Port-Louis

Au-delà de la simple augmentation de capacité de traitement des conteneurs, l'Island Container Terminal ambitionne de repositionner Maurice comme un véritable centre régional de transbordement.

Aujourd'hui, plusieurs grands ports de l'océan Indien notamment ceux de la région se livrent une compétition intense pour attirer les grandes compagnies maritimes internationales. Avec des navires toujours plus imposants et des chaînes logistiques mondiales en constante évolution, les ports doivent disposer d'infrastructures capables d'accueillir des volumes croissants dans des délais réduits.

Le futur terminal doit ainsi permettre

d'améliorer l'efficacité des opérations portuaires, de réduire les contraintes liées à la capacité actuelle et d'attirer davantage d'activités liées à la logistique maritime.

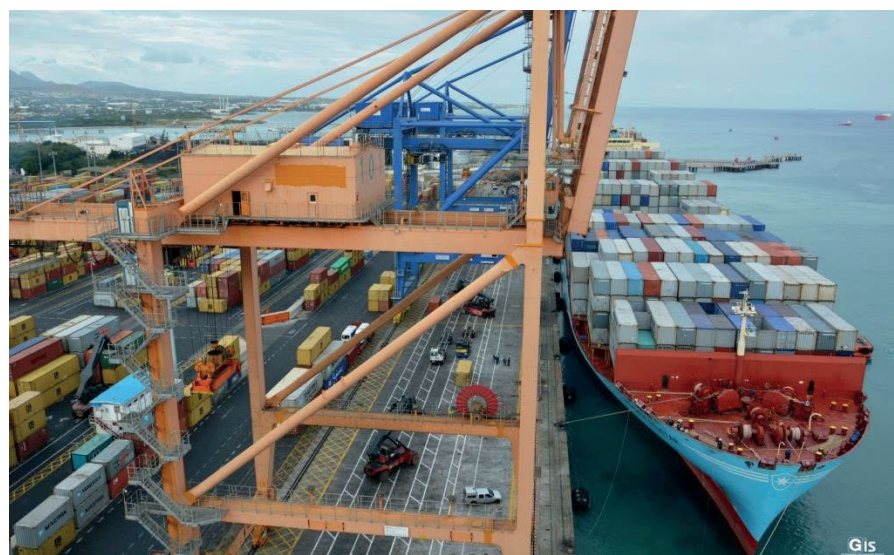
Des interrogations autour de la gouvernance et de l'impact

Si les autorités présentent l'ICT comme un moteur de croissance économique, le projet suscite également des interrogations, notamment sur son coût, son mode de financement et son impact sur les travailleurs du secteur portuaire. Les syndicats ont exprimé certaines inquiétudes concernant l'évolution future du modèle d'exploitation du port et la place accordée au secteur privé.

C'est dans ce contexte que la création d'un comité de pilotage placé sous une haute supervision administrative prend toute son importance. Le gouvernement veut donner des garanties sur la gestion du projet et éviter que ce chantier stratégique ne soit associé à des controverses liées au manque de transparence.

Avec l'Island Container Terminal, Maurice joue une carte stratégique. Le pays veut exploiter son avantage géographique pour devenir davantage qu'une simple escale maritime : une plateforme régionale capable d'accueillir, traiter et redistribuer les flux commerciaux.

La réussite de ce projet dépendra toutefois de plusieurs facteurs : la maîtrise des coûts, le respect des délais, la qualité de la gouvernance et la capacité à attirer les grands acteurs du transport maritime.



Google, Amazon et Maurice : les coulisses d'un tournant numérique majeur

Un nouveau câble sous-marin stratégique, un partenariat avec Amazon Web Services, un accord de confidentialité déjà signé et des discussions engagées avec Google : le gouvernement veut positionner Maurice comme un hub numérique incontournable entre l'Asie, l'Afrique et les États-Unis. Derrière les annonces faites lors de l'AI Impact Summit en Inde, c'est une transformation majeure de l'infrastructure numérique du pays qui se dessine.

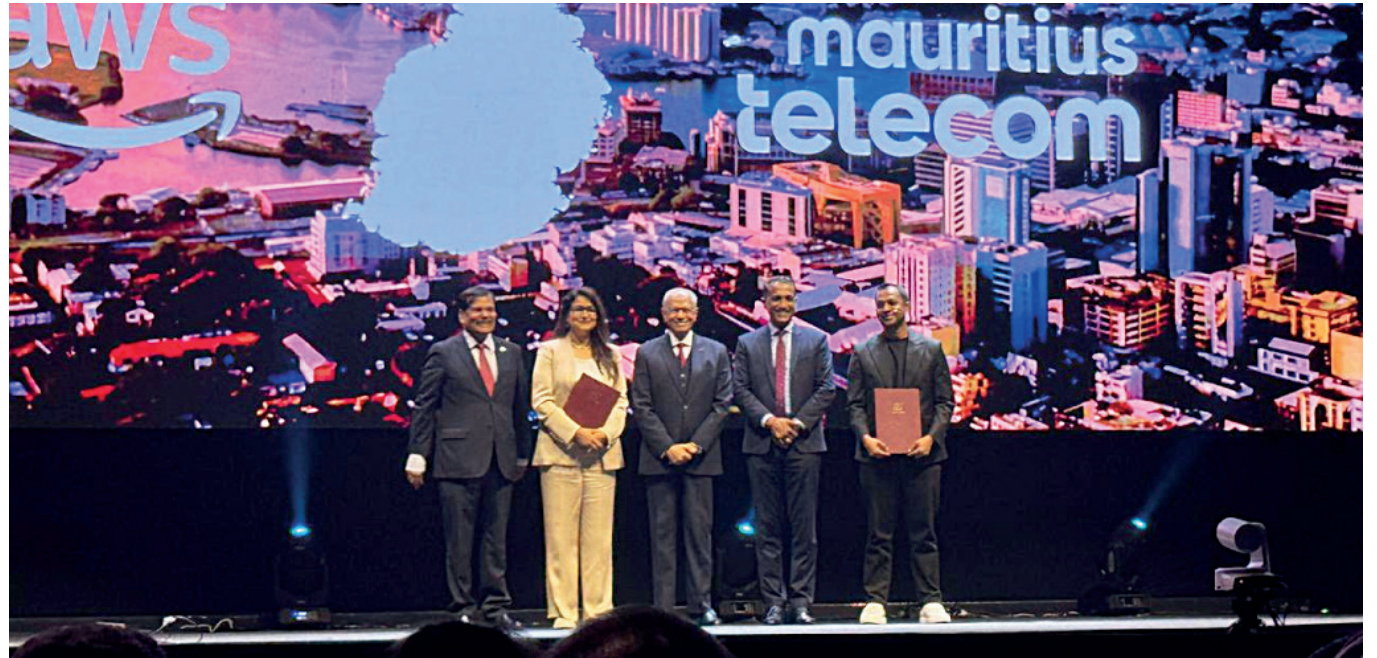
L'ambition de Maurice de devenir une plateforme numérique régionale prend une nouvelle dimension. Après plusieurs mois de discussions discrètes, les premières pièces d'un projet stratégique commencent à se mettre en place. Au cœur de cette offensive : l'intégration de Maurice au programme de câble sous-marin America-India Connect, des négociations avancées avec Google et un partenariat conclu avec Amazon Web Services (AWS) pour accélérer le développement de l'intelligence artificielle et du cloud computing dans le pays.

Selon les informations recueillies, les discussions autour de ce projet avaient débuté bien avant les annonces officielles. Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, avait lui-même évoqué, dès le mois d'octobre dernier, la nécessité de renforcer la connectivité internationale de Maurice afin d'attirer les grands acteurs mondiaux du numérique.

Un rendez-vous décisif au AI Impact Summit

Le dossier a véritablement pris de l'ampleur lors de l'AI Impact Summit 2026, organisé à New Delhi. Durant ce déplacement, le Premier ministre aurait insisté pour que le Chief Executive Officer de Mauritius Telecom, Veemal Gungadin, fasse partie de la délégation officielle afin de participer aux discussions stratégiques.

Cette présence n'était pas anodine. Mauritius Telecom savait déjà que le pays devait anticiper l'avenir de ses infrastructures internationales, notamment avec l'évolution rapide des beso-



ins en bande passante et la perspective du vieillissement progressif des câbles existants comme LION et LION2, qui assurent aujourd'hui une grande partie des communications internationales de Maurice.

Sur place, des échanges ont eu lieu avec plusieurs responsables des géants mondiaux du numérique, notamment Google, représenté par son directeur général, Sundar Pichai, présent au sommet. Google a profité de l'événement pour annoncer plusieurs investissements mondiaux liés aux infrastructures numériques et au développement de l'intelligence artificielle.

Un accord de confidentialité déjà signé

Un Non-Disclosure Agreement (NDA), soit un accord de confidentialité, a été signé récemment entre les différentes parties concernées. Ce type d'accord constitue généralement la première étape avant des négociations techniques et commerciales approfondies. Même si aucun calendrier officiel n'a encore été communiqué, les négociations se poursuivent progressivement. Les différentes parties travaillent actuellement sur les aspects techniques, juridiques et financiers du projet.

Maurice sur le tracé du futur câble

L'élément central du projet reste toutefois le futur câble America-India Connect, annoncé officiellement par Google lors du AI Impact Summit. Ce nouveau système de fibre optique reliera les États-Unis à l'Inde tout en desservant plusieurs pays de l'océan Indien et d'Afrique australe. Maurice figure parmi les

points stratégiques retenus sur ce corridor numérique mondial.

Concrètement, cela signifie que le pays deviendra automatiquement un partenaire de cette infrastructure internationale, comme ce fut le cas avec les précédents câbles LION et LION2. L'arrivée de ce nouveau câble permettra non seulement d'augmenter considérablement les capacités Internet internationales, mais également d'améliorer la résilience du réseau mauricien grâce à une diversification des routes de transmission.

Google déjà bien implanté, AWS accélère la dynamique

Le groupe américain dispose déjà d'infrastructures techniques sur le territoire mauricien, notamment une station terrestre située dans la région de Baie-du-Jacotet, utilisée pour soutenir certaines opérations internationales de connectivité. Mauritius Telecom assure déjà plusieurs prestations techniques liées à ces installations. Le renforcement de cette collaboration pourrait ainsi ouvrir la voie à de nouveaux investissements, notamment dans les centres de données, les services cloud et les plateformes d'intelligence artificielle.

Autre développement majeur : la signature, la semaine dernière, d'un protocole d'accord entre Mauritius Telecom et Amazon Web Services (AWS) lors du All My.T Summit. L'objectif est ambitieux : développer les compétences locales dans les technologies du cloud et de l'intelligence artificielle.

Le gouvernement souhaite former plusieurs milliers de Mauriciens aux métiers liés à l'IA, conformément aux

orientations annoncées dans le Budget 2026-2027. AWS devrait accompagner cette montée en compétences à travers des programmes de certification, des formations spécialisées et des initiatives destinées aux entreprises comme aux administrations publiques. Selon nos informations, ces formations devraient être dispensées dans des locaux qui seront loués spécialement à cet effet avant, éventuellement, l'installation d'infrastructures plus permanentes.

Une stratégie nationale

Au-delà des aspects technologiques, cette offensive s'inscrit dans une stratégie économique plus large. Le gouvernement souhaite faire de Maurice une véritable plateforme numérique reliant l'Afrique, l'Asie et les marchés occidentaux. L'amélioration des infrastructures internationales est considérée comme indispensable pour attirer davantage d'investissements étrangers dans les secteurs du numérique, des centres de données, de la cybersécurité, des services financiers digitaux et de l'intelligence artificielle.

Lors du All My.T Summit, le Premier ministre a d'ailleurs affirmé que la participation de Maurice au programme America-India Connect représentait « une étape majeure » dans la transformation numérique du pays et renforcerait considérablement sa résilience numérique ainsi que son positionnement comme passerelle digitale entre les continents.

Si plusieurs aspects du projet restent encore soumis à la confidentialité, les prochains mois devraient permettre d'en savoir davantage sur les investissements qui accompagneront cette nouvelle génération d'infrastructures numériques.

Immobilier : une nouvelle ère s'ouvre avec l'enregistrement obligatoire des professionnels

Depuis ce 1er août 2026, les agents immobiliers, promoteurs fonciers et promoteurs immobiliers concernés doivent obligatoirement être enregistrés auprès de la Real Estate Agent Authority (REAA). Cette réforme, prévue par le Real Estate Agent Authority Act 2020, vise à renforcer la transparence des transactions, mieux protéger les acquéreurs et assainir un marché longtemps marqué par l'absence d'un cadre réglementaire uniforme. Les professionnels du secteur saluent une mesure qu'ils jugent essentielle pour valoriser les opérateurs sérieux et renforcer la confiance des investisseurs.

Un nouveau cadre réglementaire pour les professionnels

La première phase de cette obligation vise les agents immobiliers spécialisés dans la vente et l'achat de biens, ainsi que les Land Promoters et Property Developers. Les autres catégories d'agents seront intégrées ultérieurement.

Les professionnels concernés disposent d'un délai jusqu'au 31 octobre 2026 pour s'enregistrer en ligne via le National Electronic Licensing System (NELS) de l'Economic Development Board (EDB). Sont concernés les opérateurs individuels, compagnies, sociétés ou partenariats disposant d'un Business Registration Number (BRN).

Les frais administratifs s'élèvent à Rs 2 000, tandis que les frais annuels d'enregistrement sont fixés à Rs 20 000 pour les agents immobiliers et Rs 100 000 pour les promoteurs fonciers et immobiliers.

Après approbation du dossier, la REAA délivrera un certificat d'enregistrement renouvelable chaque année. Les personnes exerçant sans autorisation valide s'exposent à une amende pouvant atteindre Rs 100 000 et à une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans. Un agent non enregistré ne pourra



également pas réclamer le paiement de commissions liées à une transaction immobilière.

« Une mesure que nous attendions depuis longtemps »

Pour Beelal Banharally et Shane Dedans, fondateurs de La Casa Properties, cette réforme représente une avancée importante pour l'ensemble de la profession.

« Nous sommes très heureux de cette mesure. Avec l'expérience que nous avons acquise dans le secteur, nous souhaitons depuis longtemps la mise en place d'un système capable de protéger non seulement les clients, mais également les agences immobilières sérieuses », expliquent-ils.

Selon eux, l'absence d'un cadre obligatoire permettait parfois à certaines personnes de se présenter comme agents immobiliers sans véritable contrôle.

« Il y a eu des situations où des individus ont utilisé notre profil ou notre image pour approcher des clients et tenter de les escroquer. Avec un registre officiel, il sera désormais plus facile pour les consommateurs de vérifier l'identité et la crédibilité d'un professionnel. »

Vers davantage de transparence

Les fondateurs de La Casa Properties estiment que cette réglementation permettra de restaurer la confiance dans un secteur où les transactions représentent souvent des engagements financiers importants. « Jusqu'à présent,

sérieux et professionnalisme. »

Ils estiment également que les consommateurs doivent pouvoir effectuer des vérifications avant de confier un projet immobilier à un intermédiaire.

« Lorsqu'une personne achète un terrain ou une maison, elle engage souvent toutes ses économies. Elle doit savoir à qui elle a affaire, connaître le parcours de l'agent et avoir la garantie que celui-ci est reconnu officiellement. »

Un secteur confronté à plusieurs défis

Si l'arrivée de ce nouveau cadre réglementaire est perçue positivement, les fondateurs de La Casa Properties rappellent que le marché immobilier traverse une période plus complexe.

« Nous constatons actuellement un ralentissement. Le pouvoir d'achat des consommateurs est affecté par la hausse du coût de la vie, tandis que les prix des matériaux de construction restent élevés. Ces éléments influencent forcément les décisions d'investissement », expliquent-ils.

Malgré ce contexte, ils estiment que la professionnalisation du secteur constitue une étape indispensable pour renforcer la confiance des investisseurs et des acquéreurs.

« Un marché mieux réglementé inspire davantage confiance. À long terme, tout le monde y gagnera : les clients, les agences et l'ensemble du secteur immobilier. »

n'importe qui pouvait créer une page sur les réseaux sociaux et se présenter comme agent immobilier. Aujourd'hui, il faudra démontrer que l'on exerce dans un cadre légal et respecter certaines obligations », soulignent-ils.

Pour eux, le principe d'enregistrement constitue également une forme de protection pour les professionnels eux-mêmes. « Les agences qui travaillent correctement, qui sont déclarées, enregistrées et qui respectent leurs obligations fiscales n'ont rien à craindre. Au contraire, cette réforme permettra de valoriser les acteurs qui exercent leur métier avec



Une fillette de 10 ans succombe à ses blessures, le gouvernement muscle son arsenal avec de nouvelles mesures

Le décès tragique de la fillette néerlandaise de 10 ans, renversée vendredi par un autobus à Trou-aux-Biches, rappelle avec une brutalité saisissante que la sécurité routière demeure l'un des plus grands défis. Alors que l'émotion est encore vive après ce drame, le gouvernement annonce un renforcement sans précédent de son dispositif de prévention et de gestion de la circulation à travers une réforme majeure de la Traffic Management and Road Safety Unit (TMRSU).

Inscrite dans le Finance Bill 2026, cette réforme prévoit une modification du Road Traffic Act afin d'accorder, pour la première fois, un statut juridique autonome à la TMRSU. L'objectif est clair : faire de cette unité l'organisme de référence chargé de coordonner l'ensemble de la politique nationale de sécurité routière.

Une nouvelle mission pour la TMRSU

Cette nouvelle orientation a été présentée lors d'une réunion de travail présidée par le ministre du Transport terrestre, Mahomed Osman Cassam Mahomed, en présence du directeur de la TMRSU, Harvindradas Sungker, ainsi que des ingénieurs et responsables techniques de l'unité.

Le ministre a souligné que cette réforme marque un changement de cap important. La TMRSU ne se limitera plus à un rôle consultatif. Elle deviendra l'agence nationale chargée de définir les politiques, les normes techniques et les stratégies destinées à améliorer la sécurité sur les routes mauriciennes.

Le directeur de la TMRSU sera désormais habilité à élaborer des plans de gestion du trafic, réaliser des audits de sécurité routière, effectuer des études techniques et des simulations de circulation, contrôler le respect des normes et gérer une base de données nationale sur le transport terrestre. Ces outils permettront aux autorités de prendre des décisions fondées sur des données fiables.



De nouveaux radars pour lutter contre les excès de vitesse

Parmi les mesures les plus attendues figure le déploiement de nouvelles caméras de contrôle de vitesse dans plusieurs régions du pays. Ces nouveaux radars viendront renforcer le dispositif existant afin de lutter contre les excès de vitesse, régulièrement identifiés parmi les principales causes des accidents graves et mortels.

Le gouvernement souhaite également renforcer les contrôles grâce à une meilleure exploitation des données relatives au trafic et à une surveillance plus efficace des axes les plus fréquentés.

Les autorités entendent aussi accélérer les interventions sur les secteurs les plus accidentogènes. Les projets annoncés comprennent :

- le traitement des points noirs du réseau routier ;
 - la modernisation du marquage au sol ;
 - le remplacement des panneaux de signalisation défectueux ;
 - la construction de nouvelles baies d'arrêt et d'abribus ;
 - l'installation de ralentisseurs surélevés et d'autres dispositifs d'apaisement de la circulation ;
 - la pose de glissières de sécurité, d'acotements renforcés et de balises de guidage ;
 - l'installation de nouveaux feux de signalisation afin d'améliorer la fluidité du trafic.
- Une meilleure coordination entre les autorités

Grâce à son nouveau statut, la TMRSU disposera également de pouvoirs élargis vis-à-vis des autres organismes

publics. Elle pourra émettre des directives et des autorisations techniques à destination de la Road Development Authority (RDA) et des collectivités locales afin d'assurer une meilleure coordination dans la mise en œuvre des projets routiers.

Le ministre a demandé aux ingénieurs et aux équipes techniques de faire preuve d'une plus grande réactivité face aux problèmes signalés sur le réseau routier, notamment en matière de signalisation, de marquage au sol et d'entretien des infrastructures.

Le drame de Trou-aux-Biches relance le débat

Le décès de la jeune touriste néerlandaise, survenu samedi après-midi des suites de ses blessures, intervient au moment où le gouvernement présente une vaste réforme destinée à renforcer la sécurité routière. Âgée de 10 ans, la fillette avait été grièvement blessée vendredi après avoir été percutée par un autobus de la Triolet Bus Service (TBS)

sur la route côtière de Mont Choisy, en face du Casuarina Resort & Spa, où elle séjournait avec sa famille pour les vacances.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur de l'autobus a déclaré dans sa déposition que l'enfant aurait traversé brusquement la chaussée, ne lui laissant pas le temps d'éviter la collision. Soumis à un alcootest immédiatement après l'accident, il s'est révélé négatif. Il a néanmoins été arrêté puis inculpé provisoirement d'homicide involontaire.

L'enquête policière se poursuit afin d'établir avec précision les circonstances du drame et de déterminer les responsabilités éventuelles.

Profondément éprouvés, les parents de la fillette s'apprêtent à rapatrier le corps de leur enfant aux Pays-Bas, où auront lieu les funérailles. La famille devait initialement poursuivre son séjour à Maurice jusqu'à la semaine prochaine avant que ces vacances ne basculent dans le drame.



DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Énergie verte : la Chine injecte Rs 1 milliard pour moderniser le réseau électrique mauricien

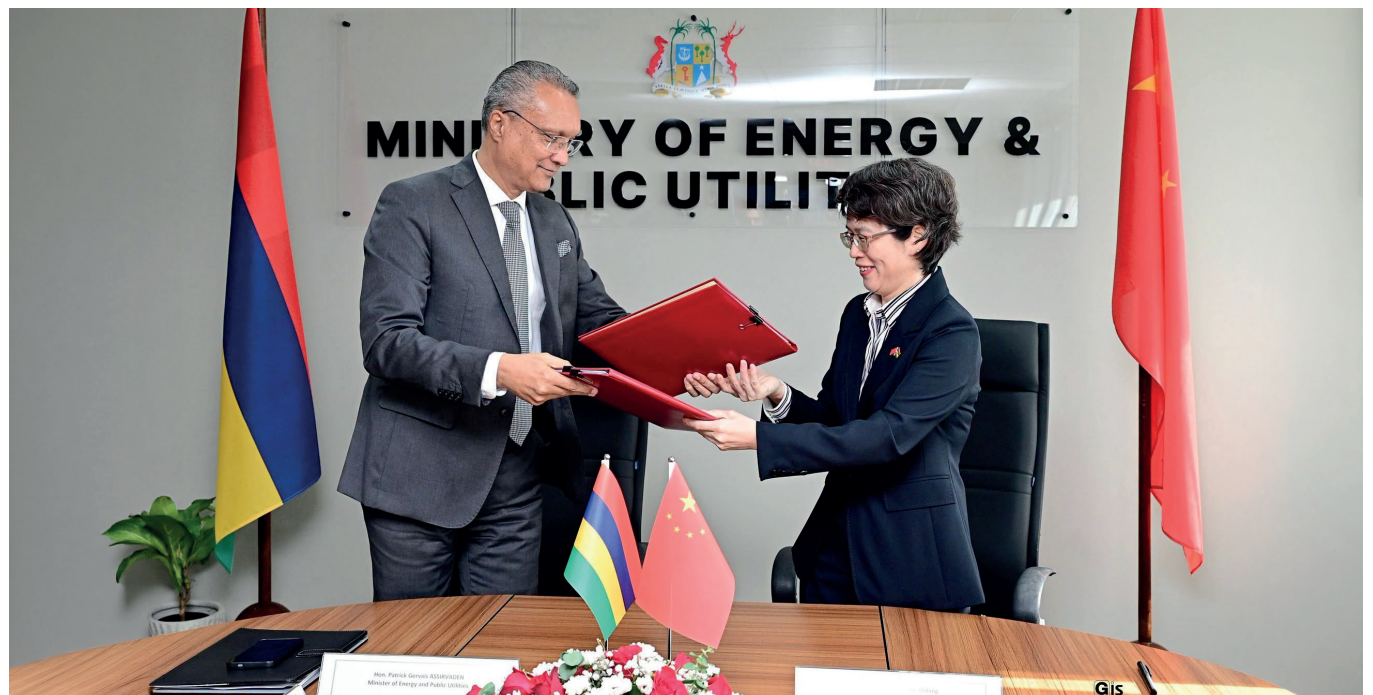
Un accord de donation portant sur la mise en place d'un système de stockage d'énergie par batteries (Battery Energy Storage System – BESS) de 20 MW a été signé entre Maurice et la République populaire de Chine.

Cette installation, dont la valeur est estimée à environ Rs 1 milliard, vise à renforcer la stabilité du réseau électrique national en permettant une meilleure gestion de l'offre et de la demande en électricité.

Selon Patrick Assirvaden, ministre de l'Énergie et des Services publics, ce système de stockage représente un investissement stratégique pour Maurice. Il viendra compléter les deux autres projets de BESS actuellement en cours d'acquisition, portant ainsi à 60 MW la capacité totale de stockage par batteries qui sera prochainement intégrée au réseau électrique national.

Ces équipements permettront au Central Electricity Board (CEB) d'améliorer la flexibilité du réseau et de mieux répondre aux variations de consommation, particulièrement durant les périodes de forte demande.

Le ministre a souligné que le stockage d'énergie jouera un rôle important pen-



dant les heures de pointe, notamment entre 18 heures et 21 heures, période durant laquelle la consommation électrique atteint généralement son niveau le plus élevé durant la saison estivale. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à accélérer la transition énergétique, renforcer la sécurité énergétique du pays et développer un système électrique plus moderne, plus propre et plus résilient.

Patrick Assirvaden a également mis en avant la contribution de la Chine dans l'accompagnement de Maurice vers un modèle énergétique durable. Il a indiqué que cette coopération ne se limite

pas à la fourniture d'équipements, mais comprend également un volet de partage de connaissances et d'expertise.

Dans ce cadre, un séminaire consacré aux nouvelles applications et au développement des énergies est organisé actuellement à Chengdu, en Chine, du 29 juillet au 11 août, avec la participation d'une quinzaine de représentants d'organisations et d'institutions mauriciennes.

Cette formation vise à permettre aux participants de mieux comprendre les politiques chinoises en matière d'énergies nouvelles, les technologies photo-

voltaïques, les solutions innovantes de stockage ainsi que les perspectives de développement des énergies renouvelables.

Prenant la parole lors de la cérémonie, l'ambassadrice chinoise Dr Huang Shifang a indiqué que cet accord constituait une étape importante dans la mise en œuvre du projet. Elle a rappelé que la Chine, considérée comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des énergies vertes, souhaite partager son expérience et ses technologies avec Maurice afin de soutenir ses efforts vers une transition énergétique durable.

Eau potable : des restrictions se dessinent face à la chute des réserves

Les réserves d'eau du pays diminuent à un rythme inquiétant en raison d'un déficit pluviométrique exceptionnel, faisant planer le risque de restrictions dans les semaines à venir. Selon les autorités, la station météorologique de vacoas prévoyait que la saison hivernale apporterait environ 70 % des précipitations normales. Or, à ce jour, seulement 37 % des pluies attendues ont été enregistrées. Ce déficit important compromet sérieusement le remplissage des réservoirs, qui constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable du pays.

La situation est particulièrement critique à Mare aux Vacoas, le plus grand réservoir de l'île, qui ne contient actuellement que 41 % de sa capacité.

Si les précipitations demeurent insuffisantes au cours des prochaines semaines, ce réservoir stratégique pourrait être pratiquement à sec dès le mois de septembre. Les inquiétudes concernent également le réservoir de La Nicolière, qui dessert une grande partie du Nord de l'île et qui pourrait, au rythme actuel, être à sec d'ici octobre. Face à cette évolution, les autorités estiment que le pays doit dès maintenant adopter une gestion plus rigoureuse de sa consommation d'eau afin de préserver les réserves disponibles jusqu'au retour des pluies.

Dans cette optique, plusieurs mesures restrictives sont actuellement à l'étude. Elles viseraient notamment l'utilisation de l'eau potable pour les centres de lavage de véhicules,

l'emploi de nettoyeurs à haute pression pour le nettoyage des voitures, bâtiments, cours et allées, ainsi que certaines formes d'irrigation jugées non essentielles. L'objectif est de réserver les ressources disponibles aux usages domestiques prioritaires et de garantir la continuité de l'approvisionnement pour la population.

Les autorités insistent toutefois sur le fait qu'il s'agit, à ce stade, de mesures préventives destinées à anticiper une éventuelle aggravation de la situation. D'autres communications officielles seront publiées afin de préciser les restrictions qui pourraient être appliquées si les conditions météorologiques ne s'améliorent pas rapidement.

La WRC et la CWA lancent enfin un appel à la responsabilité collective. Chaque litre d'eau économisé aujourd'hui contribuera à préserver les réserves pour les mois à venir. Les Mauriciens sont ainsi invités à adopter des gestes simples mais efficaces : réparer les fuites, limiter les usages non essentiels et éviter tout gaspillage.

Avec l'approche de l'été, période traditionnellement marquée par une forte consommation d'eau, la gestion de cette ressource devient plus que jamais une priorité nationale. Les prochaines semaines seront déterminantes pour savoir si les précipitations permettront de renverser la tendance ou si le pays devra entrer dans une phase de restrictions plus sévères.

Chikungunya : des douleurs qui persistent peuvent annoncer une arthrite chronique

Alors que le pays a enregistré plus de 3 300 cas de chikungunya depuis le début de l'année, de nombreux patients continuent de souffrir de douleurs articulaires bien après la disparition du virus. Si ces symptômes sont souvent considérés comme une simple conséquence de l'infection, ils peuvent, dans certains cas, être le signe d'une arthrite inflammatoire chronique. Le Dr Noora Soobraty, rhumatologue à C-Care Darné, appelle à ne pas banaliser ces douleurs persistantes et insiste sur l'importance d'un diagnostic précoce afin d'éviter des séquelles à long terme.



Quand le chikungunya évolue vers une arthrite

Ces douleurs prolongées peuvent parfois traduire une arthrite chronique post-chikungunya. Celle-ci se manifeste souvent par une inflammation touchant plusieurs articulations de façon symétrique, notamment les mains et les pieds, avec des symptômes proches de ceux de la polyarthrite rhumatoïde. « Lorsque les douleurs persistent au-delà de trois mois, deviennent chroniques ou s'aggravent progressivement, il est recommandé de consulter un rhumatologue », insiste le Dr Noora Soobraty. L'objectif est de déterminer si les symptômes sont directement liés au virus ou s'ils révèlent une autre maladie inflammatoire nécessitant un traitement spécifique.

Des symptômes parfois trompeurs

La distinction n'est pas toujours évidente. Les douleurs provoquées par le chikungunya ressemblent souvent à celles observées dans certaines formes d'arthrite, ce qui peut retarder le diagnostic. L'arthrite est une maladie inflammatoire chronique des articulations. Elle provoque des douleurs persistantes, des gonflements, une sensibilité accrue ainsi qu'une diminution de la mobilité. Sans traitement adapté, elle peut progressivement endommager les articulations.

Pour le Dr Noora Soobraty, une évaluation spécialisée permet non seulement de confirmer une éventuelle arthrite chronique post-chikungunya, mais

aussi de dépister une polyarthrite rhumatoïde ou une autre affection inflammatoire. « Une prise en charge précoce améliore considérablement l'efficacité des traitements. »

Les signes qui doivent alerter

Certaines caractéristiques orientent davantage vers les séquelles du chikungunya. Les douleurs apparaissent généralement pendant l'infection ou dans les jours qui suivent, en même temps qu'une forte fièvre, des douleurs musculaires, des maux de tête, une fatigue importante, parfois accompagnés de vomissements ou d'une éruption cutanée. Chez la plupart des patients, elles diminuent progressivement avec le temps.

En revanche, plusieurs signes doivent pousser à consulter. C'est notamment le cas lorsque les douleurs persistent au-delà de trois mois, touchent plusieurs articulations de manière symétrique, s'accompagnent de gonflements, de chaleur ou d'une importante raideur matinale. Une aggravation progressive des symptômes, sans nouvel épisode de chikungunya, constitue également un signal d'alerte.

Ne pas attendre avant de consulter

Pour la rhumatologue, consulter rapidement permet d'éviter des complications à long terme. « Plus une arthrite inflammatoire est diagnostiquée tôt, meilleures sont les chances de préserver les articulations et d'améliorer la qualité

de vie du patient », souligne-t-elle.

En complément d'un suivi médical, plusieurs gestes peuvent contribuer à soulager les douleurs persistantes. Elle recommande de maintenir une activité physique douce, comme la marche ou des étirements, afin de préserver la mobilité des articulations. Une alimentation riche en aliments anti-inflammatoires, poissons gras, graines de lin, curcuma ou gingembre, peut également aider à limiter l'inflammation, tandis qu'il est conseillé de réduire les aliments ultra-transformés et les produits très sucrés.

L'application de compresses chaudes ou froides sur les articulations douloureuses avant le coucher peut contribuer à soulager les symptômes et favoriser un meilleur repos.

Selon Dr Noora Soobraty un diagnostic précoce permet de distinguer les séquelles normales de l'infection d'une véritable arthrite chronique et d'instaurer, si nécessaire, un traitement adapté.



Pour de nombreux patients, les douleurs continuent de perturber le quotidien plusieurs semaines, voire plusieurs mois après la guérison. Une situation qui soulève une question : s'agit-il simplement des séquelles du virus ou des premiers signes d'une arthrite ?

Selon le Dr Noora Soobraty, rhumatologue chez C-Care Darné, il ne faut pas minimiser ces symptômes lorsqu'ils persistent. « Dans la majorité des cas, les douleurs articulaires liées au chikungunya s'atténuent progressivement avec le temps. » La spécialiste précise toutefois que cette évolution n'est pas systématique. « Plus de 40 % des patients présentent encore des douleurs articulaires plus de trois mois après l'infection aiguë et développent des manifestations arthritiques. »

Fin de vie : faut-il donner le droit de choisir sa dernière heure ?

● L'Église catholique : « La souffrance appelle l'accompagnement, pas la mort »

Entre dignité, souffrance et liberté, le débat sur l'aide à mourir divise les sociétés. Alors que plusieurs pays ont choisi d'encadrer légalement cette pratique, la question s'invite désormais dans la réflexion mauricienne. Médecins, patients, familles, responsables religieux et juristes s'opposent sur un sujet où se croisent éthique, médecine, droit et compassion.

Le débat sur la fin de vie, l'aide à mourir ou l'euthanasie revient avec force dans l'actualité. Il touche à la médecine, au droit, à la morale et à la religion, mais surtout à la souffrance humaine. Derrière les grands principes se trouvent des femmes et des hommes atteints de cancers avancés, de maladies neurodégénératives ou de pathologies incurables qui détruisent progressivement leur autonomie, leur corps et parfois leur volonté de continuer à vivre dans des souffrances devenues insupportables.

À Maurice, comme ailleurs, cette question ne peut plus être éludée. La fin de vie ne relève pas uniquement d'un débat juridique : elle se vit dans les hôpitaux, les maisons, les centres de soins et auprès des familles confrontées à l'épreuve de voir un proche perdre peu à peu son autonomie.

La France, qui a récemment provoqué l'attention en avançant vers une législation encadrée sur le sujet, n'est pour nous qu'un appoint : un exemple pour nourrir la réflexion, non un modèle à copier servilement. Ce qui compte pour Maurice, c'est moins l'importation mécanique de lois étrangères que la construction d'un cadre adapté à notre société, à notre système de santé et à nos valeurs collectives.

Une démarche strictement encadrée

Si une société choisit d'autoriser, dans des conditions très strictes, une aide à mourir, ce choix doit reposer sur des principes non négociables. Premièrement, il faut que la demande soit libre, répétée et éclairée. Deuxièmement, l'éligibilité ne peut être qu'exceptionnelle : des personnes majeures, capa-

bles d'exprimer leur volonté, atteintes d'une maladie grave et incurable, en phase avancée, et souffrant de douleurs réfractaires malgré des soins appropriés. Troisièmement, la procédure doit comporter des étapes de contrôle : évaluation médicale multiple, avis collégial, délais de réflexion, et recours possible à des évaluations psychologiques pour éliminer la pression ou la détresse temporaire.

Le principe de l'auto administration, quand il est viable, protège la responsabilité des soignants ; des mécanismes d'administration assistée peuvent être prévus quand l'autonomie physique fait défaut. Mais à chaque étape, la priorité doit rester la protection des personnes vulnérables et la garantie que la décision appartient bien à celle qui la formule.

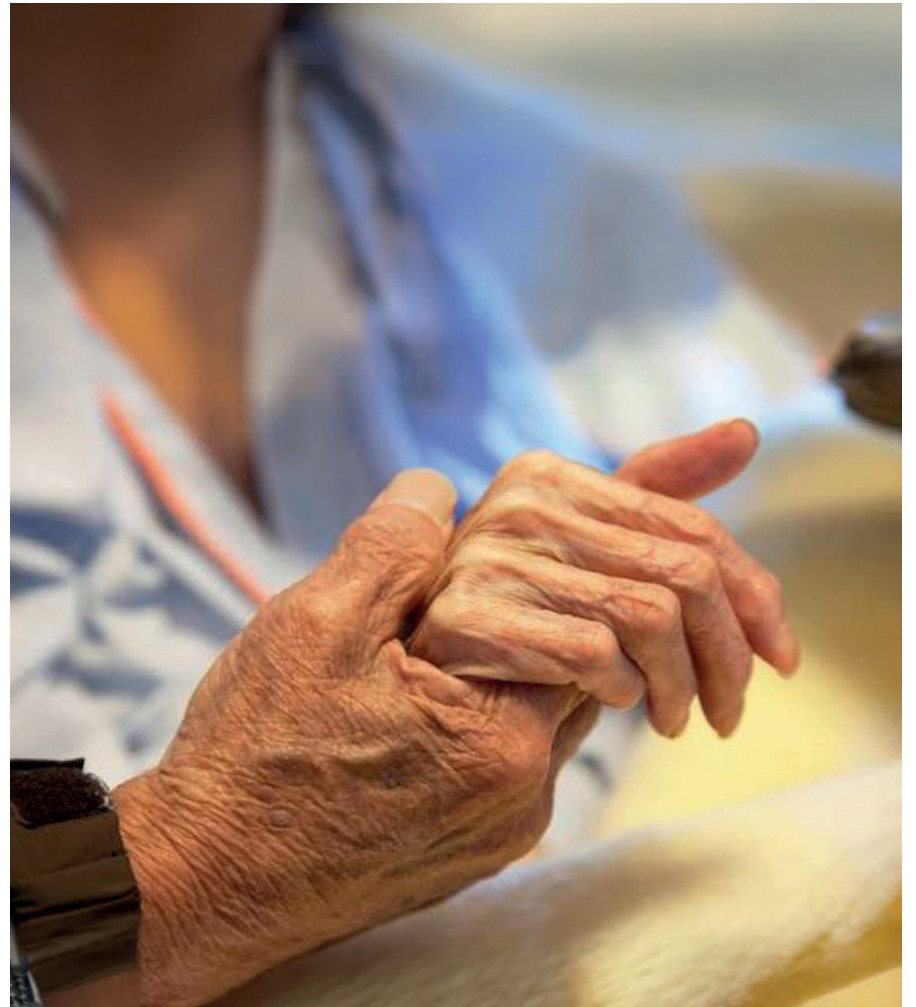
Ne pas laisser l'interdit produire l'exil et le drame

L'argument le plus simple et le plus brutal des partisans d'un encadrement légal est empirique : l'interdiction pure et simple ne supprime pas la demande. Elle la déplace et l'isole. Des patients se rendent parfois à l'étranger, quand ils le peuvent, ou mettent fin à leurs jours dans des conditions solitaires et violentes. À Maurice, un cadre légal contrôlé pourrait prévenir des départs clandestins et offrir une fin accompagnée, médicalement encadrée et digne, si et seulement s'il est assorti de garanties robustes.

Il ne s'agit pas de pousser qui que ce soit vers la mort. Il s'agit d'empêcher que des personnes, lucides et déterminées, soient contraintes à des fins de vie inacceptables parce que la loi ne prévoit aucune alternative sûre et encadrée. La société doit répondre à la douleur par des solutions humaines, ordonnées et transparentes.

La clause de conscience : un équilibre à préserver

Un point essentiel demeure la protection des soignants. La conscience professionnelle et personnelle ne peut être réduite au silence par une loi. Chaque médecin, infirmier ou membre du personnel soignant doit pouvoir invoquer une clause de conscience et refuser de participer à l'acte. Ce refus doit être respecté sans ambiguïté. Mais il ne doit pas signifier abandon : l'obligation



d'orientation immédiate vers un professionnel volontaire, l'existence d'un répertoire national ou régional de praticiens, et des procédures claires pour assurer la continuité des soins sont indispensables.

Permettre une aide à mourir ne doit jamais servir de prétexte à négliger les soins palliatifs. La dignité de la fin de vie commence par l'accès universel à des traitements antidouleur efficaces, à un accompagnement psychologique et social, à des équipes formées et disponibles.

Les arguments contraires : respect et vigilance

Les objections ne sont pas négligeables. Nombreux sont ceux qui considèrent que poser un acte visant à mettre fin à la vie n'appartient pas au périmètre moral et professionnel de la médecine. Les autorités religieuses, conservatrices ou progressistes, peuvent craindre une banalisation de la mort et une dégradation du soin. Les risques de pressions familiales, économiques, sociales sur des personnes vulnérables doivent être pris avec la plus grande gravité : une personne âgée, dépendante ou pauvre pourrait être tentée de demander une

fin précoce parce qu'elle se croit un poids.

Ces inquiétudes imposent des garde-fous stricts : vérifications indépendantes, possibilités de recours, sanctions en cas d'abus, pilotage transparent et évaluations régulières du dispositif. Sans surveillance constante, le risque d'effets pervers existe.

Ce que change la loi de 2026

La différence avec la loi de 2016 est majeure. La loi Claeys-Leonetti permettait d'endormir profondément un patient jusqu'à son décès, lorsque son pronostic vital était engagé à court terme, et d'arrêter des traitements jugés inutiles ou disproportionnés. Elle accompagnait la mort sans autoriser le geste destiné à la provoquer.

La loi de 2026 franchit ce seuil. Elle autorise, sous conditions, la mise à disposition d'une substance létale. Elle ouvre la voie au suicide assisté et prévoit une forme d'euthanasie lorsque le patient ne peut pas agir lui-même. Pour ses partisans, cette évolution donne un cadre légal à des situations douloureuses qui existaient déjà dans le silence, l'exil ou la clandestinité.

L'Eglise Catholique de Maurice : « Une société digne de ce nom protège les plus vulnérables »

Derrière une demande de mourir, il y a une personne qui souffre profondément. Cette souffrance est bien réelle et ne doit jamais être minimisée. Mais l'Eglise s'interroge : lorsque quelqu'un dit « je veux mourir », n'exprime-t-il pas aussi un appel à être soulagé, écouté, accompagné ? Souvent, ce cri est avant tout un cri pour vivre autrement, sans douleur et sans solitude.

La liberté de choix pose aussi question : une personne qui demande à mourir est-elle toujours totalement libre ? La douleur, la dépression, la peur d'être une charge pour ses proches ou le manque d'accompagnement peuvent peser lourdement sur cette décision.

Ce débat nous interpelle sur une question de société. Une société est appelée à protéger les plus vulnérables, non à considérer que la mort est une solution à leur souffrance. Quand une société ouvre la porte à l'aide à mourir, quelles limites fixe-t-elle ? Jusqu'où peut-elle aller sans remettre en cause la protection des plus fragiles ?

Enfin, ne jouons pas sur les mots. L'expression « aide à mourir » masque la réalité de l'euthanasie, c'est-à-dire d'un acte qui provoque délibérément la mort d'une personne.

Lorsque la guérison n'est plus possible, l'Eglise propose une autre réponse que celle de provoquer volontairement la mort. Elle encourage le développement des soins palliatifs, qui permettent d'atténuer la souffrance, de respecter



la dignité de la personne et d'accompagner les familles. L'Eglise rappelle qu'elle n'est pas favorable à l'acharnement thérapeutique : lorsque les traitements ne sont plus bénéfiques, il est légitime de les arrêter. Accompagner jusqu'au bout ne signifie pas prolonger la souffrance à tout prix. Au contraire, nous appelons à tout mettre en œuvre pour la soulager.

L'engagement de l'Eglise est de promouvoir une culture de l'accompagnement, de la présence, afin que chaque personne puisse vivre la fin de sa vie dans la dignité, entourée de soins, d'at-

tention et d'humanité.

Cette vision se traduit concrètement dans notre diocèse. A l'initiative de la Congrégation des Sœurs de Notre Dame du Bon et Perpétuel Secours, une unité de soins palliatifs a vu le jour en 2021. Cette initiative vise à apporter un soulagement aux personnes qui vivent l'épreuve de la maladie et à leurs familles qui sont accablées devant la souffrance. Elle permet d'accompagner un proche dans ses derniers moments avec une prise en charge médicale de pointe et un suivi psychologique pour le patient mourant

comme pour sa famille. Elle offre la possibilité de vivre cette ultime étape de la vie dans le respect de la dignité de chaque personne.

Au cœur de ce débat, l'Eglise souhaite porter un message d'espérance. Même lorsque la maladie est incurable, la vie ne perd jamais sa valeur ni sa dignité. Jusqu'à son dernier souffle, toute personne demeure digne d'être aimée, soignée, entourée et reconnue dans son humanité. Nous croyons qu'aucune existence n'est inutile et qu'aucune souffrance ne devrait être affrontée dans la solitude.

Les pays et régions ayant adopté des législations sur l'aide à mourir

Plusieurs pays et juridictions ont déjà légalisé ou encadré l'euthanasie, le suicide assisté ou l'aide médicale à mourir. Les Pays-Bas ont été les premiers à légaliser l'euthanasie en 2001. La Belgique a adopté une loi en 2002.

Le Luxembourg autorise l'aide médicale à mourir depuis 2009. Le Canada l'a instaurée en 2016. L'Espagne a légalisé l'euthanasie et le suicide assisté en 2021. La Suisse permet depuis longtemps le suicide assisté lorsqu'il

est pratiqué sans mobile égoïste.

La Colombie a construit son cadre à partir de décisions judiciaires et de textes depuis 2015. La Nouvelle-Zélande a légiféré en 2021. Le Portugal a adopté une loi en 2023. Plusieurs États d'Australie et des États-Unis disposent également de dispositifs encadrés. Avec le texte adopté en juillet 2026, la France s'inscrit dans cette évolution internationale, sous réserve de la validation constitutionnelle et de la promulgation.

Une loi pour encadrer une réalité humaine

Le débat sur l'aide à mourir ne disparaîtra pas, parce que les situations qu'il décrit existent. Des patients souffrent. Des familles assistent, impuissantes, à des agonies longues. Des médecins savent parfois prolonger la vie sans pouvoir rendre la douleur acceptable.

La loi française de 2026 ne règlera pas tout. Elle devra être contrôlée, évaluée et accompagnée de moyens, notamment pour les soins palliatifs. Elle devra garantir que la demande vient bien du patient, qu'elle est libre,

répétée et éclairée. Elle devra protéger les plus vulnérables sans confisquer la parole de ceux qui savent ce qu'ils endurent.

Lorsqu'une personne majeure, lucide, incurable et en fin de vie demande à abrégé des souffrances devenues insupportables, la société doit pouvoir offrir une réponse autre que l'attente passive. Encadrée par la loi, l'aide à mourir n'est pas la négation de la vie. Elle est la reconnaissance qu'à l'approche de la mort, le choix du patient compte encore.

Lutte contre la drogue : « C'est un combat qui ne relève pas uniquement des autorités »

Les jeunes de Nouvelle-France ont organisé cette semaine une marche pacifique afin de sensibiliser la population aux dangers de la drogue et d'appeler à une mobilisation collective contre ce fléau qui continue d'affecter de nombreuses familles mauriciennes.

Munis de pancartes arborant des messages de prévention, dont « *Protéjé nu bann zanfán avèk spor* », les participants, membres du Taekwondo de Nouvelle-France, ont parcouru les rues du village pour rappeler que la lutte contre la drogue ne peut reposer uniquement sur les autorités. Selon eux, les familles, les établissements scolaires, les associations et l'ensemble de la communauté ont également un rôle essentiel à jouer dans la prévention. Les chiffres témoignent de l'ampleur du phénomène. Entre janvier 2025 et le 1er juin 2026, la police a enregistré 1 594 affaires liées aux drogues synthétiques, donnant lieu à 1 650 arrestations. Au-delà de son volet criminel, la toxicomanie constitue un véritable défi social et sanitaire, avec des répercussions sur la santé, la stabilité financière et l'équilibre de nombreuses familles mauriciennes.

À l'issue de la marche, la Woman Police Sergeant (WPS) Daby et le Police Sergeant (PS) Assone, de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU), ont animé une séance de sensibilisation à l'intention des jeunes. Les deux officiers ont expliqué les méthodes employées par les trafiquants, présenté les principales drogues actuellement en circulation à Maurice et donné des conseils pour reconnaître les situations à risque et



éviter de tomber dans le piège de la dépendance.

Pour Sarwan Bangar, coach et organisateur de cette initiative, cette première édition a pleinement atteint son objectif. « *Beaucoup de nos jeunes ont été marqués par l'intervention des officiers de l'ADSU. Ils sont désormais davantage conscients des dangers qui les guettent.* »

valeurs essentielles pour aider les jeunes à résister aux tentations liées à la drogue.

Au niveau national, la lutte contre ce fléau est coordonnée par la National Agency for Drug Control (NADC), dont la mission est de renforcer la prévention, le contrôle, le traitement, la réhabilitation et la réduction des risques. La stratégie nationale repose sur plusieurs axes : le renforcement de la surveillance aux frontières, des opérations ciblées contre les réseaux de trafiquants, des campagnes de sensibilisation ainsi qu'un accompagnement médical, psychologique et social destiné à favoriser la réinsertion des personnes souffrant de dépendance.

Au-delà des actions des forces de l'ordre, cette marche rappelle que la prévention demeure l'une des armes les plus efficaces contre la drogue. Pour les organisateurs, seule une mobilisation durable des familles, des éducateurs, des associations, des institutions et des jeunes eux-mêmes permettra de freiner la progression de ce fléau.

L'invité d'honneur de cette journée était Mario Hung, pionnier du taekwondo à Maurice et président de la Fédération mauricienne de taekwondo. Il a mis en avant le rôle du sport comme véritable outil de prévention, soulignant que le taekwondo transmet bien plus que des compétences physiques. Selon lui, la discipline, le respect, la maîtrise de soi et la persévérance constituent des



DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Les spécialistes montent au front : « Les écrans ne remplaceront jamais l'amour, le jeu et la présence des parents »

Le numérique fait désormais partie du quotidien des plus jeunes. Selon Statistics Mauritius, 82,2 % des enfants âgés de 5 à 11 ans utilisent déjà un téléphone mobile. Si cette révolution technologique ouvre de nouvelles perspectives en matière d'apprentissage et de communication, elle suscite également de nombreuses interrogations quant à ses effets sur le développement des enfants. Face à cette réalité, les spécialistes plaident pour un usage raisonné des écrans et un retour aux interactions humaines.

Les smartphones, tablettes et autres appareils connectés se sont imposés dans les foyers mauriciens. Pour de nombreux enfants, ils constituent aujourd'hui un moyen de jouer, d'apprendre, de communiquer ou encore de se divertir. Cette évolution accompagne naturellement la transformation numérique de la société, mais elle soulève aussi de nouveaux défis pour les familles.

Pour Sapna Jaggeshar Mudhoo, psychologue clinicienne et spécialiste de l'enfant et de l'adolescent, il ne s'agit pas de diaboliser les nouvelles technologies, mais d'en favoriser un usage équilibré.

« Le cerveau des enfants se construit grâce aux expériences réelles »

Selon la psychologue, les premières années de la vie représentent une période essentielle pour le développement cognitif, émotionnel et social. « *Un temps d'écran excessif peut affecter le sommeil, la concentration, l'humeur, le comportement et même la santé physique des enfants. Il peut également réduire les interactions sociales réelles et limiter les occasions de développer la créativité, la curiosité et les capacités de résolution de problèmes* », explique-t-elle.

Elle rappelle que le cerveau de l'enfant apprend avant tout par l'expérience. « *Les jeunes cerveaux se développent grâce*



au mouvement, au jeu, aux conversations et aux découvertes du quotidien. Les écrans ne doivent jamais remplacer ces expériences fondamentales », souligne Sapna Jaggeshar Mudhoo.

Pour la spécialiste, les outils numériques peuvent constituer un support éducatif lorsqu'ils sont utilisés avec modération, mais ils ne doivent pas empiéter sur le sommeil, l'activité physique, les échanges familiaux ou les jeux libres, indispensables à l'épanouissement de l'enfant.

Les vacances, une occasion de recréer du lien

Les vacances scolaires constituent, selon la psychologue, une période idéale pour revoir certaines habitudes familiales. Elle encourage les parents à instaurer des moments sans téléphone, notamment pendant les repas et avant le coucher, mais aussi à privilégier les activités qui favorisent les échanges : lecture, jeux de société, cuisine, promenades, sport ou sorties en famille.

« *Les enfants n'ont pas besoin de par-*

ents parfaits. Ils ont besoin de parents présents », insiste-t-elle. Et d'ajouter : « *Les enfants ne se souviendront pas du nombre d'heures passées devant un écran. Ils se souviendront du temps que nous leur avons consacré.* »

Une préoccupation qui dépasse les frontières

Le constat dressé à Maurice s'inscrit dans une tendance mondiale. Partout, les enfants accèdent aux technologies numériques à un âge de plus en plus précoce, poussant les autorités sanitaires à tirer la sonnette d'alarme.

En France, le président Emmanuel Macron a confié, en 2024, à une commission de dix experts la mission d'évaluer les effets des écrans sur les jeunes. Leur rapport, intitulé « *Enfants et écrans : À la recherche du temps perdu* », formule 29 recommandations destinées à mieux protéger les mineurs.

Les experts préconisent notamment aucun écran avant l'âge de 3 ans, une limitation stricte jusqu'à 6 ans, pas de



smartphone avant 11 ans, pas de téléphone connecté à Internet avant 13 ans et aucun accès aux réseaux sociaux avant 15 ans. Selon eux, l'exposition excessive aux écrans est associée à une augmentation des troubles du sommeil, des difficultés d'attention, de la sédentarité, du surpoids, de la myopie ainsi qu'à des effets préoccupants sur le développement du langage et la santé mentale.

Des lois plus strictes pour mieux protéger les mineurs

Par ailleurs, depuis juillet 2024, tous les smartphones, tablettes, ordinateurs et consoles commercialisés sur le marché français doivent également intégrer un dispositif de contrôle parental activable dès la première utilisation, afin d'aider les familles à protéger les enfants contre les contenus inappropriés.

Autre évolution majeure, depuis juillet 2025, les écrans sont officiellement interdits dans les établissements accueillant les enfants de moins de trois ans, notamment les crèches et chez les assistants maternels. Cette mesure, inscrite dans la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, vise à préserver une période déterminante pour le développement du langage, de l'attention et des interactions sociales.

Une nouvelle étape doit entrer en vigueur le 1er septembre 2026 avec l'obligation pour les plateformes de mettre en place des systèmes fiables de vérification de l'âge afin d'empêcher l'accès des moins de 15 ans aux réseaux sociaux sans autorisation parentale.



DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

« Konekt » : Alliance Media lance le plus grand réseau d'affichage numérique

Le paysage publicitaire franchit une nouvelle étape. À l'occasion du lancement de 'Konekt' son nouveau réseau national d'écrans numériques en magasins et centres commerciaux, Alliance Media a réuni jeudi soir les principaux acteurs de la communication, du marketing et du numérique.

Présent à la cérémonie, le ministre des Technologies, Avinash Ramtohul, a salué une innovation qui « *renforce notre écosystème numérique* » et s'inscrit dans l'ambition de faire de Maurice un leader régional de l'intelligence artificielle. Le ministre a rappelé que l'île bénéficie aujourd'hui d'une couverture internet totale, d'un réseau national 100 % fibre et d'un taux élevé de connectivité mobile, des atouts qui renforcent son attractivité auprès des investisseurs.

Le ministre a estimé que ce type de réseau ouvre également la voie à de nouvelles applications intégrant l'intelligence artificielle. À titre d'exemple, il a évoqué la possibilité, à terme, d'utiliser des caméras assistées par IA afin d'adapter les messages publicitaires en fonction du contexte, tout en respectant les exigences de protection des données personnelles.

Il a rappelé que Maurice s'est dotée cette année d'une Stratégie nationale sur l'intelligence artificielle, accompagnée de lignes directrices destinées à promouvoir un développement responsable de l'IA.

Un tournant pour la publicité locale

Pour Ranjana Foogoo, présidente de l'Association de Communication Agencies (ACA), l'industrie de la communication connaît une transformation rapide à laquelle les agences doivent s'adapter. Selon elle, les habitudes des consommateurs changent constamment, obligeant les marques à repenser leur manière de communiquer. Si le numérique occupe aujourd'hui une place prépondérante, les médias traditionnels, notamment l'affichage extérieur, continuent de jouer un rôle déterminant dans le parcours d'achat. « *Il ne s'agit pas d'opposer le digital aux médias traditionnels, mais de rapprocher les marques de leurs audiences grâce aux plateformes les plus pertinentes* », a-t-elle souligné, saluant la capac-



ité d'Alliance Media à faire évoluer le marché local grâce à de nouveaux formats publicitaires.

Réinventer la rencontre entre les marques et leurs publics

Greg Benatar, Group Director d'Alliance Media, a présenté Konekt, un réseau de 60 écrans numériques installés dans plus de 20 centres commerciaux, hypermarchés et supermarchés répartis dans les cinq régions de Maurice.

L'objectif affiché est de permettre aux marques d'atteindre les consommateurs au moment clé de leur parcours d'achat. « *Nous ne parlons pas à des foyers, mais à des consommateurs qui se trouvent à quelques mètres des produits* », a expliqué Greg Benatar.

Selon lui, le réseau permet désormais de toucher 95 % des consommateurs fréquentant les commerces modernes, à travers une seule campagne nationale. Les écrans ont été positionnés aux entrées et dans les principales zones de circulation des espaces commerciaux, là où les consommateurs prennent leurs décisions d'achat. « *Ce n'est pas le nombre d'écrans qui fait la différence, mais la profondeur de notre couverture* », a insisté le dirigeant.

Sur le plan commercial, Greg Benatar affirme vouloir rendre ce nouveau média accessible aux marques. Le tarif annoncé est de Rs 3 500 par semaine et par écran, soit environ Rs 500 par jour. Selon lui, cela représente un coût pour mille impressions (CPM) de Rs 56, présenté comme l'un des plus compétitifs du marché publicitaire mauricien.



Une publicité plus efficace et plus durable

Greg Benatar a également mis en avant la dimension environnementale du projet. Contrairement aux supports traditionnels, les campagnes numériques ne nécessitent ni impression sur bâches PVC, ni transport de supports physiques, ni remplacement régulier des affiches.

Selon lui, l'utilisation de l'affichage numérique permettrait d'éviter la production de milliers de supports imprimés destinés à être jetés, tout en réduisant l'impact environnemental grâce à l'utilisation d'écrans de nouvelle génération à faible consommation



énergétique. Avec Konekt, Alliance Media souhaite proposer une nouvelle approche de la publicité à Maurice, en combinant visibilité, proximité avec le consommateur et innovation technologique.

Fête nationale suisse : le Club Suisse de Maurice conjugue unité et engagement écologique

À l'occasion de la Fête nationale suisse, célébrée chaque année le 1er août, la communauté helvétique de Maurice s'est réunie lors d'une cérémonie hier au Suffren Hotel & Marina, Port Louis, placée sous le signe du partage, de l'amitié et de l'engagement. Au-delà des festivités, cette rencontre a également permis de mettre en lumière le rôle du Club Suisse de Maurice (CSM), qui, depuis 27 ans, accompagne les Suisses établis sur l'île tout en multipliant les actions citoyennes au bénéfice de la société mauricienne.

Un trait d'union entre la Suisse et Maurice depuis 27 ans

Au fil des années, le Club Suisse de Maurice s'est imposé comme un véritable pont entre les deux pays. Fondée il y a vingt-sept ans, cette association apolitique, laïque et à but non lucratif rassemble aujourd'hui près de 180 membres et représente une communauté suisse estimée à environ 850 personnes à Maurice, composée d'expatriés, de retraités et de familles ayant choisi de faire de l'île leur nouveau lieu de vie.

À sa tête, Sheila Koller, actuelle présidente du Club, marque également une



étape importante dans l'histoire de l'association puisqu'elle est la première femme d'origine mauricienne à occuper cette fonction. Très engagée dans la vie associative, elle œuvre depuis plusieurs années à renforcer le rôle du CSM, en développant des projets tournés à la fois vers l'intégration de la communauté suisse et vers des actions ayant un impact positif sur Maurice.

L'une des missions essentielles du Club Suisse de Maurice demeure l'accueil et l'accompagnement des nouveaux résidents suisses. Le CSM les guide dans leurs premières démarches, notamment concernant le logement, les services de santé, les formalités administratives ou encore leur intégration dans la vie locale.

Au-delà de son rôle auprès de la communauté suisse, le Club s'est également distingué par ses nombreuses actions citoyennes. Depuis 2019, le Club Suisse de Maurice coordonne notamment des opérations de nettoyage des mangroves au pied du Morne dans le cadre du World Cleanup Day, en collaboration avec We Recycle.

Une célébration des valeurs suisses

Lors de la cérémonie de la Fête nationale suisse, Rudolf Koller, président d'honneur du Club Suisse de Maurice, est revenu sur la portée symbolique du 1er août, jour férié en Suisse. Il a rappelé que cette date commémore la naissance de la Confédération suisse et représente un moment privilégié pour célébrer les valeurs fondamentales du pays : l'unité, la solidarité, la liberté, la démocratie et le vivre-ensemble.



Il a également insisté sur l'importance de cette journée pour les Suisses établis à travers le monde, qui profitent de cette occasion pour se retrouver, partager leur patrimoine commun et transmettre leurs traditions aux nouvelles générations.

Selon lui, la Fête nationale suisse dépasse le cadre d'une simple commémoration historique. Elle symbolise également l'ouverture, le dialogue et les

liens d'amitié que la Suisse entretient avec les autres nations.

Lancement du nouveau site internet du Club

La soirée a également été marquée par le lancement officiel du nouveau site internet du Club Suisse de Maurice : clubsuissedemaurice.mu. Cette nouvelle plateforme, pensée principalement pour les membres du Club, leur permettra de retrouver les informations pratiques, les activités à venir, les événements organisés ainsi que différents services facilitant les échanges au sein de la communauté suisse à Maurice.

Dans une ambiance chaleureuse, la célébration s'est poursuivie autour d'un dîner mettant à l'honneur la gastronomie helvétique. Les invités ont pu découvrir ou redécouvrir plusieurs mets typiques suisses, dans un cadre propice aux rencontres et aux échanges.

Cette soirée a illustré l'attachement de la communauté suisse à ses racines tout en témoignant de son intégration dans la société mauricienne.



DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

43e Salon de Mai : l'art au cœur

Placée sous le thème « *Reflection* », cette nouvelle édition rend hommage à Murthy Nagalingum, fondateur de cette manifestation artistique devenue, au fil des décennies, un rendez-vous incontournable de la scène culturelle.

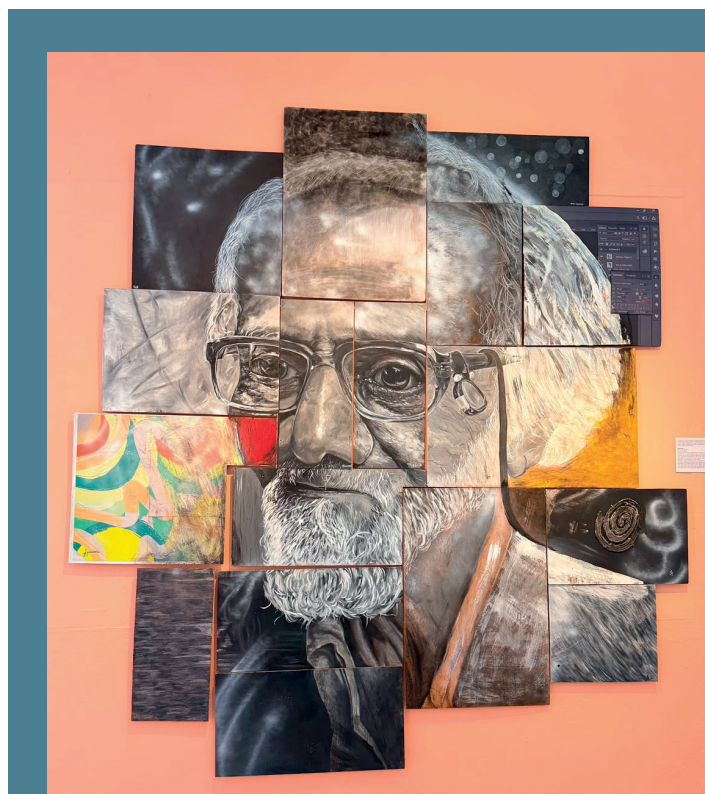
Sous le commissariat de Krishna Luchoomun, l'exposition rassemble des artistes confirmés et de jeunes créateurs autour d'une même réflexion : celle d'un monde en pleine mutation. Plus qu'un simple miroir de la société, les œuvres invitent le public à prendre du recul, à questionner son environnement et à porter un regard différent sur les défis contemporains.

Les artistes abordent ainsi des thèmes qui marquent l'actualité mauricienne et internationale : violences, féminicides, consommation de drogues, accidents de la route, inflation, changements climatiques, conflits ou encore inégalités sociales. À travers leurs créations, ils proposent une lecture sensible de ces réalités et ouvrent un espace de dialogue entre l'œuvre et le visiteur.

L'exposition s'intéresse également aux transformations provoquées par les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle. Entre avancées prometteuses et questionnements éthiques, les œuvres invitent à réfléchir à la place de la créativité, de la pensée critique et de l'humain dans un monde de plus en plus numérique.

Avec « *Reflection* », le Salon de Mai rappelle que l'art ne se limite pas à l'esthétique. Il devient un outil d'expression, de questionnement et de sensibilisation, encourageant chacun à regarder au-delà des apparences et à imaginer de nouvelles perspectives pour la société. Ouvert au public jusqu'au 22 août 2026, le 43e Salon de Mai accueille les visiteurs au MGI School of Fine Arts, à Moka, du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, et le samedi de 10 h à 15 h.

Cette 43e édition rassemble un grand nombre d'artistes mauriciens : Anthony Olga, Stanley Harmon, Appadu Lutchmee Davi, Sultana Haukim, Pierre Argo, Jeanne Gerval Arluff, Manoj Auckel, Chiranjeev Augnoo, Deepa Baya Rosalie Bauhador, Neeru Beeharry-Panray, Anusha Bissessur, Hemraz Boodhoo, Devanand Bungshee, Julia



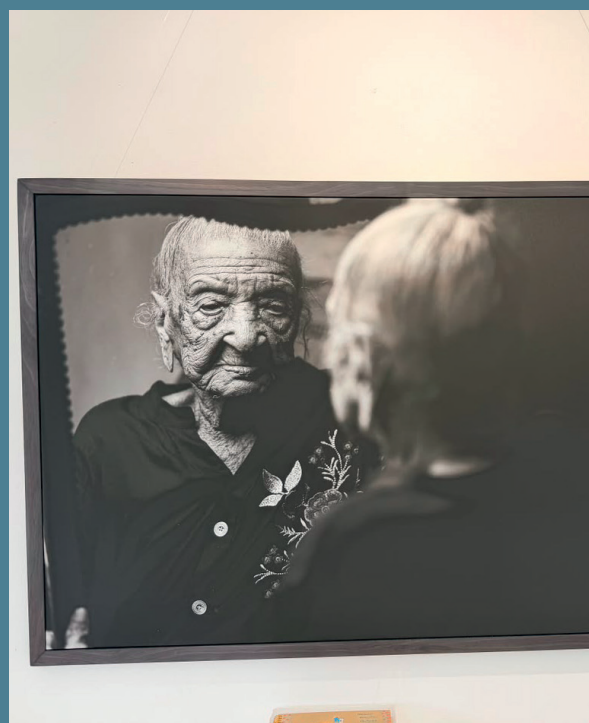
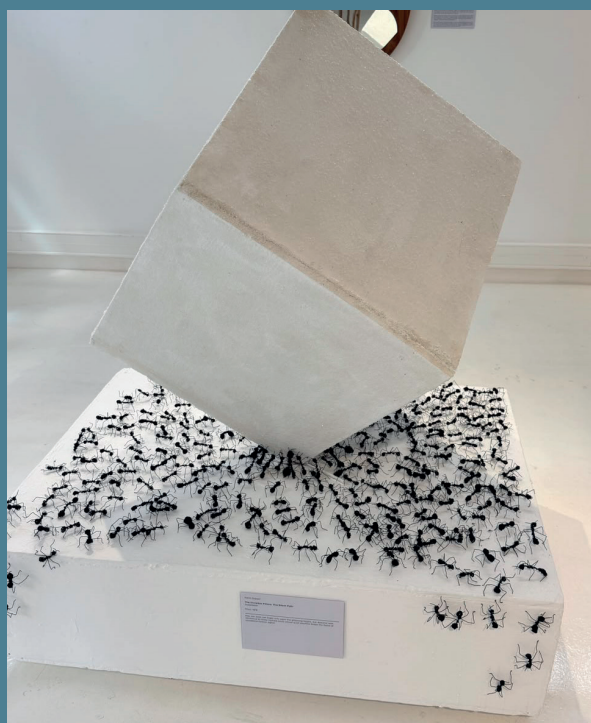
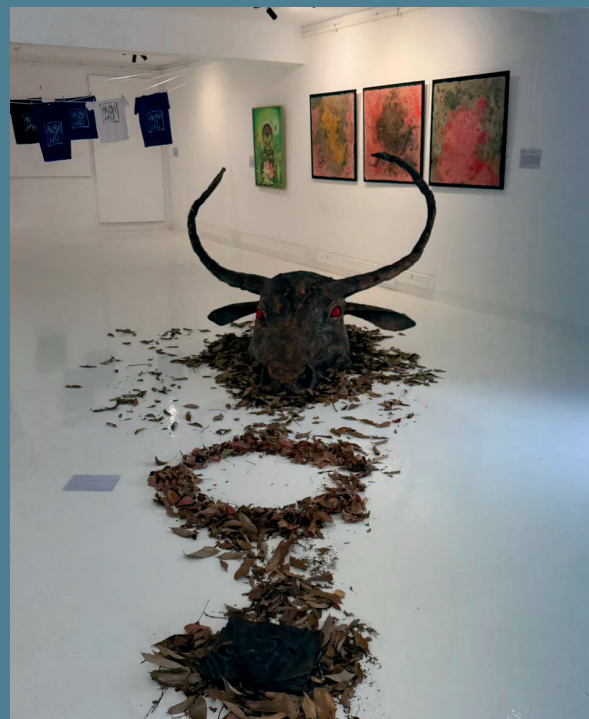
Carosin-Dame, Dev Chooramun, Ariana Cziffra, Avilla Damar, Dyaneshwar Dausoa, Parmessur Dausoa, Jacques Yves David, Stephanie Desvaux Le Juge, Faizal Dilloo, Asvind Dookhorun, Steeve Dubois, Gérard Foy, Aurore Gaiqui, Jessie Goorlah, Nalini Gopaul, Sharmila Gourdeale, Kamila Hurnaum, Priya Jugduth, Kalindi Jundoosingh, Aftaz Kaderbacus, Jason Kenhing, Aqeelah Khoyrutty, Ameera Kohealtee, Jean-Yves L'Onflé, Pascal Lagesse, Claudia Lai Chin Kon, Michael Lalljee, Nooreen Lallmamode-Ittoo, Jenny Le Roy, Nathalie Leung Shing, Lisette Limfat, Krishna

Luchoomun, Neermala Luckeenarain, Ravindranuth Magrajee, Kendy Magra, Kenji Massoudy, Valérie Médard Ramchurn, Aslam Mohungoo, Jonathan Naïgon, Arvin Ombika, Deerooven Pavaday, Ashwinee Rahim-Appadoo, Omasunkur Rakhal, Harish Ramdoyal, Hans Ramduth, Leena Ramduth, Sheela Ramkhalawan, Geeta Ramparsad, Divya Ramrecha, Mala Ramyeed, Yashmeeta Rughoobur, Rameshwaram Rughoobur, Veemanda Seeneevasssen-Curpen, Vick Shibdoyal, Priyanka Soodhoo, Roopsen Sookaram, Taurachand Nitin, Jocelyn Thomasse, Kavinash Thomoo,

Nalini Treebhoobun, Savita Tupsee, Shanmouga Ungamah et Magali Virasamy Hoquet.

Le Salon met également en lumière la relève artistique avec les étudiants de la School of Fine Arts du MGI : Rownak Goordyal, Lakshna Sembhoo, Chloé Armougomme, Nelle Emamally, Eliane Echazar, Rukshaar Bhoolun, Killian Geneviève, Zubair Rajeedawa, Yohan Vilmont, Naomi Lalouette, Naika Ragavaloo, Aladin Legentil, Noémie Antoinette, Cristelle Anthony, Ridhish Panchoo, Krishni Nunlall et Akhilesh Mohindee.

des grands défis contemporains



Rishabh Sowambar : le jeune entrepreneur qui veut faire rayonner le 7^e art local

Il ne voit pas l'île comme un simple décor, mais comme une future destination des grandes productions internationales. À la tête de Kyros Event, Rishabh Sowambar accompagne aujourd'hui des projets cinématographiques étrangers avec une vision claire. Celle de faire de Maurice un acteur reconnu de l'industrie mondiale du cinéma. Son dernier défi s'inscrit dans une production majeure, Rajni 2.0, du réalisateur indien Karan Razdan, actuellement en tournée à Maurice. Pour ce jeune entrepreneur de 29 ans, chaque tournage représente une opportunité de faire découvrir au monde les paysages, les talents et le potentiel de l'île.



Rishabh Sowambar avec le réalisateur indien Karan Razdan, actuellement en tournée à Maurice

Rishabh Sowambar n'avait pourtant pas imaginé évoluer dans l'univers du cinéma. Après un Bachelor of Laws (LLB) au Royaume-Uni, il découvre l'événementiel en organisant des activités pour les étudiants de son université. Cette première expérience lui permet de développer des compétences essentielles : créer des projets, réunir des équipes et donner vie à des idées. « Le droit m'a apporté la discipline et la rigueur. L'événementiel m'a appris à transformer une vision en réalité », explique-t-il.



Son parcours prend ensuite une nouvelle dimension lorsqu'il rejoint RB Films Ltd. Il participe aux coulisses de plusieurs productions internationales tournées à Maurice, notamment Haasil, avec Zayed Khan et Nikita Dutta, ainsi que The Body, avec Emraan Hashmi et le célèbre acteur Rishi Kapoor. Cette immersion lui fait comprendre que le cinéma dépasse largement le divertissement. « Un film peut devenir un outil de développement économique, de diplomatie culturelle et de rayonnement pour un pays », souligne-t-il.

Kyros Event, une ambition internationale

Avec la création de Kyros Event, Rishabh Sowambar accompagne les pro-

ductions étrangères tout en créant davantage d'opportunités pour les professionnels mauriciens. Son rôle couvre plusieurs domaines : coordination, logistique, recherche de lieux, casting et liaison entre les équipes internationales et les partenaires locaux.

Pour lui, un tournage génère des retombées qui dépassent largement l'écran. Techniciens, artistes, hôtels, transporteurs, restaurateurs et entreprises locales bénéficient de cette activité. « Une production ne laisse pas seulement une image sur un écran. Elle crée aussi une activité économique réelle », affirme-t-il.

Son objectif est également de permettre aux talents mauriciens d'accéder à de nouvelles opportunités. « Le plus grand succès serait de voir un jeune acteur, un

technicien ou un réalisateur mauricien commencer son parcours ici et atteindre ensuite une reconnaissance internationale », confie-t-il.

Changer le regard sur Maurice

Longtemps associée principalement au tourisme et à ses paysages paradisiaques, Maurice peut aujourd'hui raconter une nouvelle histoire, estime Rishabh Sowambar : celle d'une île créative capable d'accueillir des productions aux standards internationaux.

« Chaque producteur qui vient ici repart avec une impression de notre pays. Notre professionnalisme peut devenir notre meilleure publicité », dit-il. Mais pour attirer davantage de projets, il estime que l'île doit continuer à renforcer la confiance des producteurs étrangers grâce à un environnement stable et prévisible.



Il cite notamment l'importance du Film Rebate Scheme. « Lors d'une précédente production internationale, avec un budget d'environ 6 millions de dollars américains, notre projet avait été approuvé avec un remboursement de 35 % des dépenses éligibles. Mais une décision prise à la dernière minute a introduit un plafond de 25 %. Ce type de changement crée une incertitude pour les producteurs », explique-t-il.

Selon lui, le développement du secteur passe par un cadre d'incitation renforcé, des infrastructures adaptées, des procédures administratives simplifiées et une meilleure promotion de Maurice sur les marchés internationaux du cinéma.

Une vision qui dépasse les tournages

Rishabh Sowambar ne souhaite pas seulement attirer des productions ponctuelles. Son ambition est de faire de Maurice un pont entre l'Asie et l'Afrique pour l'industrie cinématographique mondiale. « Je veux que Hollywood, Bollywood et les réalisateurs du monde entier voient Maurice non seulement comme une île magnifique, mais comme une véritable puissance créative capable de répondre aux plus hauts standards internationaux », affirme-t-il.

Au-delà du cinéma, son rêve est aussi de changer la perception des jeunes Mauriciens. « Je veux que les futures générations grandissent avec la conviction qu'elles n'ont pas besoin de quitter leur pays pour atteindre une réussite internationale. » Pour lui, la véritable réussite arrivera le jour où un jeune Mauricien regardera le générique d'un grand film et pourra dire fièrement : « Ce film a été réalisé à Maurice, et quelqu'un de mon pays a contribué à sa création. »

À ce moment-là, le cinéma ne sera plus seulement une industrie. Il deviendra une preuve de ce que Maurice peut accomplir.

Aadi Perukku : une célébration de la nature, des liens familiaux et du patrimoine tamoul

Le lundi 3 août 2026, la communauté tamoule de Maurice célébrera l'Aadi Perukku, également connu sous le nom d'Aadi Pathinettaam Perukku, l'une des fêtes les plus sacrées du calendrier tamoul. Observée le dix-huitième jour du mois tamoul d'Aadi, cette célébration rend hommage à la nature, et plus particulièrement à l'eau, source de vie et de prospérité. Héritée du Tamil Nadu, cette tradition séculaire s'est enracinée à Maurice où elle continue d'être célébrée avec une profonde ferveur religieuse et un fort attachement aux valeurs familiales.

Originaire du sud de l'Inde, l'Aadi Perukku est intimement lié à la montée annuelle des eaux du fleuve sacré Kaveri durant la mousson. Le terme Perukku, qui signifie « *abondance* » ou « *croissance* », symbolise la fertilité de la terre, les récoltes généreuses et les bénédictions accordées par la nature. Traditionnellement, les fidèles se rassemblent sur les berges des rivières pour offrir des prières aux cours d'eau sacrés ainsi qu'à la déesse Lakshmi, implorant des pluies abondantes, de bonnes récoltes et la prospérité des familles. Cette fête rappelle également l'importance de préserver la nature et de respecter les cinq éléments de la création, en particulier l'eau, indispensable à toute forme de vie.

Une tradition profondément enracinée à Maurice

À Maurice, l'Aadi Perukku a conservé toute sa dimension spirituelle. À cette occasion, les familles se réunissent sur les berges des rivières, au bord des lacs ou encore sur les plages pour accomplir des prières et présenter des offrandes composées de fleurs, de fruits, de noix de coco et de mets traditionnels.

L'un des moments les plus symboliques de cette célébration demeure le renouvellement du thaali kayiru, le fil sacré jaune porté par les femmes mariées.



Au cours de cette cérémonie, l'époux remplace le fil noué autour du cou de son épouse lors de leur mariage par un nouveau fil, préalablement béni et imprégné de curcuma. Ce geste hautement symbolique représente le renouvellement des vœux conjugaux et réaffirme les valeurs de fidélité, d'amour, de respect mutuel et de solidarité qui fondent le mariage dans la tradition tamoule.

Au-delà du simple rituel religieux, cette cérémonie rappelle que la stabilité d'un foyer repose sur la confiance, les sacrifices partagés, la compréhension mutuelle et les valeurs spirituelles transmises de génération en génération.

Une fête qui rassemble toute la famille

Si autrefois l'Aadi Perukku concernait principalement les couples mariés, la célébration est aujourd'hui devenue un véritable rendez-vous familial. Parents, enfants, grands-parents et proches se retrouvent pour prier en-



semble avant de partager un repas traditionnel préparé spécialement pour l'occasion. Ces moments de convivialité contribuent à renforcer les liens familiaux et à transmettre aux plus jeunes les valeurs héritées de leurs ancêtres.

Le rassemblement au bord de l'eau revêt lui aussi une forte portée symbolique. Il évoque l'unité de la famille, la continuité de la vie et la gratitude envers la nature pour les bienfaits qu'elle procure.

Ainsi, l'Aadi Perukku ne constitue pas uniquement une fête religieuse, mais aussi une célébration de la solidarité familiale et du vivre-ensemble.

Préserver un patrimoine culturel vivant

Au fil des décennies, cette fête est devenue l'une des expressions les plus importantes du patrimoine culturel tamoul. Grâce à l'engagement des familles, des temples et des associations socioculturelles, cette tradition a pu être préservée et transmise aux nouvelles générations malgré les évolutions de la société.

À travers les célébrations religieuses, les activités culturelles et les programmes de sensibilisation, les jeunes découvrent les valeurs fondamentales de leur héritage : le respect de la nature, la gratitude envers Dieu, la sanctité du mariage et l'importance de préserver les coutumes ancestrales. La pérennité de l'Aadi Perukku témoigne ainsi de la vitalité de l'identité tamoule mauricienne et de la volonté de la communauté de transmettre un héritage toujours vivant.

Des célébrations à travers toute l'île

Ces dernières années, de nombreux temples, associations tamoules et organisations socioculturelles organisent des célébrations d'Aadi Perukku à travers Maurice.

Des rassemblements sont prévus aussi bien au bord des rivières que sur le littoral, adaptation naturelle à la géographie de l'île tout en conservant la symbolique première de cette fête : rendre hommage à l'eau comme source de vie. Ces célébrations réunissent des centaines de fidèles dans une atmosphère de prière, de partage et de fraternité. Elles offrent également l'occasion aux jeunes générations de découvrir des pratiques qui font partie intégrante de leur identité culturelle.

L'Aadi Perukku sera également célébré dans plusieurs pays où la diaspora tamoule est implantée. Malgré l'éloignement de leur terre d'origine, les Tamouls continuent ainsi de faire vivre cette tradition qui unit les générations autour d'une même foi, d'une même culture et de valeurs intemporelles.

Dr Adi Sankara Peruman OSK
Associate Professor, MGI

DITES **NON** AU TABAC

CHAQUE **CHOIX** COMPTE

POUR VOTRE SANTÉ,
VOTRE FAMILLE ET VOTRE AVENIR.

ABÎME
VOS POUMONS

AUGMENTE
LES RISQUES
DE MALADIES

COÛTE CHER,
POUR RIEN

PLUS D'ÉNERGIE
AU QUOTIDIEN

PLUS DE TEMPS
AVEC VOS
PROCHES

PLUS D'ÉCONOMIES,
PLUS DE LIBERTÉ

VOTRE VIE,
VOTRE CHOIX

Ensemble
pour une vie
sans tabac.

**BESOIN D'AIDE POUR
ARRÊTER ?**

PARLEZ-EN À UN
PROFESSIONNEL DE SANTÉ.

**ARRÊTER LE TABAC,
C'EST GAGNER SUR
TOUS LES PLANS.**

SOUTIEN

DES SOLUTIONS EXISTENT,
VOUS N'ÊTES PAS SEUL.

CHAQUE JOUR

SANS TABAC EST UNE VICTOIRE
POUR VOTRE SANTÉ.

UN AVENIR MEILLEUR

COMMENCE AUJOURD'HUI,
POUR VOUS ET VOS PROCHES.

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Love & War : aucun teaser, aucun motion poster, Bhansali réinvente la promotion

Sanjay Leela Bhansali s'apprête à surprendre une nouvelle fois le public avec la promotion de *Love & War*, son prochain grand projet réunissant Ranbir Kapoor, Alia Bhatt et Vicky Kaushal.

Le film ne débutera pas sa campagne promotionnelle avec un teaser classique ou un motion poster. Le réalisateur aurait choisi une approche plus immersive afin de dévoiler progressivement l'univers de cette production ambitieuse. Bhansali superviserait personnellement la création d'un contenu promotion-

nel spécial qui servira de première introduction au monde de *Love & War*. Prévu pour août, ce lancement marquera officiellement le début de la campagne de promotion du film.

Contrairement aux méthodes traditionnelles basées sur des affiches de personnages ou de simples premières images, l'équipe souhaiterait proposer une expérience capable de transmettre l'ambiance, les émotions et l'ampleur du projet. Connu pour son exigence artistique et son attention aux détails visuels, Sanjay Leela Bhansali travaille-

rait étroitement avec son équipe créative afin de donner vie à cette présentation particulière.

L'objectif serait de créer un véritable événement capable de plonger les spectateurs dans l'univers cinématographique du réalisateur. *Love & War* représente une collaboration majeure puisqu'il réunira pour la première fois Ranbir Kapoor, Alia Bhatt et Vicky Kaushal sous la direction de Bhansali.



« Ramayana » : Ranbir Kapoor séduit, Yash impressionne dans la peau de Ravana

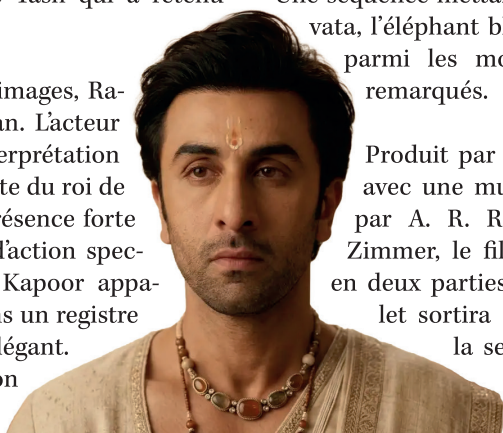
La bande-annonce tant attendue de *Ramayana* a enfin été dévoilée, offrant un aperçu spectaculaire de cette grande fresque mythologique réalisée par Nitesh Tiwari. Le film met en scène Ranbir Kapoor dans le rôle de Lord Rama, Sai Pallavi dans celui de Sita et Yash dans le personnage de Ravana. Si l'absence de Sunny Deol, qui incarne Lord Hanuman, a surpris les fans dans cette première bande-annonce, c'est surtout la performance de Yash qui a retenu l'attention.

Dès les premières images, Ravana domine l'écran. L'acteur propose une interprétation intense et imposante du roi de Lanka, avec une présence forte et des séquences d'action spectaculaires. Ranbir Kapoor apparaît quant à lui dans un registre plus spirituel et élégant. Son interprétation de Lord Rama offre

un contraste marqué avec le caractère puissant et arrogant de Ravana. Sai Pallavi séduit également dans le rôle de Sita avec une prestation sobre et convaincante. Lara Dutta, Rakul Preet Singh, Ravie Dubey, Arun Govil et Vivek Oberoi apparaissent aussi dans cette bande-annonce. Sur le plan visuel, *Ramayana* affiche une grande ambition avec des décors impressionnants et des effets 3D travaillés.

Une séquence mettant en scène Airavata, l'éléphant blanc divin, figure parmi les moments les plus remarquables.

Produit par Namit Malhotra, avec une musique composée par A. R. Rahman et Hans Zimmer, le film sera présenté en deux parties. Le premier volet sortira à Diwali 2026 et la seconde partie est prévue pour Diwali 2027.



« White » : Vikrant Massey finalise le doublage d'un film très attendu

Vikrant Massey poursuit son parcours avec *White*, présenté comme l'un de ses projets les plus ambitieux. L'acteur a récemment terminé le doublage du film, qui ambitionne une carrière internationale. Le producteur Mahaveer Jain a déclaré que *White* arrivait à un moment où le monde cherche des solutions aux conflits.

« À travers son récit puissant, le film montre une voie vers l'avenir et représente un cadeau précieux de l'Inde au monde », a-t-il affirmé. Il a également salué la performance de Vikrant Massey dans le rôle du leader spirituel Gurudev Sri Sri Ravi Shankar.

White mêle thriller, drame humain et contexte politique. Le film s'inspire du conflit interne colombien et du rôle joué par un maître spirituel indien dans le processus de paix.



Mumbai FC : Tiger Shroff prêt à faire ses débuts dans le football professionnel

Tiger Shroff pourrait bientôt ajouter une nouvelle corde à son arc. L'acteur de Bollywood, reconnu pour ses performances physiques et ses talents en arts martiaux, ferait ses premiers pas dans le football professionnel avec Mumbai FC lors de la 135e édition de la Durand Cup. Selon plusieurs informations, la star

de *Baaghi* s'entraînerait régulièrement avec le club appartenant à l'homme d'affaires Ali Ahmed. Son engagement et ses capacités physiques auraient impressionné l'encadrement technique.

Tiger Shroff et l'équipe de Mumbai FC devraient se rendre à Shillong

pour préparer les prochaines rencontres de la compétition. Toutefois, aucune confirmation officielle n'a encore été communiquée. L'acteur est depuis longtemps associé au sport grâce à sa discipline physique, pratiquant notamment les arts martiaux, la gymnastique et le parkour.



« Spider-Man: Brand New Day » : un démarrage historique en ligne de mire

Spider-Man: Brand New Day s'annonce comme l'un des grands événements cinématographiques de 2026. Le nouveau volet de la franchise Marvel porté par Tom Holland et Zendaya pourrait réaliser le meilleur lancement de l'année et confirmer la popularité intacte de l'homme-araignée.

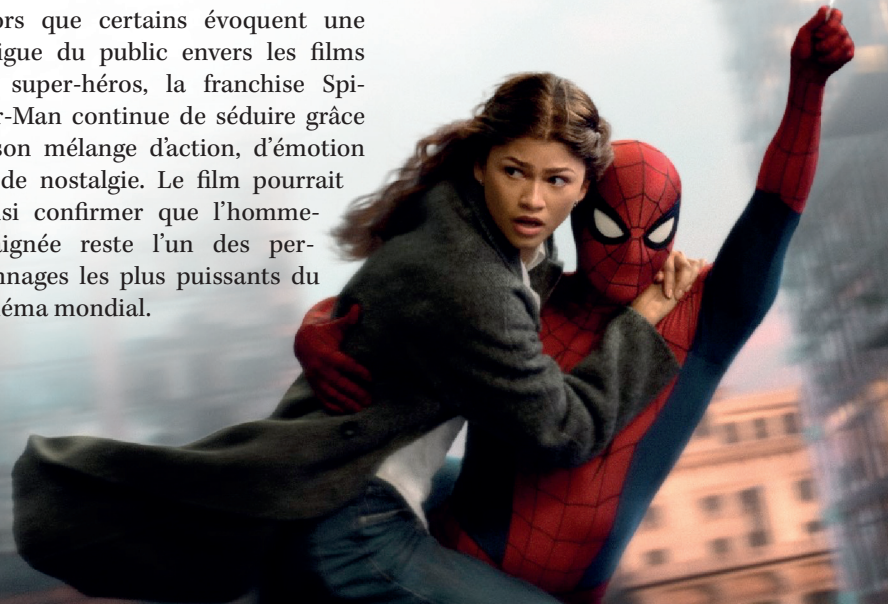
Sony Pictures prévoit un démarrage spectaculaire avec environ 195 millions de dollars de recettes en Amérique du Nord lors du premier week-end. Si ces prévisions se réalisent, le film intégrerait le top 10 des meilleures ouvertures de l'histoire du box-office américain.

À l'international, le studio espère

récolter environ 270 millions de dollars supplémentaires, soit un lancement mondial estimé à près de 465 millions de dollars. Le film pourrait ainsi devenir le deuxième meilleur démarrage de la saga Spider-Man derrière Spider-Man: No Way Home, qui avait atteint 600,5 millions de dollars en 2021.

Réalisé par Destin Daniel Cretton, Brand New Day présente un Peter Parker isolé après les événements de No Way Home, ses proches ayant oublié son existence. Le casting réunit également Zendaya, Sadie Sink, Jacob Batalon, Jon Bernthal et Mark Ruffalo.

Alors que certains évoquent une fatigue du public envers les films de super-héros, la franchise Spider-Man continue de séduire grâce à son mélange d'action, d'émotion et de nostalgie. Le film pourrait ainsi confirmer que l'homme-araignée reste l'un des personnages les plus puissants du cinéma mondial.



« Jumanji: Open World » : le jeu prend vie et sème le chaos dans le monde réel

La bande-annonce de *Jumanji: Open World* vient d'être dévoilée, annonçant le retour de Dwayne Johnson, Jack Black, Kevin Hart et Karen Gillan pour un nouveau chapitre de la célèbre franchise. Réalisé par Jake Kasdan, qui avait déjà dirigé *Jumanji: Welcome to the Jungle* (2017) et *Jumanji: The Next Level* (2019), le film sortira en salles le 25 décembre 2026. Il marquera la conclusion de cette trilogie relancée autour de l'univers du jeu vidéo.

Dans ce nouvel épisode, les héros de Jumanji parviennent à sortir de la console et débarquent dans le monde réel. La bande-annonce montre les personnages incarnés

par Johnson, Black, Hart et Gillan confrontés à une situation inattendue : leurs avatars de jeu vidéo semblent bloqués en « mode démonstration ». Le personnage d'Alex Wolff résume le problème : « Ce sont des personnages de jeu vidéo, mais ils sont coincés en mode démo. »

Le casting réunit également Nick Jonas, Alex Wolff, Morgan Turner, Ser'Darius Blain, Madison Iseman, Rhys Darby et Danny DeVito. Présenté en avant-première lors du CinemaCon, le film a déjà suscité l'enthousiasme de son casting. Jack Black avait notamment déclaré que cette expérience était l'une de ses préférées dans sa carrière.



« Naughty » : Jennifer Aniston et Peter Dinklage réunis dans la comédie de Noël d'Olivia Wilde



Jennifer Aniston et Peter Dinklage seront les vedettes de *Naughty*, une nouvelle comédie de Noël réalisée par Olivia Wilde et produite par Universal Pictures. Le film est prévu en salles le 5 novembre 2027. Dans cette production festive, Peter Dinklage incarnera le Père Noël, tandis que Jennifer Aniston jouera Mallory, une mère engagée dans une bataille juridique pour la garde de son fils.

L'histoire suivra Mallory, qui cherche désespérément une solution dans son conflit avec son ex-mari. Son dernier espoir sera de retrouver le Père Noël

afin qu'il témoigne lors de son audience de divorce. Réalisé par Olivia Wilde, le film repose sur un scénario de Jimmy Warden, connu notamment pour *Cocaine Bear*. La réalisatrice retrouve ici le registre de la comédie après *Booksmart* (2019), *Don't Worry Darling* (2022) et *The Invite*.

Naughty arrivera toutefois face à une autre production familiale de Noël. Le film sortira le même week-end que *Margie Claus*, une comédie musicale animée de Warner Bros. dans laquelle Melissa McCarthy prêter sa voix à l'épouse du Père Noël.

Klopp, Zidane et Mancini : trois maîtres, une même obsession, gagner

À l'approche des grands rendez-vous du football international, les grandes nations européennes préparent déjà l'avenir. Entre la Ligue des nations, l'Euro 2028 et la Coupe du monde 2030, les fédérations multiplient les choix stratégiques pour bâtir des sélections capables de retrouver les sommets. L'Allemagne, la France et l'Italie ont décidé de confier leur destin à trois entraîneurs de renom : Jürgen Klopp, Zinédine Zidane et Roberto Mancini. Trois personnalités, trois philosophies, mais une même ambition : reconquérir les trophées majeurs.

Klopp, l'homme de la reconstruction allemande

L'Allemagne a ouvert le bal en confiant les rênes de la Mannschaft à Jürgen Klopp. Après plusieurs campagnes décevantes, marquées par des éliminations prématurées en Coupe du monde et une perte d'influence sur la scène internationale, la Fédération allemande a choisi un technicien capable d'insuffler une nouvelle dynamique. L'ancien entraîneur de Liverpool prendra officiellement la succession de Julian Nagelsmann avec un contrat courant jusqu'à l'Euro 2028 et à la Coupe du monde 2030.

Son arrivée symbolise bien plus qu'un simple changement de sélectionneur. Elle incarne un véritable projet de renaissance. Réputé pour son leadership, sa capacité à fédérer un vestiaire et son célèbre gegenpressing, Klopp devra redonner à l'Allemagne l'identité qui a longtemps fait sa force. Avec une génération talentueuse emmenée par Jamal Musiala, Florian Wirtz ou encore Aleksandar Pavlovic, la Mannschaft dispose des qualités nécessaires pour redevenir une référence mondiale. Reste désormais à recréer une véritable identité collective fondée sur l'intensité, la solidarité et l'agressivité dans le jeu.

L'objectif est clair : faire de l'Allemagne une prétendante crédible au titre européen en 2028 avant de viser les sommets lors du Mondial 2030.



Zidane ouvre une nouvelle ère avec les Bleus

La France a, elle aussi, choisi de tourner une page historique en officialisant l'arrivée de Zinédine Zidane à la tête des Bleus. Après quatorze années sous la direction de Didier Deschamps, la Fédération française mise sur l'une des plus grandes légendes du football hexagonal pour conduire la prochaine génération. Champion du monde en 1998, capitaine emblématique de l'équipe de France et triple vainqueur de la Ligue des champions avec le Real Madrid, Zidane possède une légitimité incontestable auprès des supporters comme des joueurs. Son premier défi sera de préserver la compétitivité d'une sélection déjà parmi les meilleures du monde tout en lui apportant une nouvelle identité.

Avec un effectif composé de Kylian Mbappé, Aurélien Tchouaméni, Eduardo Camavinga, William Saliba, Ousmane Dembélé et d'une nouvelle génération particulièrement prometteuse, les Bleus disposent d'un réservoir exceptionnel. Contrairement à Didier Deschamps, souvent attaché à l'équilibre défensif et à l'efficacité, Zidane pourrait privilégier un football plus créatif, laissant davantage d'initiative aux joueurs offensifs tout en conservant la rigueur indispen-

sable au plus haut niveau.

Son ambition sera de maintenir la France au sommet du football mondial et de conquérir un nouveau titre majeur dès l'Euro 2028 ou lors de la Coupe du monde 2030.

Mancini retrouve la Squadra Azzurra

Pendant que l'Allemagne et la France lancent de nouveaux cycles, l'Italie a choisi de renouer avec un homme qui connaît déjà le chemin du succès : Roberto Mancini. Malgré son sacre à l'Euro 2021, la Squadra Azzurra a traversé une période difficile,

marquée notamment par des absences lors de Coupes du monde et une perte de repères. Le retour de Mancini apparaît donc à la fois logique et ambitieux.

L'ancien sélectionneur avait su redonner une identité moderne au football italien grâce à un jeu plus offensif, une confiance accordée aux jeunes talents et un esprit collectif retrouvé. Sa mission sera désormais de reconstruire une équipe capable de rivaliser avec les meilleures nations européennes.

Autour de cadres comme Alessandro Bastoni, Nicolò Barella ou Federico Dimarco, l'Italie devra rapidement faire émerger une nouvelle génération capable de retrouver les sommets. Mancini devra également convaincre que ce retour marque le début d'un nouveau cycle et non un simple retour vers le passé.

Une bataille de philosophies

L'Europe du football s'apprête à vivre une période particulièrement passionnante. Avec Klopp, Zidane et Mancini sur les bancs de trois des plus grandes nations du continent, les prochaines compétitions ne se résumeront pas à un affrontement entre joueurs. Elles opposeront aussi trois visions du football : l'intensité et le pressing de Klopp, l'élégance technique et la gestion des grands rendez-vous de Zidane, ainsi que l'expérience tactique et le sens de l'organisation de Mancini.

Mais la concurrence s'annonce féroce. L'Espagne poursuit son renouvellement avec une génération particulièrement talentueuse, l'Angleterre dispose d'un effectif d'une profondeur exceptionnelle, tandis que le Portugal et les Pays-Bas nourrissent eux aussi de grandes ambitions.

Une chose est certaine : la course aux titres européens et mondiaux est déjà lancée, et les grandes puissances du football ont choisi de miser sur des entraîneurs de prestige pour écrire le prochain chapitre de leur histoire.



Mercato en ébullition : Vinicius, Barcola et Diomande au cœur des grandes manœuvres européennes

Le marché des transferts continue de s'emballer avec plusieurs dossiers susceptibles de modifier l'équilibre du football européen. Alors que les grands clubs préparent déjà leurs effectifs pour les prochaines échéances nationales et internationales, trois noms reviennent avec insistance : Vinicius Junior, Bradley Barcola et Yan Diomande. Entre ambitions offensives, reconstruction des effectifs et investissements records, ces dossiers symbolisent un été où les géants européens n'hésitent plus à frapper très fort.

Vinicius Junior : le feuilleton qui agite l'Europe

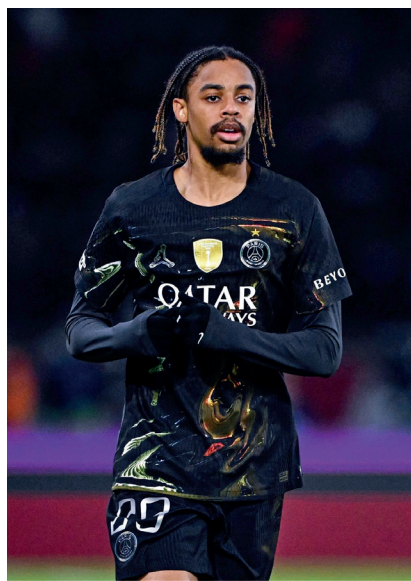
Le dossier le plus spectaculaire reste celui de Vinicius Junior. L'ailier brésilien du Real Madrid est au centre de nombreuses spéculations depuis plusieurs semaines. Considéré comme l'un des meilleurs joueurs offensifs de la planète, le numéro 7 madrilène attire forcément les convoitises, notamment en Premier League, où certains clubs rêvent de construire leur projet autour de lui.

Arsenal serait notamment intéressé par un transfert qui figurerait parmi les plus chers de l'histoire du football. Les Gunners, déjà ambitieux après leurs récents succès, rechercheraient une superstar capable de faire franchir un nouveau cap à leur secteur offensif. L'arrivée éventuelle de Vinicius à Londres représenterait un message fort adressé à Manchester City, Liverpool et aux autres prétendants au titre anglais.

Cependant, le Real Madrid n'a aucune intention de laisser partir facilement son joueur. Le club espagnol considère Vinicius comme un élément majeur de

son projet sportif, aux côtés de Kylian Mbappé et des jeunes talents qui incarnent l'avenir de la Casa Blanca.

Bradley Barcola : Liverpool veut frapper fort



Autre dossier brûlant : celui de Bradley Barcola. Le jeune international français du Paris Saint-Germain est devenu l'une des grandes attractions de ce mercato. Sa vitesse, sa capacité à éliminer ses adversaires et son potentiel de progression ont séduit plusieurs grands clubs européens.

Liverpool serait particulièrement intéressé par son profil. Les Reds souhaitent renouveler leur secteur offensif et voient en Barcola un joueur capable d'apporter de la percussivité sur les ailes tout en incarnant l'avenir du club. Des discussions autour d'un transfert d'envergure circulent, avec un montant qui pourrait atteindre des sommets.

Le PSG, de son côté, ne souhaite pas perdre un joueur considéré comme une pièce maîtresse de son projet. Après avoir construit une équipe davantage tournée vers la jeunesse et la vitesse, Paris entend conserver ses meilleurs éléments afin de rester compétitif en Ligue des champions.

Yan Diomande : le nouveau joyau défensif courtisé par les grands

Dans cette bataille des talents, le jeune défenseur Yan Diomande attire également les regards. Le joueur du RB Leipzig est considéré comme l'un des défenseurs les plus prometteurs de sa génération. Sa puissance physique, sa lecture du jeu et sa maturité, malgré son jeune âge, impressionnent de nombreux observateurs.

Le Real Madrid aurait manifesté un intérêt pour le défenseur ivoirien afin de préparer l'avenir de sa ligne défensive. Le club espagnol poursuit sa politique de recrutement de jeunes talents capables de devenir des références mondiales, comme il l'a déjà fait avec plusieurs joueurs ces dernières années. Son transfert pourrait représenter un investissement important, mais Madrid est convaincu que les meilleurs jeunes joueurs doivent être recrutés avant que leur valeur n'explose.

John Stones à l'Inter Milan, Chelsea mise sur l'expérience

Dans un autre mouvement majeur, John Stones s'apprête à tourner une page importante de sa carrière. Après plusieurs saisons couronnées de suc-

cès avec Manchester City, le défenseur anglais prendrait la direction de l'Inter Milan pour une nouvelle aventure en Serie A.

Arrivé en provenance d'Everton en 2016, Stones aura marqué l'histoire récente de Manchester City avec plusieurs titres de Premier League et une Ligue des champions. Sa polyvalence, qui lui permet d'évoluer aussi bien en défense centrale qu'au milieu défensif, a fait de lui un joueur unique dans le système de Pep Guardiola.

En parlant d'expérience, Chelsea a recruté deux joueurs rompus aux exigences de la Premier League : Danny Welbeck, en provenance de Brighton, et Jordan Henderson, arrivé de Brentford. Les anciens de Manchester United et de Liverpool viennent renforcer une équipe londonienne très jeune et apporteront toute leur expérience du championnat anglais. Cette vague de recrutements illustre également la transformation des Blues sous la houlette de Xabi Alonso.

Eddie Howe quitte Newcastle : la fin d'une époque

Autre grande nouvelle : Eddie Howe a quitté son poste d'entraîneur de Newcastle United après plusieurs années marquantes à la tête des Magpies.

Le technicien anglais aura profondément transformé le club, le faisant passer d'une équipe en difficulté à une formation capable de rivaliser avec les meilleures. Sous sa direction, Newcastle a retrouvé les compétitions européennes, disputé la Ligue des champions et construit une identité fondée sur l'intensité, la discipline et le travail collectif. Son départ ouvre désormais une nouvelle période d'incertitude pour un club aux ambitions toujours plus élevées.



Directeur de publication
Shekar Ramdin
Rédacteur en chef
Baboo Bhunjun

Email : info@journaldudimanche.com
Website : journaldudimanche.com
Marketing et publicité :
Jenna Ng Tin Hung.
Adresse : Ritter Street, Curepipe
Mobile : 5777 7458

Yashin Emamdee : « Nos courses sont si compétitives que former la relève devient un véritable défi »

Figure emblématique des courses hippiques mauriciennes, Yashin Emamdee a marqué toute une génération de turfistes grâce à son talent, son audace et son sens inné de la course. Ancien champion jockey, détenteur d'un record toujours inégalé parmi les cavaliers mauriciens, il se tourne aujourd'hui vers de nouveaux défis. Dans cet entretien, il revient sur un parcours exceptionnel, ses plus grands souvenirs et son ambition de retrouver un jour le chemin des écuries.

■ **Vous avez traversé plusieurs générations du turf en tant que jockey. Lorsque vous regardez votre parcours aujourd'hui, quel regard portez-vous sur cette aventure exceptionnelle ?**

Les courses hippiques ont toujours occupé une place centrale dans ma vie. À mon époque, devenir jockey représentait déjà un véritable rêve pour de nombreux jeunes passionnés. Aujourd'hui, lorsque je regarde le chemin parcouru, je ressens une immense satisfaction et beaucoup de fierté.

Ce métier m'a énormément appris, tant sur les chevaux que sur la compétition et tout l'univers qui gravite autour des courses. Chaque victoire, chaque défaite et chaque difficulté ont contribué à forger l'homme et le professionnel que je suis devenu.

■ **Vous avez vécu plusieurs moments forts au Champ de Mars. S'il fallait retenir une seule journée ou une seule victoire gravée dans votre mémoire, laquelle choisiriez-vous ?**

Sans hésiter, je retiendrais mon succès avec Hinterland. C'était un cheval exceptionnel qui aurait mérité de poursuivre sa carrière à Maurice. Ce jour-là, l'ambiance au Champ de Mars était tout simplement incroyable. Les tribunes étaient pleines, les supporters de l'écurie Gujadhur étaient en nombre et l'atmosphère était électrique.

On dit souvent que Manchester United possède les meilleurs supporters du



« *Les champions de demain se forgent dans le travail d'aujourd'hui* »

monde. Moi, je peux vous dire que, dans les courses hippiques, les supporters de l'écurie Gujadhur comptent parmi les plus passionnés.

■ **Parmi tous les chevaux que vous avez montés, y en a-t-il un qui occupe une place particulière dans votre cœur ?**

Il y en a plusieurs, mais Joshua Tree restera toujours un cheval très spécial pour moi. Je l'appelais même « mon bébé ». Nous avions une connexion particulière. À 600 mètres de l'arrivée, lorsque je lui demandais d'accélérer, il répondait immédiatement présent. C'était un cheval qui m'inspirait une immense confiance et qui me procurait énormément de plaisir en course.

■ **Vous avez été l'un des meilleurs jockeys mauriciens de votre génération. Selon vous, quelles sont les qualités indispensables pour atteindre le plus haut niveau ?**

Il est indispensable de mettre en place une véritable structure de formation pour les jeunes jockeys. Monter à cheval uniquement à l'entraînement ne suffit pas. Il faut un encadrement solide, une académie et un véritable programme d'apprentissage. Notre génération a eu la chance d'être encadrée par le regretté Jean Halbwachs, qui nous a énormément appris. Aujourd'hui, avec l'implication d'Anand et de Belal, j'espère que les jeunes apprentis bénéficieront eux aussi d'un meilleur accompagnement.

Il faut aussi reconnaître qu'à Maurice, les courses sont extrêmement compétitives et que les enjeux financiers sont considérables. Dans un tel contexte, il n'est pas toujours facile de laisser les jeunes apprendre sereinement.

■ **Au cours de votre carrière, vous avez travaillé avec plusieurs grands entraîneurs. Quelles sont les principales leçons que vous**



retenez de ces collaborations ?

J'ai énormément appris auprès de plusieurs personnes qui ont marqué ma carrière. Lorsque j'étais jeune, le regretté Tobie Van Booma m'a beaucoup apporté. Par la suite, j'ai eu la chance de travailler avec des entraîneurs de renom comme Bud Gujadhur, Gilbert Rousset et Soon Gujadhur. Avec Bud, tout reposait sur l'anticipation. Dès le mardi, nous commencions à analyser les courses du week-end. Certaines étaient préparées plusieurs semaines à l'avance. Chaque détail comptait.

Avec Soon Gujadhur, l'approche était différente. Il faisait énormément confiance à ses jockeys. Je me souviens notamment d'une course avec Star of Houston, alors grand favori. En préparant le cheval, j'ai remarqué qu'une de ses dents bougeait et risquait de le gêner. J'en ai parlé à Monsieur Soon. Malgré quelques hésitations, il m'a fait confiance. Nous avons retiré cette dent... et le cheval a remporté la course.

■ **Envisagez-vous un retour prochain dans le monde des courses ?**

Oui, sans aucun doute. Les courses font partie de ma vie et je ne me vois pas rester longtemps éloigné de cet univers. J'ai eu la chance de conduire de nombreux chevaux dans le cercle des vainqueurs en tant que jockey. Mon ambition est désormais de poursuivre cette aventure comme entraîneur.

J'espère retrouver prochainement le chemin des écuries et transmettre mon

expérience à une nouvelle génération. Je n'ai jamais réussi à remporter le Maiden Cup comme jockey. Pourquoi ne pas tenter de le gagner un jour comme entraîneur ? C'est la course la plus prestigieuse de notre calendrier et ce serait évidemment un immense accomplissement.

■ **Après tout ce que vous avez accompli, comment aimeriez-vous que le public se souvienne de Yashin Emamdee ?**

Honnêtement, ce n'est pas le plus important. Ce qui compte pour moi, c'est d'avoir rendu mes supporters heureux et d'avoir laissé une bonne image auprès de toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé.

J'ai toujours essayé de rester fidèle à moi-même, de donner le meilleur de moi-même et de respecter ce sport qui m'a tant apporté. À tous ceux qui m'ont soutenu durant ma carrière, je veux simplement dire une chose : je reviendrai.

■ **Après avoir atteint le plus haut niveau comme jockey, quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes cavaliers mauriciens ?**

Nous devons continuer à innover. Les courses hippiques sont notre sport national et, pour assurer leur avenir, il faut savoir évoluer. Comme le dit l'expression : « Innover ou disparaître. » Les jeunes jockeys représentent l'avenir de notre industrie. Ils doivent continuer à apprendre, travailler avec sérieux et croire en leurs capacités.

12e journée : Mind Map, Rapidash, Master Of Mystery et William Blake confirment leur excellente forme

À une semaine du Supertote Golden Trophy, les trois dernières matinées d'entraînement ont livré de précieux enseignements. Après une reprise mesurée mardi, une séance de récupération mercredi, le rythme est véritablement monté d'un cran vendredi, où plus d'une centaine de chevaux ont foulé la piste du Champ de Mars. Mardi, plusieurs jockeys étrangers, dont Manoel Nunes, Pierre Corné Orffer, Raymond Danielson et Denis Schwarz, étaient déjà présents, signe de l'importance accordée à cette préparation.



Parmi les chevaux les plus en vue, Singleton Sam a confirmé tout le bien que l'on pense de lui. Le nouveau pensionnaire de Vincent Allet a dominé Lingotto avec beaucoup d'aisance lors d'un travail sur 1 000 mètres, laissant entrevoir un potentiel très intéressant. Tamarisk

Tree, récent vainqueur, a également affiché une condition irréprochable, tandis que le champion At My Command, de retour après son succès dans la Coupe Barbé, a retrouvé la piste avec une remarquable facilité. Mind Map, Rapidash, Master Of Mystery et William

Blake ont eux aussi laissé une excellente impression.

La matinée avait également été marquée par le barrier trial remporté avec autorité par Fear Of Fire, nouvelle recrue de l'écurie Paul Foo Kune. Sérieux dans son action et très appliqué, il a devancé Manhattan Cafe et One Cape, confirmant qu'il possède de solides moyens pour ses prochaines sorties.

Mercredi, l'ambiance était nettement plus calme. Seize chevaux seulement ont travaillé, la plupart des entraîneurs privilégiant une séance de récupération avant les exercices plus soutenus de fin de semaine. Cette journée n'a toutefois pas été dépourvue d'enseignements. Bugalugs a impressionné par sa facilité d'action, tandis que Van Hunks,

Amperсанд, Superior Force et Xavion ont confirmé leur excellente condition physique.

Vendredi, en revanche, le Champ de Mars a retrouvé toute son animation. Plus d'une centaine de chevaux ont participé à une séance particulièrement soutenue, permettant de mesurer le véritable état de forme des principaux favoris du Golden Trophy.

Le champion Cumbre Vieja a parfaitement répondu aux attentes, tout comme At My Command, Good Council, Tamarisk Tree, Warhead et Zil Moris, tous très convaincants dans leurs exercices. D'autres éléments tels que Singleton Sam, Magnum P.I., Port Louis, Secret Passage, Meridius et Ibhele ont également confirmé leur montée en puissance.



DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

Bavish Soodoo sort du coma : le jeune jockey donne enfin des signes très encourageants

C'est une nouvelle qui redonne espoir à toute la grande famille des courses hippiques. La South African Jockey Academy a annoncé avec une immense émotion que le jeune jockey mauricien Bavish Soodoo s'est enfin réveillé après le grave accident dont il a été victime en course à l'hippodrome de Fairview, en Afrique du Sud.

Si le chemin vers un rétablissement complet reste encore long, cette étape représente une victoire considérable pour le jeune cavalier, sa famille, ses proches et l'ensemble du monde des courses. Depuis son admission à l'hôpital, Bavish bénéficie d'une prise en charge intensive assurée par une équipe de spécialistes qui poursuivent sans relâche leurs efforts afin de lui offrir les meilleures chances de récupération.

L'émotion était particulièrement forte lors de la visite de ses proches. Entouré de sa sœur, de son frère, du Riding

Master Rocky Agrella, de son mentor Jacques Strydom, ainsi que d'Amy Radcliffe et de Hettie Kruger, le jeune jockey a pu interagir avec son entourage pour la première fois depuis l'accident.

Selon la South African Jockey Academy, Bavish a reconnu Jacques Strydom et Amy Radcliffe. Il a été capable de dire son nom et, dans un moment qui a fait naître les larmes autant que les sourires, il a simplement déclaré qu'il avait faim... avant de demander du KFC. Une phrase toute simple, mais qui a été accueillie comme un immense signe d'encouragement. Pour tous ceux qui l'entourent, cette réaction spontanée témoigne de la personnalité combative, chaleureuse et déterminée du jeune Mauricien.

À travers un communiqué empreint d'émotion, l'Académie a rappelé que Bavish Soodoo est bien plus qu'un simple apprenti jockey. Au fil de sa formation, il s'est distingué par son courage, son humilité, sa détermination et son professionnalisme. Des qualités qui lui ont permis de gagner le respect de ses formateurs, de ses collègues et de l'ensemble de la communauté hippique sud-africaine.



L'institution a également tenu à rendre un hommage appuyé à l'ensemble du personnel médical qui continue de veiller sur le jeune cavalier. Les médecins, infirmiers et spécialistes sont salués pour leur compétence, leur dévouement et leur humanité dans cette épreuve particulièrement éprouvante.

La South African Jockey Academy a aussi exprimé sa profonde reconnaissance envers toute la communauté hippique de Fairview. Les équipes de 4Racing, les secouristes, les services médicaux, les officiels et toutes les personnes présentes sur l'hippodrome au moment du drame ont été félicités pour leur réactivité, leur professionnalisme et leur compassion.

Une mention toute particulière a été adressée à Shandre Hoffman Habib, qui est resté aux côtés de Bavish durant les heures les plus critiques. Son soutien constant, sa présence rassurante et son dévouement auprès du jeune jockey ont été unanimement salués par l'Académie, qui estime que ce geste de solidarité ne sera jamais oublié.

Enfin, les responsables de la South African Jockey Academy ont adressé leurs plus sincères remerciements à toute la communauté hippique d'Afrique du Sud, de Maurice et du reste du monde. Les milliers de messages de soutien, de prières et d'encouragement reçus depuis l'accident ont profondément touché Bavish, sa famille ainsi que tous ceux qui l'accompagnent dans cette épreuve.

La famille du jeune jockey demande toutefois que son intimité continue d'être respectée afin qu'il puisse poursuivre sa convalescence dans les meilleures conditions. D'autres informations sur son état de santé seront communiquées ultérieurement, lorsque cela sera jugé opportun et avec l'accord de ses proches.

Maurice décroche deux médailles en une journée : l'argent héroïque de Noemi Alphonse et le bronze de Mervén Clair

La délégation mauricienne a vécu une journée mémorable aux Jeux du Commonwealth de Glasgow en ajoutant deux nouvelles médailles à son compteur. Noemi Alphonse a décroché une superbe médaille d'argent sur le 1 500 mètres T54, tandis que le boxeur Mervén Clair s'est assuré la médaille de bronze après sa défaite en demi-finale face au Gallois Garan Croft. Ces deux performances confirment la capacité des sportifs mauriciens à rivaliser avec l'élite du Commonwealth.

La médaille d'argent de Noemi Alphonse restera sans doute comme l'un des moments les plus marquants de ces Jeux. Deux jours auparavant, la Mauricienne avait vu ses rêves de titre s'effondrer dans des circonstances particulièrement cruelles. Dès le premier virage de la finale du 1 500 m T54, la Canadienne Nandini Sharma avait coupé sa trajectoire, provoquant une violente collision. Projetée de son fauteuil roulant, Noemi Alphonse avait entraîné dans sa chute plusieurs autres concurrentes, mettant un terme

brutal à une course qui s'annonçait prometteuse.

L'équipe mauricienne avait immédiatement déposé une protestation officielle. Après examen des images, les officiels avaient disqualifié la Canadienne. Plus tard, le Jury d'appel, saisi par Maurice et l'Australie, avait pris une décision rarissime dans une compétition internationale : faire rejouer intégralement la finale afin de garantir l'équité sportive.

Cette décision exceptionnelle ouvrait une nouvelle chance à Noemi Alphonse, mais le défi restait immense. En moins de quarante-huit heures, il lui fallait retrouver ses moyens physiques, surmonter la déception psychologique de l'accident et réparer son fauteuil de compétition endommagé lors de la collision.

Lors de cette nouvelle finale, l'Écossaise Melanie Woods a rapidement pris les commandes de la course. Noemi Alphonse est restée parfaitement po-

sitionnée dans son sillage pendant plusieurs tours, gérant intelligemment son effort. Dans le dernier virage, la Mauricienne a lancé une accélération impressionnante pour tenter de renverser la situation. Malgré une fin de course exceptionnelle, Woods est parvenue à conserver une légère avance jusqu'à la ligne d'arrivée, laissant Noemi Alphonse décrocher une magnifique médaille d'argent.

Cette deuxième place possède une valeur symbolique immense. Elle récompense non seulement le talent de l'athlète mauricienne, mais aussi sa résilience et sa force mentale après l'accident spectaculaire qui avait marqué la première finale. Cette médaille constitue également la première récompense internationale majeure de Noemi Alphonse sur le 1 500 m T54, une distance sur laquelle elle continue de progresser, après avoir bâti l'essentiel de sa réputation mondiale sur les épreuves du 100 m et du 400 m.

Quelques heures plus tard, Maurice

célébrait une deuxième médaille grâce au boxeur Mervén Clair. Opposé au Gallois Garan Croft en demi-finale, le Mauricien s'est incliné après un combat engagé face à un adversaire particulièrement solide. En boxe, les deux demi-finalistes battus montent automatiquement sur la troisième marche du podium, permettant ainsi à Mervén Clair de repartir avec une médaille de bronze.

Même s'il échoue aux portes de la finale, cette performance confirme une nouvelle fois le statut de Mervén Clair parmi les meilleurs boxeurs africains de sa génération et vient enrichir un palmarès déjà remarquable.

Avec une médaille d'argent et une médaille de bronze remportées lors de cette même journée, la délégation mauricienne démontre une fois de plus que, malgré la modestie de ses moyens, elle continue de faire rayonner le quadricolore sur la scène internationale grâce au courage, à la détermination et au talent de ses athlètes.

the
cube

BIG SPACE. BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!



Prime location
in **Ebene**



5982 3939

DIMANCHE 02 AU 08 AOÛT 2026

plaisance
SHOPPING VILLAGE

SCHOOL HOLIDAY *Checklist!*



New Outfit



Sweet Treat



Fun Day
at the Mall



Enjoy a
yummy meal

Which one are you doing first?



ROYAL ROAD, ROSE BELLE